



6

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Payerne*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* — pages.

Lausanne, le *22 septembre 1896*.

Le Chef de service du Département,

L. Favre



N° _____

Anjourd'hui

~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

+ Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les
inscriptions vont du N° 18 de domicile à l'année 1902 au
N° 34 de l'année 1906. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne

~~né à~~ St. Mathur. Repin ~~mil huit cent~~

~~filz de~~ Payerne le 24 novembre 1906

~~et de~~



~~de~~

~~de~~ _____ domiciliée à _____

~~née à~~ _____ mil huit cent _____

~~fille de~~

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 35

Martinetti-Privet

Aujourd'hui premier Décembre _____ mil neuf cent six —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Martinetti Philippe, ouvrier tuilier _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Cavallirio (Novare, Italie) _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Cavallirio le trente Août _____ mil huit cent septante huit _____

Noms, profession et

fils de Charles Martinetti, cultivateur _____

domicile des parents:

et de Thérèse Gillani, domiciliés à Cavallirio _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Privet Marie Martine, cigareuse _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Gorenz (Fribourg) _____ domiciliée à Payerne _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Albuve le trente Janvier _____ mil huit cent quatre vingt _____

Noms, profession et

fille de Celina Privet, ménagère, _____

domicile des parents:

et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Payerne le six à Gorenz le sept et à Cavallirio le vingt Octobre mil neuf cent six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance, déclaration de l'état civil de Cavallirio constatant que le fiancé peut contracter mariage, publications de mariage à Gorenz et Payerne, Certificat de publication à Cavallirio et Permis de célébration du Département de Justice-Police.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Lensane et à l'officier de l'état civil de Gorenz.

Signatures des époux:

Martinetti Philippe,
Marie Martinetti

Signatures des témoins:

J. Savary à Payerne
Colomb agent à Payerne

L'officier de l'état civil:

S. Mettler, Requin

N° 36

Golay - Sautier née Comte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay Louis Jérémie Florent, fabricant de fusain
 du Lieu et du Chemin domicilié à Moudon

Veuve d'Esther Louise née Besençon dès le vingt six Juin mil huit
 cent nonante six

né à Vallorbes le dix neuf Février mil huit cent trente deux

fil des défunts David Louis Golay

et de Louise Susanne née Jaquet

2° Sautier Marie née Comte, blanchisseuse

de Payerne domiciliée à Payerne

Veuve de Daniel Aimé Sautier dès le quatre Février
 mil neuf cent un

née à Payerne le cinq Octobre mil huit cent quarante trois

fille des défunts Louis Comte

et de Julie Marianne née Housson

Les publications ont eu lieu à Moudon, au Lieu, et au Sentier le six,
 au Brassus et à Payerne le sept et le dix Novembre
 mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
 l'état civil de Moudon.

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no other pieces were deposited.)

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de Moudon, du Lieu, du Sentier
 et du Brassus

Signatures des époux :

Louis Golay
 Marie Golay

Signatures des témoins :

D. Lecoultré à Valeryes sous
 Rome
 Louis Cavin, à Moudon

L'officier de l'état civil :

L. Mathier Rapin

N° 37

Lottaz et Paschenie
Jossieron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre

mil neuf cent six —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lottaz Oscar appareilleur

de Corserey et Fribourg domicilié à Payerne, précédemment à Lutry

célibataire

né à Donatyre le sept Septembre — mil huit cent septante sept —

fils de Alphonse Lottaz, charcutier à Satigny

et de défunte Louise Gavillet

2° Pasche Louise Charlotte nie Jossieron, lingère

de Servion domiciliée à Payerne

divorcée de Paul Henri Pasche dès le vingt sept Octobre

mil neuf cent cinq

née à Montherod le vingt huit avril — mil huit cent septante deux

fille des défunts Jean Marc Louis Jossieron

et de Victorine Susanne Françoise Julie Tripod

Les publications ont eu lieu à Corserey le quinze, à Fribourg le seize
à Servion et Payerne le dix sept et à Lutry le vingt un
Novembre mil neuf cent six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
jugement en divorce Pasche. Jossieron
et publications de mariage à Corserey
Fribourg, Lutry, Payerne et Servion.Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Corserey, Fribourg, Lutry et
Oron la Ville.

Signatures des époux :

Lottaz Oscar

Lottaz Louise

Signatures des témoins :

H. Heystan à Payerne

Jules Marrel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Repin

N° 38.

Serrin, Savary

Aujourd'hui *treize Décembre* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent six* —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Serrin Constant, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bayerne* — domicilié à *Vers. chez Serrin niece Bayerne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Etrablos (Bayerne) le seize Février* — mil huit cent *soixante sept* —

Noms, profession et

fils des défunts *Samuel Frédéric Serrin*

domicile des parents :

et de *Scannette Louise niece Vay*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Savary Jeanne, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bayerne* — domiciliée à *Corges niece Bayerne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Corges le trente Août* — mil huit cent *septante deux* —

Noms, profession et

fille de *défunct Daniel Samuel Savary*

domicile des parents :

et de *Jeanne Elisabeth niece Serrin, domiciliée à Corges*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bayerne le dix sept Novembre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publication de mariage à Bayerne

Signatures des époux :

Constant Serrin
Jeanne Serrin

Signatures des témoins :

E. Walter à Bayerne
Elie Savary à Bayerne

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Repin

N^o 39
Brodbeck - Foye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre _____ mil neuf cent six —
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brodbeck Edouard Auguste, journalier _____

de Muttenz (Sâle Campagne) _____ domicilié à Sayerne _____

célibataire _____

né à Morat le vingt huit Janvier — mil huit cent septante _____

fil de Jean Nicolas Brodtbeck _____

et de Henriette nie Pache, décédés _____

2^o Foye Marie Virginie, tailleurse _____

de Mannens (Fribourg) _____ domiciliée à Sayerne _____

célibataire _____

née à Mannens le quatre Octobre — mil huit cent soixante huit —

fille de Jean Joseph Foye _____

et de Françoise Vronique nie Broillet, décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit, à Mannens le
neuf et à Muttenz le treize Décembre mil neuf cent
six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à Muttenz,
Mannens et Sayerne.

Signatures des époux :

Brodbeck Edouard
Marie Brodtbeck

Signatures des témoins :

Charles Hoffer à Sayerne
Christian Beyeler à Sayerne

L'officier de l'état civil :

S. Manner - Requin

Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Muttenz et
Mannens.

N^o 40
Trollet - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Trollet Alfred, agriculteur

de Seigneux domicilié à Seigneux

celibataire

né à Seigneux le cinq Décembre - mil huit cent septante trois -

fils de Jean Samuel Trollet, agriculteur

et de Jeanette née Cochin, à Seigneux

2^o Rey Céline Eugénie, ménagère

de Forel sur Lucens domiciliée à Forel

celibataire

née à Oulens le vingt cinq Juin - mil huit cent quatre vingt un -

fille de Emile Rey, agriculteur

et de Isaline née Rey, à Forel

Les publications ont eu lieu à Forel le vingt un et à Seigneux le vingt deux novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villazel.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villazel et Lucens.

Signatures des époux :

Alfred Trollet
Eugénie Trollet

Signatures des témoins :

Ernest Rey à Forel
Justin Rey à Oulens

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Rapin

N° _____

~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui Le Numéro 40 de la page 7 est
celui de la dernière ins = par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux :

* cription faite en 1906

Lieu d'origine et de domicile :

de Ses deux doubles du présent domicilié à Registre sont conformes

Etat civil :

Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil de Sayeme

Lieu et date de la naissance :

née à S. Mathier. Rapin mil huit cent

Noms, profession et

filles de Sayeme le 31 Décembre 1906

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

* Un double a été remis le 2 Janvier 1907 à l'Autorité

Lieu d'origine et de domicile :

de Cantonale en exécution de l'article domiciliée à 2 de la Loi

Etat civil :

Sayeme le 2 Janvier 1907

L'officier de l'état civil de Sayeme

Lieu et date de la naissance :

née à S. Mathier. Rapin mil huit cent

Noms, profession et

filles de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Baechler - Blaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baechler Emile Oscar, agriculteur

de Lenk (Berne) domicilié à Payerne

célibataire

né à Cugy le quatorze Décembre - mil huit cent septante neuf

fil de Gottfried Baechler, laitier

et de Marie née Bigler, domiciliés à Payerne

2° Blaser Marguerite, ménagère

de Langnan (Berne) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Granges sur Marly le treize Septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Fritz Blaser, agriculteur

et de Sciène née Probst, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lenk et Langnan le onze et à Payerne le quinze Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Lenk, Langnan et Payerne.

Communiqué: à l'état civil de Lenk et Langnan.

Signatures des époux :

Emile Baechler
Marguerite Blaser

Signatures des témoins :

Hans Gerber à Payerne
Eug. Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Repin

Handwritten notes:
Nul le 11 Janvier 1907
Murray Bigler

N^o 2

Ney - Kilchoer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ney Daniel dit Samuel, consueurde Payerne domicilié à Payerneveuf de Julie née Gillard dès le vingt sept Novembre mil neuf cent
cinqné à Payerne le vingt neuf avril — mil huit cent soixantefils des défunts Béat Jean Louis Neyet de Marianne Madelaine Dillommet2^o Kilchoer Marie Barbe, domestique de ménagede Fribourg, Cordast et Kleinbödingen — domiciliée à Fribourgcélibatairenée à Fribourg le vingt six Janvier — mil huit cent huitante deuxfille de Marie Madeleine Kilchoer, ménagère, domiciliée à Fribourg

et de

Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt quatre, à Cordast et à
Kleinbödingen le vingt six, et à Payerne le vingt sept Octobre mil
neuf cent sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, acte
de décès de Julie Ney née Gillard,
publications de mariage à Payerne
Fribourg, Cordast et KleinbödingenCommuniqué : à l'Etat civil de
Fribourg et Quinvald

Signatures des époux :

Ney Samuel
Ney Maria

Signatures des témoins :

Gavary (à Payerne)
Cretin Jules (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

N° 3.

Jaccoud - Indermühle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février _____ mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud François Louis, employé de magasin _____

de Prisonx _____ domicilié à Payeme _____

Célibataire _____

né au Loche le dix sept Février _____ mil huit cent huitante un _____

fil de Henri Jaccoud, pierriste, domicilié à Sersches Savary siècle Payeme

et de défunte Julie dite Marie née Mann _____

2° Indermühle Bertha, cuisinière _____

de Amsoldingen (Berne) _____ domiciliée à Payeme _____

célibataire _____

née à Nissy le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre vingt trois _____

filles de Abraham Indermühle, agriculteur _____

et de Anna Barbara née Spring, domiciliés à Nissy _____

Les publications ont eu lieu à Prisonx et Amsoldingen le quinté, et
à Payeme le dix neuf Janvier mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Prisonx, Amsoldingen et à
Payeme. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chexbres et Amsoldingen. _____

Signatures des époux :

Louis Jaccoud

Bertha Jaccoud

Signatures des témoins :

M. Robey à Payeme

Dubé E. J. J. J. à Conelles.

L'officier de l'état civil :

Mattew
rempl.

N° 4

Aujourd'hui neuf Février

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

Vercellotti - Saletto

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Vercellotti Tomaso Aldo Delfredo, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Casallino (Nosara, Italie) domicilié à Fayence

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Casallino le deux Décembre mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fils de Felino Vercellotti, cultivateur

domicile des parents :

et de Teresa Pastore, domiciliés à Casallino

Nom et profession de l'épouse :

2° Saletto Rosa, tissende

Lieu d'origine et de domicile :

de Sordesolo (Italie) domiciliée à Fayence

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sordesolo le vingt cinq Juin mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Pantaleone Saletto, tissierand à Fayence

domicile des parents :

et de défunte Virginia Pisano

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayence le vingt deux Décembre mil neuf cent six, à Casallino et Sordesolo les six et treize Janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et certificats d'état libre des deux époux, publications de mariage à Fayence, Casallino et Sordesolo, et autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie d'état à Sansanne

Signatures des époux :

Thomas Vercellotti

Rosa Saletto

Signatures des témoins :

Gillo Chiappe à Fayence

Angelo Manzini à id

L'officier de l'état civil :

Matter

remplir

N° 5

Sieber - Birschi née Marbott

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six avril

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sieber Emile Rodolphe, agriculteur

de Rapperswil (Geneve) domicilié à Corsier (Saud)

célibataire

né à Romont le cinq Février mil huit cent quatre vingt trois

fils de Marie Sieber, ménagère à Granges Soud Frey

et de

2° Birschi Rosa née Marbott ménagère

de Kriechensyl (Sampen, Geneve) domiciliée à Sayeme

veuve de Gottlieb Birschi dès le huit Janvier mil neuf cent un

née à Aarberg le onze Mai mil huit cent soixante cinq

fille de Samuel Jakob Marbott, agriculteur à Frasses près Estasayer

et de défunte Marie née Weingart

Les publications ont eu lieu à Rapperswil, Corsier et Sayeme le
deux Mars et à Sampen le quatre Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Corsier

Communiqué : à l'Etat civil de
Rapperswil, Corsier et Sampen

Signatures des époux :

Emile Sieber

Rosa Birschi

Signatures des témoins :

J. Uchopp à Sayeme
J. Birschi à id.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 6

Treyvand-Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Treyvand Marcel Ferdinand, commis-notaire
de Cudrefin domicilié à Payerne
celibataire

né à Cudrefin le vingt huit août mil huit cent quatre vingt trois
fils de Paul Treyvand, greffier de paix
et de Rose Caroline Millicet, domiciliés à Cudrefin

2° Rossier Emma Marie
de Villarsel domiciliée à Payerne
celibataire

née à Triboung le premier avril mil huit cent quatre vingt trois
fille de Marius Rossier, mécanicien
et de Anne Marguerite née Fungo, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize, à Villarsel le dix-sept et à Cudrefin le dix huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Cudrefin
Villarsel et Payerne.

Communiqué: aux officiers de l'état
civil de Cudrefin et Villarsel

Signatures des époux :

M. Treyvand.

E. Treyvand.

Signatures des témoins :

Pachet à Payerne

Bertarionne à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 7

Röthlisberger-Ramser

Aujourd'hui douze avril

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Röthlisberger Johann Friedrich, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saugnan (Berne) — domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Syssach (Kirchberg) le vingt quatre Janvier mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fil des défunts Simon Gottfried Röthlisberger

domicile des parents :

et de Anna Maria née Glauser

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramser Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberwyl près Büren (Berne) — domiciliée à Oberwyl près Büren

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberwyl près Büren le vingt quatre Octobre mil huit cent huitante six

Noms, profession et

filles de défunct Johann Ramser

domicile des parents :

et de Elisabeth née Timmermann, ménagère à Oberwyl

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt trois, à Oberwyl le vingt cinq et à Saugnan le vingt six Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Saugnan, Oberwyl et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Saugnan et Oberwyl

Signatures des époux :

Fritz Röthlisberger

Emma Röthlisberger

Signatures des témoins :

Arnold Bruder bouker à Payerne

Arnold Bruder bouker à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin

N° **8**

Reber - Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **quinze avril** _____ mil neuf cent **sept** _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reber Ernest Gustave**, professeur _____

de **Schangnan (Seme)** _____ domicilié à **Fayenne** _____

célibataire _____

né à **Fayenne** le **vingt quatre janvier** mil huit cent **Septante deux** _____

fils de **défunt Christian Reber** _____

et de **Madeleine née Waltert**, domiciliée à **Fayenne** _____

2° **Matter Jeanne** _____

de **Noosleeran (Argosie)** _____ domiciliée à **Fayenne** _____

célibataire _____

née à **Fayenne** le **dix Mai** _____ mil huit cent quatre **vingt quatre** _____

fille de **Louis Henri Matter**, agent de la **Banque Cantonale** _____

et de **Marianne Louise née Rapin**, domiciliés à **Fayenne** _____

Les publications ont eu lieu à **Schangnan** et **Noosleeran** le **quatorze**
 et à **Fayenne** le **Seize Mars** mil neuf cent **sept** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publications de mariage à
Schangnan, Noosleeran et Fayenne

Communiqué : aux officiers de l'état
 civil de **Schangnan** et **Noosleeran**

Signatures des époux :

Ernest Reber

Jeanne Matter

Signatures des témoins :

H. Perroud à **Fayenne**

Mullienoz à **id**

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé

N^o 9
 Monney. Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril

mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Monney Alfred Charles, négociant
 de Villars le Grand domicilié à Payerne
 célibataire

né à Granges le treize Juillet — mil huit cent quatre vingt deux -
 fils de Alfred Monney négociant
 et de Louise née Guiguer, domiciliés à Payerne
 2^o Ferrin Susanne Marguerite
 de Payerne domiciliée à Payerne
 célibataire

née à Payerne le premier Novembre - mil huit cent huitante
 fille de défunt Samuel Ferrin
 et de Hémiette Fanny née Dorat, domiciliée à Payerne
 Les publications ont eu lieu à Villars le Grand le vingt neuf
 et à Payerne le trente Mars mil neuf cent
 Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de Naissance et publi-
 cations de mariage à Villars
 le Grand et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de
 Constantine à Cottens - Bellevue.

Signatures des époux :

Alfred Monney lib
 Susanne Monney.

Signatures des témoins :

Samuel Ferrin inst.
 à Montcherand
 Fraunhofer, Jean. H. à Sausan

L'officier de l'état civil :

L. Mathier-Repin

N° 10

Gerber - Gentizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerber Jean, boucherde Langnan (Beme) domicilié à Tayeme

célibataire

né à Tayeme le premier avril mil huit cent quatre vingtfils de Jean Gerber, boucheret de Marie Louise Gerber, domiciliés à Tayeme2° Gentizon Louise, ménagèrede Constantine domiciliée à Constantine

célibataire

née à Constantine le vingt cinq novembre mil huit cent quatre vingtfille de défunt Jean Louis Gentizonet de Marianne Judith Gentizon, ménagère à ConstantineLes publications ont eu lieu à Langnan le quatre, à Constantine le cinq, et à Tayeme le six avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances et publi-
cations de mariage à Langnan
Constantine et TayemeCommuniqué : aux officiers de l'état
Civil de Langnan et Constantine

Signatures des époux :

Jean Gerber
Louise Gerber

Signatures des témoins :

Alger à Tayeme
Vicor Dompierre à id

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 11

Champion - Michel

Aujourd'hui Six Mai _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent Sept _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Champion Eugène Jules, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayenne _____ domicilié à Fayenne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Fayenne le dix huit Novembre _____ mil huit cent Septante-trois _____

Noms, profession et

_____ fils de défunt Henri Louis Champion _____

domicile des parents :

et de Vonise Madeleine Pictet, ménagère à Fayenne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Michel Marie Séraphine, cigarière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Séchelles (Fribourg) _____ domiciliée à Fayenne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Séchelles le quatre Septembre _____ mil huit cent Septante cinq _____

Noms, profession et

_____ fille de Isidore Michel, agriculteur à Séchelles _____

domicile des parents :

et de défunte Thérèse née Guédou _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Séchelles le dix huit et à Fayenne le vingt avril mil neuf cent Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de Mariage à Séchelles et Fayenne _____

Communiqué : à l'état civil de Séchelles _____

Signatures des époux :

Eugène Champion
Séraphine Champion

Signatures des témoins :

A. Guigues à Fayenne
Conde Jorini à id

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

N° 12

Faire-Dénervand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faire Pierre Jules, Seigneurde Rossens (Fribourg) domicilié à Fayerne

célibataire

né à Traroman le vingt six juillet mil huit cent quatre vingt unfils de Jean Faire, Seigneuret de Marie Madeleine née Sottaz, domiciliés à Fayerne2° Dénervand Marie Marguerite, cigarièrede Châtomaye (Fribourg) domiciliée à Séchelles (Fribourg)

célibataire

née à Séchelles le trente un Décembre mil huit cent quatre vingt unfille de Isidore Dénervand, charronet de Conise née Pillonet, domiciliés à Séchelles

Les publications ont eu lieu à Rossens et Châtomaye le vingt cinq, à Séchelles le vingt six et à Fayerne le vingt sept avril mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Rossens, Châtomaye, Séchelles et Fayerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rossens, Châtomaye et Séchelles

Signatures des époux :

Faire PierreFaire Marie

Signatures des témoins :

Dénervand Isidore
(à Séchelles)Faire Amide
(à Fayerne)

L'officier de l'état civil :

Mattar
comp. et

N° 13
Serret - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~ *mil neuf cent sept*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serret Emile Antoine, ferblantier*
 de *La Sagne (Mouchâtel)* — domicilié à *Payerne*
célibataire

né à *Bettes (Mouchâtel)* le *sept février* — mil huit cent quatre vingt trois —
 fils de *défunte Eva Angella Serret*
 et de _____

2° *Rey Marie Celestine*
 des *Granges de Vesin (Triboung)* — domiciliée à *Payerne*
célibataire

née aux *Granges de Vesin* le *vingt novembre* — mil huit cent quatre vingt quatre
 fille de *Jules Laurent Rey*
 et de *Louise Cécile née Loscy*, domiciliés à *Payerne* —

Les publications ont eu lieu à *La Sagne* le *premier*, aux *Granges de Vesin* le *deux* et à *Payerne* le *quatre Mai* mil neuf cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à La Sagne, Granges de Vesin et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *La Sagne et Annemont*.

Signatures des époux :

Antoine Serret
Marie Serret

Signatures des témoins :

Borel Louis à Payerne
Jules Rey à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathis Bapin

N° 14
Pauli Dähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pauli Walter, cocher

de Wählern (Berne)

domicilié à Payerne

célibataire

né à Witzwyl (Auct) le vingt deux novembre mil huit cent septante neuf
fils de Wilhelm Pauli

et de Caroline nie Goolberger, domiciliés à Payerne

2° Dähler Marie, sommelière

de Seltigen (Berne)

domiciliée à Ueberstorf (Fribourg)

célibataire

née à Obermettlen (Ueberstorf) le vingt un août - mil huit cent huitante deux -
fille de Gottlieb Dähler

et de Madeleine nie Freiburghaus, domiciliés à Ueberstorf

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Ueberstorf le
doux, à Schwarzenbourg et Gurselen le treize mai
mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Gurselen,
Schwarzenbourg, Ueberstorf et PayerneCommuniqué : aux officiers de l'état
civil de Schwarzenbourg, Gurselen
et Ueberstorf.

Signatures des époux :

Pauli Walter

Marie Pauli

Signatures des témoins :

Caroline Pauli
à Payerne

Ernest Dähler, à Berne

L'officier de l'état civil :

S. Manner - Rabin

N° 15

Cherbuin - Burzi

Aujourd'hui six Juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cherbuin Emile Auguste agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Corges n°2 Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corges 2° Payerne le douze avril — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Jules Cherbuin, agriculteur

domicile des parents :

et de Eugénie née Comte, domiciliés à Corges

Nom et profession de l'épouse :

2° Burzi Marie Serena

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlern (Berne) domiciliée à Morat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kaufdorf le premier Septembre — mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Nicolas Burzi, agriculteur

domicile :

et de Marguerite née Wenger, domiciliés à Morat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne et Schwarzenburg le onze
et à Morat le douze Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Payerne,
Schwarzenburg et Morat

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Schwarzenburg et Morat

Signatures des époux :

Emile Cherbuin
Marie J Cherbuin

Signatures des témoins :

G. Savary, à Payerne.
Eug. Perrin à Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mazuer, Ropin

N° 16

Gotteland-Hey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin

mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gotteland Emile, commis de bureau

de Saint-Sivres domicilié à Aubonne

célibataire

né à Aubonne le dix sept Août — mil huit cent huitante deux

fils de Jean Marc Gotteland, agriculteur

et de Marie Isaline née Gruaz, domiciliés à Aubonne

2° Hey Elisa

de Saverne domiciliée à Strablos rière Saverne

célibataire

née à Saverne le cinq Décembre — mil huit cent huitante

fille de défunt Daniel Hey

et de Jenny Estoppey, ménagère, à Strablos

Les publications ont eu lieu à Aubonne et St-Sivres le trente
Avril (mil neuf cent sept) et à Saverne le quatre
Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'état civil d'Aubonne.Communiqué : à l'état civil
de Aubonne

Signatures des époux :

Gotteland

Hey

Signatures des témoins :

Ernest Giger à Corvelles

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Regim

M

N° 17
Doudin - Gomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin François Charles employé au chemin de fer
de Payerne domicilié à Neuchâtel
célibataire

né à Payerne le quatre novembre mil huit cent huitante un
fils de défunt Jacques Doudin
et de Marianne née Buache, ménagère à Payerne -

2° Gomini Léa, ouvrière à la Condenserie
de Payerne domiciliée à Payerne
célibataire

née à Corcelles près Payerne le vingt six Juillet mil huit cent huitante trois
fille de défunt François Louis Gomini
et de Léonie Louise née Biolley, ménagère à Payerne -

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt huit Mai
et à Payerne le premier Juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Neuchâtel

Communiqué : à l'état civil de
Neuchâtel

Signatures des époux :

F. Doudin

Léa Doudin

Signatures des témoins :

H. Doudin à Payerne

Jacques Gomini à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Prép.

N° 18

Crausaz et Corbond
nie Marmier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juinmil neuf cent Sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz Victor Auguste, agriculteurde Frey domicilié à Fayennecélibatairené à Frey le dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt deuxfils de défunt Charles Louis Crausazet de Rosine Bertha nie Knutti, domiciliée à Serey2° Corbond Lina Justine nie Marmier, ménagèrede Surpierre, Estarayer et Montet (Aroye) domiciliée à Estarayer le Sacdivorcée d'avec Joseph Laurent Corbond dès le huit Juin mil neuf cent sixnée à Cocelles près Fayenne le dix huit août mil huit cent soixante neuffille de Auguste Marmier, maréchal à Estarayer le Sacet de défunte Julie nie PonletLes publications ont eu lieu à Surpierre et Estarayer le cinq, à Frey et Montet le six, et à Fayenne le huit Juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, extrait du jugement en divorce Corbond Marmier et publications de mariage à Frey, Surpierre, Estarayer, Montet et FayenneCommuniqué : aux officiers de l'état civil de Frey, Surpierre, Estarayer et Montet

Signatures des époux :

Victor Crausaz
Lina Crausaz

Signatures des témoins :

Eugène Forestier à Fayenne
G. Savary à id

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl.

N° 19

Rüchti. Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent Sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rüchti Gottlieb, électricien

de Rapperswil (Berne) domicilié à Payerne

celibataire

né à Thörishens le onze Mars — mil huit cent huitante un —

fils de Gottlieb Rüchti, agriculteur

et de Rosina Hoopstetter, domiciliés à Marnens

2° Scheidegger Emma Flora

de Hottwil (Berne) domiciliée à Payerne

celibataire

née à Délémont le vingt-neuf novembre — mil huit cent quatre-vingt six

fille de Ferdinand Scheidegger, employé en chemin de fer

et de Marie Rose Berthe née Wenger, domiciliés à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Rapperswil, Hottwil et Payerne
le vingt deux Juin mil neuf cent Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Rapperswil, Hottwil et Payerne.

Communiqué : aux officiers de l'état
civil de Rapperswil et Hottwil

Signatures des époux :

Gottlieb Rüchti

Flora Rüchti

Signatures des témoins :

Glaus Gottfried à Payerne

Eug. Perrin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner, Repin

N° 20

Germond et Reber nie Ischy

Nom et profession de l'époux :

1° Germond Emile Oscar, tapissier décorateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vosatens domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le Seize Mars mil huit cent Septante Sept

Noms, profession et

fils de Fréderich Germond, Sellier à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Julie Delompiere

Nom et profession de l'épouse :

2° Reber Elisa nie Ischy

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangnan (Geneve) domiciliée à Payerne

Etat civil :

veuve de Christian Alfred Auguste Reber dès le vingt neuf août mil neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt quatre Novembre mil huit cent Soixante Sept

Noms, profession et

fille de Jacob Ischy, ancien coutelier à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Marie Hoppli

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schangnan le vingt cinq, à Vosatens le vingt six et à Payerne le vingt neuf Juin mil neuf cent Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, acte de décès de Christian Alfred Auguste Reber, et publications de mariage à Vosatens, Schangnan et Payerne

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Encens et de Schangnan

Signatures des époux :

Emile Germond

Elisa Germond

Signatures des témoins :

Emile Daxin, Payerne

Es. Ischy

L'officier de l'état civil :

Matten

Le Tribunal du district de Payerne par jugement du 30 Septembre 1918, déclaré définitif le 12 Décembre 1918 a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Germond - Reber inscrit ci-contre et a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit le 18 Décembre 1918

L'officier de l'état civil
S. Maxner, RequinCommuniqué au Département de Justice et Police le 18 X^{bre} 1918

N° 21

Frigerio - Corio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

En date du 31 mai 1917, Frigerio Pierre mentionné ci-contre a été reçu avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Montet (Broze) Fribourg.

Payerne le 12 juillet 1917
L'officier de l'état civil
S. Mathner. Repin

Communiqué au Département de Justice et Police

Aujourd'hui vingt Juillet mil neuf cent sept

mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frigerio Pietro, plâtrier, peintre

de Sonzate, province de Côme, Italie - domicilié à Payerne

célibataire

né à Rancate (Tessin) le vingt cinq Octobre mil huit cent huitante trois

fil de Giovanni Frigerio, cultivateur

et de Orsola Riva, domiciliés à Rancate (Tessin)

2° Corio Caterina Maria, cigareuse

de Alessandria, province de Côme - domiciliée à Payerne

célibataire

née à Alessandria le vingt deux avril - mil huit cent huitante trois

filles de Francesco Corio, ancien employé au Chemin de fer

et de Domenico Croce, domiciliés à Sangiano, province de Côme, Italie.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt six avril à Sangiano les deux et dix neuf mai et à Sonzate les deux et neuf Juin mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, pu-
blications de mariage à Payerne, San-
giano et Sonzate et Permis de
célébration du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat
à Lensenne.

Signatures des époux :

Pietro Frigerio,
Maria Frigerio.

Signatures des témoins :

Fredéric Guidot Tommy
Barnelli Auguste
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

S. Mathner. Repin

N° 22

Forestier - Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juilletmil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier Eugène Louis, employé de commercede Cully et Entry domicilié à Fayemeveuf de Anna née Loinden dès le dix huit Juin mil neuf cent
quatrené à Fayeme le treize Juin mil huit cent Septante cinqfils de défunt Henri Louis Forestieret de Elisabeth Glatz, ménagère à Fayeme2° Schwab Anna, cuisinièrede Ketzers (Fribourg) domiciliée à Fayemecélibatairenée à Fräschels le dix huit Octobre mil huit cent Septante neuffille de défunt Samuel Schwabet de Anna née Hurnir, domiciliée à FräschelsLes publications ont eu lieu à Ketzers le cinq, à Cully, Entry
et Fayeme le six Juillet mil neuf cent septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
extrait de décès de Anna Forestier
née Loinden et publications de mariage
à Cully, Entry, Ketzers et Fayeme.Communiqué : aux officiers de
l'état civil de Cully, Entry et
Ketzers

Signatures des époux :

Eugène ForestierAnna Forestier

Signatures des témoins :

Paul Thummetz à FayemeAlbert Jan. à id.

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl. et

N° 23.

Chevalley, Cortaisy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Août

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Charles Louis, agriculteur

de Denezey domicilié à Denezey

Veuve de Elise née Crisinel dès le dix sept Février mil neuf cent deux

né à Denezey le dix sept Novembre mil huit cent septante huit-

fils de Charles François Chevalley

et de Louise née Rey à Denezey

2° Cortaisy Constance Clémence, ménagère

de Brenles et Dompierre domiciliée à Brenles

célibataire

née à Sarzens le trois Juillet mil huit cent septante neuf

fille de Jules Cortaisy, décédé

et de Scannette Lina née Ganicie

Les publications ont eu lieu à Dompierre et Brenles le cinq et à Denezey le six Juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Denezey

Signatures des époux :

Ch. L. Chevalley

Constance Chevalley

Signatures des témoins :

Emile Chevalley à Denezey
Eugène Ganicie à Sarzens

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Denezey et Sarzens

L'officier de l'état civil :

J. Mathieu. Rapin

N° 24

Jomini - Millommet

mil neuf cent Sept —
mil huit cent quatre vingt

Aujourd'hui deux Août

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Jomini Paul, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile:

de Fayerne domicilié à Fayerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Fayerne le trente Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Jacques Louis Jomini, cultivateur

domicile des parents:

et de Emma née Carin, domiciliés à Fayerne

Nom et profession de l'épouse:

2° Millommet Louise, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Fayerne domiciliée à Fayerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Fayerne le six Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de défunt Daniel Millommet

domicile des parents:

et de Rosalie Louise née Gutmrecht, ménagère à Fayerne

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Fayerne le six Juillet mil neuf cent Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Fayerne

Communiqué:

Signatures des époux:

Jomini Paul

Louise Jomini

Signatures des témoins:

Fritz Liechti à Fayerne

Jacques Rofuri à id

L'officier de l'état civil:

Matter
remplst

N° 25

Dougond. Doudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par décision du 2 Mars 1939, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage mentionné ci-contre, en ce sens que les membres de la famille Dougond sont originaires non seulement de Vieffrens, mais encore de Villarimbond.

Inscrit le 4 Mars 1939
à l'officier de l'état civil : Mattier

Communiqué au Départ^t de Justice et Police et à l'état civil de Vuissemens d. R. et de Villarimbond.

ce dernier par acte avec annotation

Aujourd'hui dix août

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dougond Jules François Xavier, employé au chemin de fer

de Vieffrens (Fribourg) domicilié à Fayeme

célibataire

né aux Glânes le trois Juin mil huit cent quatre vingt trois

fil de Antoine Apollinaire Dougond, agriculteur à Forny le Grand

et de défunte Marie Louise née Menetrey

2° Doudin Jeanne Louise, ouvrière à la Condenserie

de Fayeme domiciliée à Fayeme

célibataire

née à Fayeme le vingt deux avril mil huit cent quatre vingt sept

fille de défunt Jacques Doudin

et de Marianne née Snache, ménagère à Fayeme

Les publications ont eu lieu à Fayeme le vingt et à Vieffrens le

vingt deux Juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Vieffrens et Fayeme.

Communiqué : à l'Etat civil de Vuissemens desant Romont.

Signatures des époux :

Dougond Jules

Dougond Jeanne

Signatures des témoins :

J. Sarraz à Fayeme

A. Cricht à is

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl^t

N° **26****Plumettaz - Delay**mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre vingt~~Aujourd'hui **Six Septembre**

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Plumettaz Oscar Albert**, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de **Fayeme** domicilié à **Fayeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Fayeme** le **Six novembre** mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de **François Paul Plumettaz**, concierge

domicile des parents :

et de **Conise Ernestine** née **Hinderlig**, domiciliés à **Fayeme**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Delay Adèle**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Provence** domiciliée à **Sesey**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Provence** le **cinq Juillet** mil huit cent **Septante quatre**

Noms, profession et

fille des défunts **Charles Delay**

domicile des parents :

et de **Aline Cécile** née **Behrenn**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Sesey** le **treize**, à **Provence** et **Fayeme**
le **dix sept août** mil neuf cent **sept**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
et publications de mariage à **Sesey**,
Provence et **Fayeme**

Signatures des époux :

Oscar Plumettaz - Delay
Adèle Delay

Signatures des témoins :

C. Niffeneger à **Fayeme**
E. Niffeneger à **id**Communiqué : aux officiers de
l'état civil de **Sesey** et **Provence**.

L'officier de l'état civil :

Haller
remplet

N° 27

Guggi - Caille

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Guggi Adolphe, commis de poste

Lieu d'origine et de domicile ;

de Grenchen (Solme) domicilié à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayerne le trois Mars mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fil de Urs Adolphe Guggi, Sâternaire à Fayerne

domicile des parents :

et de défunte Emma née Sommer

Nom et profession de l'épouse :

2° Caille Elise Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayerne domiciliée à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fayerne le dix neuf Juin mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Daniel Caille, agriculteur

domicile :

et de Elise Rapin, domiciliés à Fayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grenchen le vingt trois et à Fayerne le vingt quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Grenchen et Fayerne

Signatures des époux :

Guggi
Elise Guggi

Signatures des témoins :

H. Meuler à Fayerne
H. Soutter à id

Communiqué : à l'état civil de Grenchen

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 28

Guex - Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre — mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guex Aloïs, agriculteur

de Bouleus et Moudon — domicilié à Bouleus —

veuf de Constance Adrienne nie Sautud des le cinq
Janvier mil neuf cent cinq

né à Bouleus le vingt sept Décembre mil huit cent septante six

fils de Constant Guex agriculteur

et de Emma nie Sullicus, à Bouleus

2° Guex Lucie Emma

de Bouleus — domiciliée à Payerne —

célibataire

née à Essertines le vingt trois avril — mil huit cent septante sept

fille de François Guex agriculteur

et de Constance Fanny nie Guillet, à Bouleus.

Les publications ont eu lieu à Bouleus et Moudon le deux
et à Payerne le sept Septembre mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de St. Cierges.Communiqué : à l'état civil de
St. Cierges et de Moudon.

Signatures des époux :

Aloïs Guex

Emma Guex

Signatures des témoins :

Ds Jaumin à Payerne

Hélène Jaumin à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

N° 29
 Mayor - Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre — mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor Louis Edouard, comptable

de Ballens, Mollens et Tartegins — domicilié à Vevey

célibataire

né à Orbe le trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un —

fils de défunt Friderich Ernest Mayor

et de Fanny Lina née Benoit, domiciliée à Sausanne

2° Givel Anna Elise

de Payerne — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt quatre Janvier — mil huit cent quatre vingt trois

fille de défunt Emile François Givel

et de Elise née Ibinder, domiciliée à Payerne —

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq, à Tartegins le vingt six à Vevey le vingt neuf à Mollens et Ballens le trente Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Vevey.

Communiqué : à l'état civil de Ballens à Mollens, de Gilly et Vevey.

Signatures des époux :

L. Mayor

Anna Mayor

Signatures des témoins :

H. Mayor à Hecquet Bas

Alfred Givel à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathur. Ropin

N° 30
Tröhler - Krebs

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Tröhler Jacob, vacher

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühleberg (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Haselholz près Mühleberg le treize avril mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de Jakob Tröhler agriculteur à Gümnen

domicile des parents :

et de défunte Margaritha née Stägen

Nom et profession de l'épouse :

2° Krebs Laure, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trey le vingt trois Juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jules Louis Krebs, tailleur

domicile des parents :

et de Louise née Cornamusaz, domiciliés à Payerne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mühleberg et Wattenwyl le vingt trois et à Payerne le vingt quatre Août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Mühleberg, Wattenwyl et Payerne

Signatures des époux :

Tröhler Jakob

Laure Krebs

Signatures des témoins :

A. Bruder bacher

Aug Moser

à Payerne

Communiqué : à l'état civil de Mühleberg et Wattenwyl.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier Repin

N° 51

Thomae - Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre

mil neuf cent Sept —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° (Thomae) Thomae Emile Adolphe Paul, commerçant

de Baden. Baden domicilié à Dresde (Saxe) —

célibataire

né à Baden. Baden le vingt-neuf Juillet — mil huit cent huitante quatre

fils de Georges Thomae

et de Johanna née Wolter

2° Rod Aline, ménagère

de Serey le Forat domiciliée à Sayerne —

célibataire

née à Moudon. Bressonnaz le vingt-huit Novembre — mil huit cent huitante deux

fille de défunt Louis Rod

et de Louise Adèle née Rey, domiciliée à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Baden. Baden et Dresde le dix Août, à

Serey le Forat le douze et à Sayerne le quatorze Septembre mil
neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage signée par les fiancés, leurs extraits de naissance, déclaration constatant que les publications ont eu lieu à Baden. Baden et Dresde, publications de mariage à Serey le Forat et Sayerne et remis au Département de Justice et Police

Communiqué : en deux doubles à

la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Corcelles à Ropraz

Signatures des époux :

Emile Thomae

Aline Thomae

Signatures des témoins :

Emile Willomet à Sayerne

Jules Devorges à Sayerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Ropin

Par décision du 26 janvier 1924, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Aline Rod, divorcée de Emile Adolphe Paul Thomae, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Serey le Forat. Inscrit le 13 Février 1924 L'officier de l'état civil S. Mathier. Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Corcelles à Ropraz le 13. II. 1924

N° 32

Fankhauser-Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fankhauser Albert, instituteur

de Trub (Berne) domicilié à Ursins

célibataire

né à Bercher le six Février — mil huit cent huitante quatre

fils de défunt Edouard Fankhauser

et de Elise née Cucheron, domiciliée à Payerne

2° Givel Henriette Susanne, institutrice

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le huit Octobre — mil huit cent huitante trois

fille de défunt Jacques Michel Givel

et de Elise Susanne née Besson, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre à Trub le vingt six et à Ursins le vingt sept août mil-neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Ursins

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Trub et Ursins.

Signatures des époux :

A. Fankhauser

H. Givel

Signatures des témoins :

H. Givel-Besson

Ferdinand Tschermühle

tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

Sr. Maxime Repin

N° 33

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt-

Estermann. Battaini

Nom et profession de l'époux :

1° *Estermann Charles*, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de *Altwis (Lucerne)* domicilié à *Payerne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Rheinfelden* le six Juillet — mil huit cent huitantequatre

Noms, profession et

fils de *Charles Estermann*, photographe

domicile des parents :

et de *Marie* née *Dürz*, domiciliés à *Payerne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Battaini Elvina*, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gurone*, province de *Côme*, Italie - domiciliée à *Payerne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Payerne* le quatre novembre — mil huit cent quatrevingt cinq

Noms, profession et

fille de défunt *Joseph César Battaini*

domicile :

et de *Elise* née *Gand* minegère à *Payerne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Payerne* le quatorze et à *Altwis* le dix neuf Septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à *Altwis* et *Payerne*, et déclaration du Consul d'Italie à *Geneve* attestant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à la publication de ce mariage à *Gurone* vu l'article 71 du Code civil Italien.

Communiqué : à l'état civil de *Altwis* et à la Chancellerie d'Etat à *Lausanne*.

Signatures des époux :

Charles Estermann
Elvina Estermann

Signatures des témoins :

Fritz Liechti à *Payerne*
L. Battaini à *Payerne*

L'officier de l'état civil :

J. Meyer. Rapin

N° 34

Schaub-Liaudet

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schaub Hans Ulrich, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Buis (Bâle. Campagne) domicilié à Orbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Maispach le cinq Juin mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fil des défunts Adolphe Schaub

domicile des parents :

et de Elise nie Badoux

Nom et profession de l'épouse :

2° Liaudet Berthe

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt trois Aout mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Charles Liaudet

domicile des parents :

et de Elise Marie nie Tomini, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orbe le dix, à Montpreveyres le onze, à Buis le treize et à Payerne le quatorze Septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Orbe.

Signatures des époux :

Jean Schaub

Berthe Schaub

Signatures des témoins :

Charles Liaudet à Payerne

Georges Feytaud à Orbe

Communiqué : à l'état civil de

Buis et de Corcelles à Ropraz

L'officier de l'état civil :

L. Mathier, Ropraz

N° 35

Martin - Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Octobre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Louis Paul, gendarme

de Rossinière domicilié à Payerne

célibataire

né à Rossinière le dix sept avril — mil huit cent quatre vingt deux

fils de défunt Paul David Adolphe Martin

et de Sophie Lina née Martin domiciliée à Rossinière

2° Pittet Marie Brigitte Joséphine

de Villars le Terroir — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Echallens le cinq mars — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Aimé Honoré Pittet, cefetier

et de Marie Françoise née Juriens, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Rossinière et Villars le Terroir

le vingt cinq et à Payerne le vingt huit Septembre
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Rossinière Villars le Terroir et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Rossinière et Echallens.

Signatures des époux :

Louis Martin

Marie Martin

Signatures des témoins :

Gustave Pittet à Payerne

Le champion à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxner Rabin

N° 36

Aujourd'hui vingt six Octobre — mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre vingt~~

Liardet et Schläfli
nie Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liardet Paul, ouvrier terrassier

de Montpreveyres domicilié à Payerne

divorcié d'Hortense nie Mozattel dès le dix neuf Juin
mil neuf cent sept

né à Payerne le vingt un Avril — mil huit cent septante huit

fils de Charles Liardet, menuisier

et de Elise Marie nie Lomini, domiciliés à Payerne

2° Schläfli Marie Emma nie Margot, blanchisseuse

de Deisswyl (Berne) domiciliée à Payerne

divorcée d'avec Edouard Schläfli dès le dix Novembre
mil neuf cent cinq

née à Burgdorf le six Décembre — mil huit cent soixante cinq

fille de défunt Jules Daniel Margot

et de Marguerite Marie nie Maret

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt huit à München-
bussée le trente Septembre et à Montpreveyres le premier
Octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
déclarations de divorce, publica-
tions de mariage à Münchenbuch-
sée, Montpreveyres et Payerne

Communiqué : à l'état civil de
Cocelles le Jorat, ex Münchenbussée

Signatures des époux :

Paul Liardet

Emma Liardet

Signatures des témoins :

Paul Plumettay fils à Payerne

Emile Willmann à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Regier

N° 37
 Praderwand-Fivar

Aujourd'hui vingt huit Octobre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

Nom et profession de l'époux :

1° Praderwand James Fernand, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles près Sayerne — domicilié à Vers chez Perrin rue Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vers chez Perrin le trois Novembre — mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de défunt Louis Praderwand

domicile des parents :

et de Louise Susette née Hey, ménagère, domiciliée Vers chez Perrin

Nom et profession de l'épouse :

2° Fivar Marie Louise, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayerne — domiciliée à Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sayerne le vingt Mars — mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille de César Fivar, agriculteur

domicile :

et de défunte Marie Louise née Savary

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles et Sayerne le douze
 Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 et publications de mariage à
 Corcelles et Sayerne.

Signatures des époux :

Praderwand James
 Marie Praderwand

Signatures des témoins :

Luis Lina à Fibourg
 Alois Vallotton à Sayerne

Communiqué : à l'état civil de
 Corcelles près Sayerne

L'officier de l'état civil :

L. Marthe Dupin

N° 38

Aujourd'hui premier Novembre mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt-

Blaser - Taillard

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Blaser Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sangnau (Bene) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Chassotte (Gisioz) le dix sept Novembre mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de Frédéric Blaser, agriculteur à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Rosine Eberhart

Nom et profession de l'épouse :

2° Taillard Julie Hermine, domestique de ménage

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montilier le quatorze Juillet mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fille de défunt Joseph Louis Thymotee Taillard

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth Hüffer née Fasnacht, domiciliée à Morat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sangnau, Sainte Croix et Payerne le
cinq et aux Granges de Sainte Croix le dix huit Octobre mil neuf
cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Sangnau, Sainte Croix, Granges de
Sainte Croix et PayerneCommuniqué : aux officiers de
l'Etat Civil de Sangnau et Sainte Croix

Signatures des époux :

Alfred BlaserHermine Blaser

Signatures des témoins :

A. Bruder à PayerneE. Weckli à id

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

N° 39
Gavillet. Sidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre — mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet Edouard, agriculteur
de Peney le Sorat et Tucherens — domicilié à Peney le Sorat —
célibataire

né à Peney le Sorat le premier août - mil huit cent huitante —
fils de Henri Gavillet, agriculteur
et de Louise née Delessert, domiciliés à Peney le Sorat

2° Sidoux Susanne Louise
de Villars le Comte — domiciliée à Villars le Comte —
célibataire

née à Villars le Comte le huit juillet — mil huit cent huitante six
fille de Louis Sidoux, agriculteur
et de Louise Susanne née Jossevel, domiciliés à Villars le Comte

Les publications ont eu lieu à Villars le Comte et Tucherens le vingt six et à Peney le Sorat le vingt sept Septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Gavillet Edouard.

Gavillet Susanne

Signatures des témoins :

H. Gavillet, à Peney le Sorat

Louis Delessert, à iS

Communiqué : à l'état civil de Corcelles à Propres, de Mondou et de Deney à Noyens.

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

N° 40
Comte - Givelmil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui neuf novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Comte Henri, comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayerne domicilié à Sayerne

Etat civil :

veuf de Berthe Félicie née Rapin dès le sept Juin mil
neuf cent deux

Lieu et date de la naissance :

né à Lucens le quatre Juin — mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fils des défunts Jacques Comte

domicile des parents :

et de Olympie Caroline Louise née Roberti

Nom et profession de l'épouse :

2^e Givel Laura Susanne

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayerne domiciliée à Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sayerne le dix novembre — mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de défunt Jules Givel

domicile des parents :

et de Marie Louise née Senseyres, ménagère à Sayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt huit Septem-
bre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et acte de décès de Berthe Félicie
Comte née Rapin.

Signatures des époux :

H. Comte

L. Givel

Signatures des témoins :

E. Aiffenest à Sayerne

Emile Willommet à Sayerne

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Rapin

N° 41
Schläfli - Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre — mil neuf cent sept —
— ~~mil huit cent quatre vingt~~ —

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schläfli Jules Edouard, polisseur _____

de Deisswyl (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

célibataire _____

né à Payerne le quatre Mars — mil huit cent quatre vingt six —

fils de Edouard Schläfli, tailleur _____

et de Marie Emma née Margot, domiciliée à Payerne —

2° Cuany Jenny Amélie, ménagère _____

de Chevroux _____ domiciliée à Payerne _____

célibataire _____

née à Chevroux le vingt trois Septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Fanchette Charlotte Cuany, ménagère à Payerne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Münchenbuchsee le vingt cinq à
Chevroux et Payerne le vingt six Octobre mil neuf cent
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Münchenbuch-
see, Payerne et Chevroux

Communiqué : à l'état civil de
Münchenbuchsee et Grandson

Signatures des époux :

Schläfli Edouard
Amélie Schläfli

Signatures des témoins :

Louis Rapin à Payerne
Bucher Albert à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Rapin

N° 42

Aujourd'hui vingt deux Novembre — mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre vingt~~

Gaillet - Rappa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaillet Alfred, employé au chemin de fer
de Haut-Vully (Fribourg) — domicilié à Payerne
célibatairené à Herzens le douze Juin — mil huit cent huitante deux
fils de Auguste Gaillet, ancien employé au chemin de fer —
et de Elise née Mäder, domiciliés à Payerne2° Rappa Rose Jeanne Marie, lingère
de Carcoforo (Novare, Italie) — domiciliée à Payerne
célibatairenée à Payerne le douze Juin — mil huit cent huitante un
fille de Laurent Rappa
et de Françoise Maisonneuve à PayerneLes publications ont eu lieu au Haut-Vully le dix et à Payerne
le douze Octobre mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Payerne
et au Haut-Vully et déclaration
du Consul d'Italie à Genève établis:
sont que la publication n'était pas
nécessaire à Carcoforo (Italie).Communiqué : à l'état civil du
Haut-Vully à Môtiers et à la Chancellerie
d'Etat à Loussonne.

Signatures des époux :

Gaillet Alfred
Rose Gaillet

Signatures des témoins :

Hammervliet à Payerne
Doudier Henri à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Requin

N° 43
Layaz-Fouquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq novembre — mil neuf cent sept —
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Layaz Alphonse, charretier
de Montet (Broye, Fribourg) domicilié à Payerne
célibataire

né à Montet le dix neuf février — mil huit cent quatre vingt un —
fils de Joseph Eustache Layaz, agriculteur
et de Pauline née Chassot, domiciliés à Montet

2° Fouquet Marie Bertha, ménagère
de Morens (Fribourg) domiciliée à Payerne
célibataire

née à Morens le quatorze Septembre — mil huit cent quatre vingt quatre
fille des défunts Xavier Fouquet
et de Marie née Marmy

Les publications ont eu lieu à Morens le cinq, à Montet le
six et à Payerne le neuf novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Montet,
Morens et Payerne

Communiqué : à l'état civil de
Montet et Bussy.

Signatures des époux :

Layaz Alphonse
Bertha Layaz

Signatures des témoins :

Layaz Eustache à Montet
Fouquet Ignace à Morens

L'officier de l'état civil :

S. Mathier Rogin

N° 44

Pasteur. Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq novembre — mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasteur Jean Samuel, contre. maître cigareur —

de Sainte Croix — domicilié à Payerne —

célibataire veuf de Marie Séverine née Woëber des le dix-
sept Février mil neuf cent sept —

né à Payerne le treize Mai — mil huit cent septante quatre

fils de défunt Abram Isaac Pasteur —

et de Rosalie Jeanette née Galquin, ménagère à Payerne,

2° Michel Jeanne Alexandrine dite Alice, cigareuse

de Cheyres (Fribourg) — domiciliée à Payerne —

célibataire —

née à Montagny les Monts le trente Juin — mil huit cent quatre vingt six —

fille de défunt Adrien Michel —

et de Jérôme née Chappatte, ménagère à Payerne —

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf, à Cheyres le dix, à
St^e Croix et aux Granges de St^e Croix le onze novembre mil-neuf
cent sept —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse, acte
de décès de Marie Séverine Pasteur née
Woëber et publications de mariage à
St^e Croix, aux Granges de St^e Croix
et à Cheyres.Communiqué : à l'état civil de
St^e Croix et de Cheyres.

Signatures des époux :

Pasteur Samuel

Pasteur Alice

Signatures des témoins :

Peyretti Léon à Payerne

Muller-Helegre William
à Payerne

L'officier de l'état civil :

L. Maxime Dupin

N° 45

Grognuz Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grognuz Felix Constant, boisselier

de Poliez-Pittet domicilié à Payerne

divorcié d'avec Célestine Céline née Pittet dès le trois Novembre mil huit cent nonante neuf

né à Poliez-Pittet le dix Mars mil huit cent cinquante six.

fils des défunts François Grognuz

et de Marie Madeleine née Delamadeleine

2° Chevalley Marie Louise, ménagère

de Champtauvoz domiciliée à Champtauvoz

célibataire

née à Treytorrens le vingt six Octobre - mil huit cent soixante deux

fille de défunt Louis Samuel Chevalley

et de Louise Marguerite née Narzel

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet le vingt-trois, à Payerne le vingt six et à Champtauvoz le vingt sept Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de mariage Grognuz-Pittet avec déclaration de divorce et publications de mariage à Poliez-Pittet, Champtauvoz et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Bottens à Poliez le Grand et de Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Constant Grognuz
Marie Grognuz

Signatures des témoins :

Pavel Louis à Payerne
J. Pittet à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Repin

N° 46

Doudin-Lador

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Doudin Henri Louis, agriculteur de Payerne domicilié à Payerne célibataire

né à Payerne le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt trois fils de Alexandre François Doudin et de Julie née Duffey, domiciliés à Payerne 2° Lador Susanne, ouvrière à la Condenseuse de Bullet domiciliée à Payerne célibataire

née à Payerne le vingt un août mil huit cent quatre vingt cinq fille de François Théodore Lador, menuisier et de Fanny Marie Anne née Bossy, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Bullet le dix sept et à Payerne le dix neuf octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne et Bullet.

Signatures des époux :

Henri Doudin Suzanne Doudin

Signatures des témoins :

Léon Savary, à Payerne Gustave Rapien à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathur. Rapien

Communiqué : à l'état civil de Bullet.

Pub 24 janvier 1908 F. Comanissas préfet

Le N° 46 de la page 54 est celui de la dernière inscription faite en 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Payerne S. Mathur. Rapien Payerne le 31 Décembre 1907.

Un double a été remis le 2 Janvier 1908 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi. Payerne le 2 Janvier 1908 L'officier de l'état civil de Payerne S. Mathur. Rapien



N° 1

DeDompierre. Næter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° DeDompierre Ernest, professeur
de Sayerne domicilié à Sausanne
célibataire

né à Sayerne le quatre Juillet - mil huit cent huitante un -
fils de François Benjamin DeDompierre, boursier Communal à Sayerne
et de défunte Marianne Emma née Roulet

2° Næter Marguerite Lida Fanny, maîtresse d'école
de Aussersihl - Zurich domiciliée à Sayerne
célibataire

née à Oszod (Hongrie) le onze Septembre - mil huit cent huitante un -
fille de défunt Ernest François Louis Næter
et de Emma Caroline Wullicmoz domiciliée à Szatmar (Hongrie)

Les publications ont eu lieu à Sayerne, Zurich et Sausanne
le vingt un Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne.

Communiqué : à l'état civil de Sausanne et Zurich.

Signatures des époux :

DeDompierre
Marguerite De Dompierre

Signatures des témoins :

F. DeDompierre à Sayerne
Wullicmoz

L'officier de l'état civil :

L. Maxner, Réproux

N° 2

Michel-Fouguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :-

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :-

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :-

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michel Joseph Paul Albert, employé au chemin de fer
de Cheyres (Fribourg) domicilié à Payerne
célibatairené à Noirmont le six Février — mil huit cent quatre-vingt-un
fils de défunt Adrien Michel
et de Geromine née Chappatte, ménagère à Payerne
2° Fouguet Louise Ida, cigareuse
de Mores (Fribourg) domiciliée à Payerne
célibatairenée à Cugy le vingt quatre octobre — mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Jean Alphonse Fouguet, cordonnier
et de Louise Philomène Bussey, domiciliés à PayerneLes publications ont eu lieu à Cheyres et Mores le dix neuf et
à Payerne le vingt un Décembre mil neuf cent septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et autorisation
du père de l'épouse et publications de
mariage à Cheyres, Mores et
Payerne.Communiqué : à l'état civil de
Cheyres et Bussey.

Signatures des époux :

Michel Charles

Ida Michel

Signatures des témoins :

Alphonse Fouguet à Payerne
Emile Michel, à Payerne

L'officier de l'état civil :

E. Maxime Repin

N° 3

Aujourd'hui sept Janvier mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

Decorges. Widegger

Nom et profession de l'époux :

1° Decorges Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt cinq

Noms, profession et

fils de Jules Decorges, agriculteur à Payerne

domicile des parents :

et de défunte Julie née Brossy

Nom et profession de l'épouse :

2° Widegger Elise Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtornaye (Fribourg) domiciliée à Corcelles près Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt Juillet mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

filles de Aloÿs Maurice Widegger, ancien employé au chemin de fer

domicile :

et de Anne Lucie Thalman, domiciliés à Corcelles

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtornaye le dix sept à Payerne
et Corcelles le vingt un Décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Payerne, Châtornaye et Corcelles.

Communiqué : à l'état civil de Châtornaye et Corcelles.

Signatures des époux :

Jules Decorges
Elise Decorges

Signatures des témoins :

Léon Savary.
Edouard Daudin.
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :

J. Mathier. Ropin

N° 4
Piquet. Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piquet Jules Arthur, serrurier

de Chenit domicilié à Payerne

célibataire

né à Cheseaux Noires le trente un Décembre — mil huit cent septante sept —

fils de Jules Abram Piquet, ancien employé au chemin de fer —

et de Clorine née Thévroz, domiciliés à Payerne —

2° Clément Marie Eugénie, ménagère

de Granges domiciliée à Payerne

célibataire

née à Granges le onze Novembre — mil huit cent soixante neuf —

fille des défunts Georges Adrien Clément

et de Elise Caroline née Duc

Les publications ont eu lieu à Granges et au Sentier le dix sept,
au Brassus le dix huit et à Payerne le vingt un Dé-
cembre mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publica-
tions de mariage au Sentier, Bras-
sus, Granges et Payerne.Communiqué : à l'état civil au
Sentier et à Granges.

Signatures des époux :

Piquet Jules
Eugénie Piquet

Signatures des témoins :

Piquet Charles à Payerne
Koffer Marius à Payerne

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Ropin

N° 5

Fawer. Marmoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de district de Sausanne rendu en date du 2 Octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 26 Décembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 Janvier 1929
L'officier de l'état civil
S. MATHIER. RAPIN

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix-sept Janvier

mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fawer Friedrich, employé au chemin de fer

de Münchenuyler (Berne) — domicilié à Payerne

célibataire

né à Münchenuyler le quinze Juin — mil huit cent huitante quatre

fils de défunt Pierre Fawer

et de Madeleine née Büschli, domiciliée à Payerne

2° Marmoud Blanche Alexandrine, cuisinière

de Etcaux (Haute Savoie) — domiciliée à Payerne

célibataire

née à Romont le vingt quatre Octobre — mil huit cent huitante sept

fille de Etienne Marmoud, employé de l'équipe au chemin de fer

et de Marie née Krieger, domiciliés à Mézières près Romont

Les publications ont eu lieu à Münchenuyler et Mézières le vingt quatre

à Etcaux le vingt sept et à Payerne le vingt huit Décembre mil

neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, publications de mariage à Münchenuyler, Mézières, Payerne, et certificat de publication à Etcaux, autorisation des parents de l'épouse et déclaration de l'Ambassade de France à Berne.

Communiqué : à l'état civil de Münchenuyler et à la Chancellerie d'Etat à Sausanne

Signatures des époux :

Fawer Friedrich

Blanche Fawer

Signatures des témoins :

Henri Guex à Payerne

Gaillard Albert à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier. Rapin

N° **6****Duperex et Duperex née Jomini**Aujourd'hui **vingt huit Janvier**~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent sept(je dis : **mil neuf cent huit**) par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Duperex Ernest Jules, charpentier**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Rongemont** domicilié à **Payerne**

Etat civil :

divorcé de **Marie Marceline née Moret** dès le **vingt deux Mai mil neuf cent sept**

Lieu et date de la naissance :

né à **Ferrier, Blonay** le **vingt huit Janvier** mil huit cent **huitante**

Noms, profession et

fils de **François Emile Duperex, signeron**

domicile des parents :

et de **Marie Sophie née Koraley, domiciliés à Riaz**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Duperex Lina née Jomini**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Rongemont** domiciliée à **Payerne**

Etat civil :

femme dont le mariage avec **Jules Louis soit Ernest Jules Duperex** a été déclaré nul le **vingt sept Mars mil neuf cent six**

Lieu et date de la naissance :

née à **Payerne** le **neuf Novembre** mil huit cent **septante six**

Noms, profession et

fille des **défunts François Louis Jomini (je dis : François Jomini)**

domicile des parents :

et de **Jenny née Rapin**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Rongemont** le **Sept** et à **Payerne** le **onze Janvier** mil neuf cent **huit**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
acte de divorce d'Ernest Jules Duperex,
déclaration de nullité de mariage
entre les époux Duperex - Jomini,
et publications de mariage à
Rongemont et PayerneCommuniqué : à l'état civil de
Rongemont

Signatures des époux :

Ernest Duperex
Lina Duperex

Signatures des témoins :

Jay. Bonny à Payerne
Jean Gavin à id

L'officier de l'état civil :

H. Müller
complet

N° 7
Liechti - Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil neuf cent huit —
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liechti Fritz Ulrich, ouvrier à la Condenseuse

de Signau (Reine) domicilié à Fayerne

célibataire

né à Fayerne le vingt cinq Décembre mil huit cent huitante quatre

fil de Ulrich Liechti, cultivateur

et de Anna Elisabeth Aeberhard, domiciliés à Fayerne

2° Meyer Martha Rosa, cigareuse

de Buren Zum Hof (Reine) domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Courgevans le neuf Octobre mil huit cent huitante sept

fille de Jacob Meyer, tailleur

et de Rose Huillemin, domiciliés à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Signau et Vimpach le neuf et à Fayerne le onze Janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Signau, Vimpach et Fayerne

Communiqué : à l'Etat Civil de Signau et de Vimpach

Signatures des époux :

Fritz Liechti

Martha Liechti

Signatures des témoins :

Charles Besson à Fayerne

Jacques Kapin à id.

L'officier de l'état civil :

Matter *remplet*

N° **8****Scquin - Pasquetta**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **dix sept Février** mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scquin Jean Baptiste**, scienc de longde **Montjovet** province de **Turin**, **Italie** — domicilié à **Payerne**veuf de **Maria Guisippina** nie **Bosc** des le treize **Novembre** mil
neuf cent troisné à **S. Germain**, **Montjovet** le **vingt avil** — mil huit cent **soixante un** —fils de **Jean Pantalieu Scquin**, cultivateuret de **Marie Marine Grivon**, à **Montjovet**2° **Pasquetta** **Natalie Françoise**, tailleursede **Montjovet** (**Turin**, **Italie**) — domiciliée à **Payerne****Célibataire**née à **Montjovet** le **treize Juillet** — mil huit cent **septante six** —fille de **Pierre Joseph Pasquetta**, tailleur de pierreset de **Marie Françoise Scquin**, à **Montjovet**Les publications ont eu lieu à **Payerne** le **treize Novembre** mil
neuf cent sept et à **Montjovet** le **douze Janvier** mil
neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Scquin Jean Baptiste
Pasquetta Natalie
— Pièces déposées —Extraits de Naissance, acte de décès de la première
femme de l'époux, publication à **Payerne**, Certificat de
publication à **Montjovet** et permis du Département
de Justice et PoliceCommuniqué : à la Chancellerie
d'Etat à **Lansanne**.

Signatures des époux :

Emile Hillommet
Scquin Jean Baptiste
Scquin Natalie

Signatures des témoins :

Emile Hillommet à **Payerne**
Fr. Champion à **Payerne**

L'officier de l'état civil :

S. Mathier - Requin

N° 9

Serodino et Hoer nie
Roussel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars

mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Serodino Antonio Carlo, maçon

de Russo (Fessin) domicilié à Tayerne

veuf de Magdalena Weikert nie Ursöld dès le trois octobre
mil neuf cent sept

né à Russo le douze novembre - mil huit cent cinquante huit

fil des défunts Giuseppe Serodino

et de Margherita nie Borzini

2° Hoer Marie Cécile nie Roussel

de Coinsins domiciliée à Tayerne

veuve de Adolphe Floren Hoer dès le onze août mil neuf
cent cinq

née au Graboud, hameau, le vingt-trois août mil huit cent cinquante six-

filles de Pierre Joseph dit Antoine Roussel

et de Marie Marguerite nie Serdon

Les publications ont eu lieu à Russo, Tayerne, et Coinsins le
huit février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux et actes de décès de
Magdalena Serodino et d'Adolphe
Floren Hoer.

Communiqué : à l'état civil de
Russo et Begnins.

Signatures des époux :

Antonio Serodino

Cécile Serodino

Signatures des témoins :

F. de Doupière

G. Seron.

L'officier de l'état civil :

S. Maxime Repin

N° 10

Brossy - Jan

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui douze Mars mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brossy Louis Michel, agriculteur
de Payerne domicilié à Payerne
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Payerne le vingt Janvier mil huit cent soixante neuf
fils de Auguste Brossy agriculteur
et de Marie dite Marianne née Bossy, à Payerne

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Jan Jeanne Lia, ménagère
de Corcelles près Payerne domiciliée à Corcelles
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Corcelles le quatre Octobre mil huit cent huitante
fille de défunt Henri Jan
et de Sophie Elise née Coucet à Corcelles

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne et Corcelles le vingt-deux Février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Payerne et Corcelles.

Signatures des époux :

Louis Brossy
Lia Brossy

Signatures des témoins :

Emile Willommet à Payerne
Oscar Gillieron à Payerne

Communiqué : à l'état civil de Corcelles près Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mathier - Rapin

N° 11

Marti Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Mars mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marti Gottfried, agriculteur

de Rüggisberg (Berne) domicilié à Sayerne

célibataire

né à Gasel (Köniz), le douze novembre mil huit cent huitante sept-

fil de défunt Christian Marti

et de Magdalena née Spanni

2° Savary Rosine, ménagère

de Sayerne domiciliée à Sayerne

célibataire

née à Sayerne le treize Juillet mil huit cent septante trois

fille de défunt Samuel Savary

et de Louise Julie Mian, domiciliée à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Rüggisberg le vingt un et à
Sayerne le vingt deux Février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance et publications de mariage à Rüggisberg et Sayerne.

Communiqué : à l'état civil de Rüggisberg.

Signatures des époux :

Gottfried Marti Savary
Rosine Marti Savary

Signatures des témoins :

G. Savary à Sayerne
E. Hillommet

L'officier de l'état civil :

L. Maxther. Ropin

N° 12

Gürtler - Nüssbaum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

D'une communication du Directeur du Bureau Cantonal de l'état civil du Canton de Genève, il résulte que Gürtler Alphonse Floreni a été reçu ci: citoyen genevois, ressortissant à la Commune de Vernier le 28 Mars 1918.
 Inscrit le 25 juillet 1918
 L'officier de l'état civil
 Sp. Maxime Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police, à l'état civil de Allschwil, Grosshochstetten et au Bureau Cantonal de l'état civil de Genève.

Aujourd'hui vingt Mars

mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gürtler Alphonse Floreni, chaudronnier

de Allschwil (Bâle-Campagne) ^{et de} domicilié à Payerne

Célibataire

né à Allschwil le neuf Octobre — mil huit cent soixante quatre

fils de défunt Michel Gürtler

et de Marguerite Fluri

2° Nüssbaum Anna Marie, bonne d'enfants

de Grosshochstetten (Berne) — domiciliée à Genève

Célibataire

née à Flamatt le trois Mars — mil huit cent septante six

fille de Jean Nüssbaum, menuisier

et de défunte Anna Marie née Flühmann

Les publications ont eu lieu à Grosshochstetten le quatorze, à Genève et Payerne le quinze et à Allschwil le vingt Février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Allschwil Grosshochstetten, Payerne et Genève

Signatures des époux :

Alphonse Gürtler
Marie Gürtler

Signatures des témoins :

L. Watter, à Payerne
R. Frenschler : S

Communiqué : à l'état civil de Allschwil, et Grosshochstetten et en Bureau (de) Cantonal de l'état civil de Genève.

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Ropin

N° 13

Bruder-Stucki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruder Adolphe, marchand de bétail
de Scengen (Argovie) domicilié à Payerne
célibataire

né à Scengen le vingt deux août - mil huit cent septante-neuf -
fils de Jacob Bruder, marchand de bétail à Scengen
et de défunte Anna née Häfeli

2° Stucki Marie Julie
de Münsingen (Berne) domiciliée à Payerne
célibataire

née à Fribourg le vingt trois février mil huit cent quatre-vingt quatre
fille de Stucki Gottlieb armurier
et de Catherine née Kleeb, domiciliés à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Scengen et Payerne le vingt un
et à Münsingen le vingt trois Mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extraits de naissance et publications de mariage à Scengen, Münsingen et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Scengen et Münsingen.

Signatures des époux :
Bruder Adolf
Marie-Julie Bruder

Signatures des témoins :
Philippe Fontanier
Ernest Weckli
tous deux à Payerne.

L'officier de l'état civil :
L. Maxner-Ropin

N° 14

Porta-Gullicmoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Avril ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porta Maurice Charles Ernest, professeurde Sausanne, Savigny et Cully — domicilié à Saint Gilles les Bruxellescélibatairené à La Sarras le vingt trois Mai — mil huit cent septante neuf —fils de Auguste Porta, pasteuret de Florence Marie Pauline née Delhorbe, domiciliés à La Sarras2° Gullicmoz Angèlede Vuarrens — domiciliée à Payernecélibatairenée à Cernier le vingt six Juin — mil huit cent quatre vingt sixfille de Alfred Gullicmoz, inspecteur forestieret de Marie Fanny née Schumacher, domiciliés à PayerneLes publications ont eu lieu à Savigny le vingt six, à Sausanne,
Cully et Vuarrens le vingt sept à Payerne le vingt neuf Février
et à Saint Gilles les Bruxelles le premier Mars mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, Publications de
mariage à Sausanne, Savigny, Cully,
Vuarrens et Payerne, Certificat de
publication à Saint Gilles les Bruxelles
et lettre du Département autorisant
la célébration.Communiqué : à l'état civil de
Sausanne, Savigny, Cully et Vuarrens.
Article 19 du Règlement de Guide
p. mise à l'échange

Signatures des époux :

Maurice Porta
Angèle Porta

Signatures des témoins :

Aug. Porta past. à La Sarras
A. Gullicmoz J. J. à Payerne

L'officier de l'état civil :

Le Marquis. Repin

N° 15

Gardiol. Sullimoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril _____ mil neuf cent huit —
 _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gardiol Louis, pasteur _____

de Chabrey _____ domicilié à Gallorbe _____

célibataire _____

né à Vigan (Gard, France) le six Octobre - mil huit cent quatre vingt deux

fils de Paul Gardiol, pasteur _____

et de Delphine Stéphanie nie Chantenet, à Teyrane _____

2° Sullimoz Jeanne _____

de Suarrens _____ domiciliée à Teyrane _____

célibataire _____

née à Teyrane le vingt huit Juin - mil huit cent quatre vingt trois

fille de Henri Charles Sullimoz _____

et de Elise Marie nie Hoffer, à Teyrane _____

Les publications ont eu lieu à Gallorbe et Suarrens le vingt sept,
 à Chabrey le vingt huit et à Teyrane le vingt neuf février
 mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
 civil de Gallorbe

Communiqué : à l'état civil de
 Constantine, Gallorbe et Suarrens

Signatures des époux :

Lo Gardiol

Jeanne Gardiol

Signatures des témoins :

M. Gardiol à Lansume

Paul Grenier, Les Molles.

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu-Rapin

N° 16

Thierwächter-Fontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avil _____ mil neuf cent huit —
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thierwächter Gottfried, charrier _____

de Wohlen (Berne) _____ domicilié à Payerne _____

veuf de Marie Joséphine née Fontaine dès le treize Avil
mil neuf cent sept _____

né à Badelfingen le cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt un _____

fils de Johannes Thierwächter, agriculteur à Ostermanigen

et de défunte Elisabeth Peter _____

2° Fontaine Anne Marie, cigareuse _____

de Fétigny (Fribourg) _____ domiciliée à Fétigny _____

célibataire _____

née à Fétigny le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt six

fille de défunt Jacques Joseph Casimir Fontaine _____

et de Madeleine Thibomène née Fontaine, domiciliée à Fétigny

Les publications ont eu lieu à Fétigny le sept à Wohlen le huit
et à Payerne le onze Avil mil neuf cent huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance, acte de décès
 de Marie Joséphine née Fontaine
 et publications de mariage à Wohlen
 Fétigny et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de
 Wohlen et Fétigny.

Signatures des époux :

Gottfried Thierwächter

Anna Thierwächter

Signatures des témoins :

Fontaine Joseph à Fétigny

Fontaine Henri à Fétigny

L'officier de l'état civil :

S. Manner, Lepin


N° 17
Savary - Ney

Aujourd'hui Six Mai ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Savary César, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayeme domicilié à Sers-chez-Terim nère Fayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayeme le vingt six Mai mil huit cent Septante

Noms, profession et

fil de défunt Daniel Savary

domicile des parents :

et de Susanne Louise née Ney, ménagère, domiciliée à Sers-chez-Terim

Nom et profession de l'épouse :

2° Ney Henriette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayeme domiciliée à Etrabloz nère Fayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Etrabloz le vingt un Décembre mil huit cent Septante un

Noms, profession et

fille de défunt Frédéric Ney

domicile :

et de Rosalie Julie née Hoget, ménagère, domiciliée à Etrabloz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayeme le vingt un Mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et
publication de mariage à Fayeme.

Communiqué :

Signatures des époux :

César Savary
Henriette Savary

Signatures des témoins :

P. Niffenegger
Fritz Samoy à Fayeme
à id

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

N° 18

Ney - Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mai mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ney Frédéric Henri, agriculteur

de Fayerne domicilié à Strabloz nièce Fayerne

veuf de Elise née Donnez dès le vingt un Juin mil huit cent quatre
vingt-seize

né à Strabloz le cinq Septembre mil huit cent soixante

fils de défunt Frédéric Ney

et de Julie Rosalie née Dioget, domiciliée à Strabloz

2° Savary Méry Elise, ménagère

de Fayerne domiciliée à Serb.chez-Savary nièce Fayerne

célibataire

née à Serb.chez-Savary le cinq Septembre mil huit cent soixante trois

fille de défunt Fritz Savary

et de Jenny née Papin, ménagère, domiciliée à Serb.chez-Savary

Les publications ont eu lieu à Fayerne le dix huit avril mil neuf cent
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
extrait de décès de Elise Ney née Donnez
et publication de mariage à Fayerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Frédéric Ney

Méry Ney

Signatures des témoins :

G. Savary à Fayerne

E. Villammet à Fayerne

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 19

Pidoux - Bovey

Aujourd'hui neuf Mai ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Pidoux Louis, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel sur Encens domicilié à Combremont le Grand

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Combremont le Grand le dix neuf Juin mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Jean Samuel Pidoux, charon

domicile des parents :

et de Yvonne Mariame née Barrand, domiciliés à Combremont le Grand

Nom et profession de l'épouse :

2° Bovey Hilda, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chanéaz domiciliée aux Freize Cantons, rière Dilleneuve (Fribourg)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Freize Cantons (Dilleneuve) le neuf Juin mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Louis Ferdinand Bovey, agriculteur

domicile :

et de Isaline née Besson, domiciliés rière Dilleneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le deux, à Dilleneuve le trois, à Chanéaz et à Forel le quatre avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antériorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Louis Pidoux
Hilda Bovey

Signatures des témoins :

Alfred Bovey rière Dilleneuve
E. Willmann rière Dilleneuve

Communiqué : à l'Etat Civil
de Encens, Combremont le Grand,
Hollandins et Surpierre

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

N° 20

Perin et Friedrich
née Almendinger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Mai ~~mil neuf cent huit~~ —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin Henri Louis, confiseur

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le dix neuf Juillet mil huit cent Soixante

fils de François Samuel Daniel Perrin

et de Marguerite Sara née Guignier, décédés

2° Friedrich Madeleine née Almendinger, ménagère

de Dorlikon (Commune de Thalheim, Zurich) domiciliée à Payerne

sœur de Jean Ulrich Friedrich dès le vingt Sept Mai mil neuf cent

Sept

née à Dürnan (Wurtemberg) le deux octobre mil huit cent quarante un

fille de Jean Georges Jacob Almendinger

et de Marguerite née Almendinger, décédés

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq et à Thalheim
le vingt six Avril mil neuf cent huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de baptême de l'épouse et lettre
du Département autorisant l'emploi
de cet acte, extrait de décès de Jean
Ulrich Friedrich et publications de
mariage à Payerne et Thalheim.Communiqué : à l'Etat Civil
de Thalheim.

Signatures des époux :

H^{ri} Perrin
Marguerite Guignier

Signatures des témoins :

Louis Pittet Jomini (à Payerne)
Julio Gisel (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

N° 21

Kolb - Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kolb Friedrich, fonctionnaire aux douanes

de Güttingen (Sungodie) domicilié à Fenerthalen (Zürich)

célibataire

né à Altnau (Sungodie) le deux Mai mil huit cent quatre vingt

fils de défunt Ferdinand Kolb

et de Rosina née Vogel, domiciliée à Altnau

2° Gachet Sonisa Emma

de Grandcour domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Fayerne le onze Janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Eugène Gachet, libraire

et de Bertha Emma née Givaz, domiciliée à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Güttingen le dix, à Fenerthalen le onze,
à Grandcour le treize, et à Fayerne le quatorze Mars mil neuf
cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Fenerthalen

Communiqué : à l'Etat Civil
de Güttingen, Fenerthalen et Grandcour.

Signatures des époux :

Fritz Kolb
Emma Kolb

Signatures des témoins :

A. Papin à Fayerne

Krebs à Zürich

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 22

Bnache - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mai ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bnache Jacques François, agriculteurde Payerne domicilié à Payerneveuf de Emma Louise Frévoz née Savary dès le onze octobre mil neuf cent septné à Payerne le deux Décembre mil huit cent soixante troisfils de Jacques Daniel Bnache, agriculteur à Payerneet de défunte Anna née Ruffener2° Perrin Emma Berthe, ménagèrede Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatre août mil huit cent cinquante septfille des défunts Abraham Perrinet de Suzanne Louise née MéanLes publications ont eu lieu à Payerne le neuf Mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
acte de décès de Emma Louise Bnache
née Savary et publication de mariage
à Payerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Jacques BnacheEmma Bnache

Signatures des témoins :

César Perrin (à Payerne)César Perrin (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 23

Rapin - Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Sept Mai ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Clovis, boyer

de Corcelles près Fayenne domicilié à Fayenne

célibataire

né à Corcelles le dix huit Janvier mil huit cent quatre vingt deux

fils de Constant Rapin, négoiant

et de Louise née Cherbain, domiciliés à Corcelles

2° Girard Louise Frida

de Fayenne domiciliée à Sansame

célibataire

née à Fayenne le vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt huit

fille de Henri Emile Girard, chef de Service

et de Emma Caroline née Goux, domiciliés à Sansame

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Sansame et Fayenne le
vingt cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, condensation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Corcelles, Sansame et Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de Corcelles et Sansame

Signatures des époux :

C. Rapin - Girard

Louise Rapin

Signatures des témoins :

J. Buechy (à St. Jmes)
Chax (à Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl.

N° 24
Frachsel - Furstmil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~Aujourd'hui trente Mai _____
_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Frachsel Christian, electricien _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Venk (Beme) _____ domicilié à Payerne _____

Etat civil :

divorcé de Rachel Caroline née Hlenchoz dès le quinze Décembre
mil neuf cent cinq _____

Lieu et date de la naissance :

né à Rolle le quatorze Janvier _____ mil huit cent Soixante huit _____

Noms, profession et

fils des défunts Pierre Frachsel _____

domicile des parents :

et de Elisabeth Bratschi _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Furst Julie Elisabeth, gérante _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich _____ domiciliée à Vansanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Zurich le vingt Janvier _____ mil huit cent Septante un _____

Noms, profession et

fille de Jakob Hieronymus Furst _____

domicile des parents :

et de Elisabeth Raumberger, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Venk le treize,
à Zurich et à Vansanne le quatorze avril mil neuf cent huit _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
extrait de jugement en divorce des époux
Frachsel et Hlenchoz, et publications
de mariage à Venk, Zurich, Vansanne
et Payerne _____Communiqué : à l'état civil
de Venk, Zurich et Vansanne

Signatures des époux :

Frachsel

Julia Frachsel

Signatures des témoins :

Jaq. Bonnyer à Payerne

Albat à _____

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 25

Siegrist - Caille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siegrist Emile, employé au chemin de fer

de Menziken (Argovie) domicilié à Fayerne

célibataire

né à Fayerne le onze Février _____ mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Jacob Gottlieb Siegrist, cordonnier

et de Justine née Mayor, domiciliés à Fayerne

2° Caille Rosine Marie

de Fayerne domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Fayerne le onze Avril _____ mil huit cent quatre vingt

fille de Charles Frédéric Caille, agriculteur

et de Maria Bertha née Bossy, domiciliés à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Menziken et à Fayerne le neuf Mai
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Menziken
et Fayerne

Communiqué : à l'état civil
de Menziken

Signatures des époux :

Siegrist Emile

Caille Rosine

Signatures des témoins :

Kastner Joseph (à Fayerne)

B. Jominis (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

N° **26**

Cartier - Bon

Aujourd'hui **huit Juin** mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Cartier Charles Louis**, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de **Gilly** domicilié à **Sayeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Gilly le quinze Mai** mil huit cent **Septante neuf**

Noms, profession et

fils de **défunt Jules Auguste Cartier**

domicile des parents :

et de **Julie Elisa** née **Renard**, domiciliée à **Paris**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Bon Marie Marguerite**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Besaix (Nenchâtel)** domiciliée à **Sayeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Gilly le vingt trois Juillet** mil huit cent **Septante six**

Noms, profession et

fille des **défunts Charles Henri Bon**

domicile des parents :

et de **Vonise** née **Fasel**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Gilly et à Besaix le treize**, et à **Sayeme le seize Mai** mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Gilly, Besaix et Sayeme.

Signatures des époux :

C. Cartier

Marguerite Cartier

Signatures des témoins :

Remy Rue Louis (à Sayeme)

Louis Schütz

(2 4)

Communiqué : à l'Etat Civil

de **Gilly et Besaix.**

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

N° 27
Criblez - Ramseyer

Aujourd'hui onze Juin mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Criblez Fernand Hector, Scieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Péry (Reine) domicilié à Payerne, à la Foule

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cortébert le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Arnold Criblez, horloger

domicile des parents :

et de Nély nie Challandes, domiciliés au Voile

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramseyer Cécile Eléonore, ouvière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Signan (Reine) domiciliée à Payerne, à la Foule

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dard-chez-Ferim / Payerne le trente un Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Euphrasie Insette Ramseyer, ménagère, domiciliée à Payerne

domicile :

et de à la Foule

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Péry et Signan le quinze et à Payerne le seize Mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Péry, Signan et Payerne

Signatures des époux :

Fernand Criblez
Cécile Criblez

Signatures des témoins :

Jay Bonny (à Payerne)
F. Boret Plommetta (à id.)

Communiqué : à l'Etat Civil

de Péry et de Signan

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 28
Sabary-Gongler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sabary Gérard, employé au chemin de fer

de Fayeme domicilié à Fayeme

célibataire

né à Fayeme le vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Emile Sabary, employé au chemin de fer à Fayeme

et de défunte Marie nee Hermann

2° Gongler Marie Marguerite, couturière

de Granges-Tacot (Fribourg) domiciliée à Fribourg

célibataire

née à Fribourg le deux Décembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jacques Isidore Gongler, ancien mécanicien

et de Joséphine nee Ingin, domiciliés à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Fayeme le vingt, Fribourg le vingt un
et Granges-Tacot le vingt deux Juin mil neuf cent huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Fayeme, Granges-Tacot et Fribourg.Communiqué : à l'état civil
de Quinzier et de Fribourg.

Signatures des époux :

Gérard Sabary-Gongler
Marie Sabary

Signatures des témoins :

G. Savary à Fayeme
E. Willommet à id

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

N° 29
Clot. Somini

Aujourd'hui dix sept Juillet mil neuf cent huit —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Clot François Oscar, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Curtilles domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Curtilles le trente Juin — mil huit cent soixante huit-

Noms, profession et

fils de 2 défunts Jean Clot

domicile des parents :

et de Louise Marie née Caillet

Nom et profession de l'épouse :

2° Somini Amélie Caroline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le vingt trois Janvier - mil huit cent septante un -

Noms, profession et

fille de Frédéric Daniel Somini, charpentier

domicile :

et de Marianne Jeanette née Somini, domiciliés à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Curtilles le dix sept et à Payerne le vingt Juin mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publications de mariage à Curtilles et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Lucens

Signatures des époux :

Oscar Clot

Caroline Clot

Signatures des témoins :

E. Willommet à Payerne

Oscar Gillieron à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxcher. Ropin

N° 30

Righetti - Hyllommet

Aujourd'hui vingt cinq Juillet ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Righetti Paul, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Brens (Essin) domicilié à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayenne le vingt un Juin mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

filz de Baptiste Edouard Righetti, maçon

domicile des parents :

et de Elise Favre, domiciliés à Fayenne

Nom et profession de l'épouse :

2° Hyllommet Louise, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayenne domiciliée à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ysmond le sept Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Louis Daniel Hyllommet, journalier

domicile des parents :

et de Sophie Marie née Mayor, domiciliés à Fayenne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brens le trois et à Fayenne le quatre Juillet mil neuf cent huit

Par jugement du Tribunal du district de Fayenne, rendu en date du 5 Décembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 21 Janvier 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 Janvier 1933.
L'officier de l'état civil
Matter



Communiqué au Département de Justice et Police le 25 Janvier 1933.

En date du 30 Août 1940, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre en ce sens que le nom patronymique de l'épouse orthographe sans erreur 'Hyllommet' soit orthographié 'Hyllommet'.

Inscrit le 2 Septembre 1940
L'officier de l'état civil
Matter

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Brens et Fayenne.

Signatures des époux :

Righetti Paul
Louise Righetti

Signatures des témoins :

Leu Louis (à Fayenne)
Cherbuin Louis (à id)

Communiqué : à l'Etat Civil de Brens

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

N° 31

Deppierraz - Deppierraz

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Deppierraz Charles Henri, agriculteur
de Denezzy domicilié à Denezzy
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Denezzy le trente Octobre mil huit cent Septante cinq
fils de Edouard Deppierraz, agriculteur
et de Rosine née Nischler, domiciliés à Denezzy

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Deppierraz Léa, ménagère
de Denezzy domiciliée à Denezzy
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Denezzy le neuf Mars mil huit cent Septante sept
fille des défunts Jean Daniel Deppierraz
et de Adèle née Crismel

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Denezzy le vingt cinq Juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezzy

(Signature)

Communiqué : à l'état civil de Denezzy

(Signature)

Signatures des époux :

Henri Deppierraz
Léa Deppierraz

Signatures des témoins :

(Signature) à Fayome
(Signature) à Fayome

L'officier de l'état civil :

(Signature) remplst

N° 32

Cachin - Semat

Aujourd'hui vingt six août ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cachin Aloïs, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerniat domicilié à Cerniat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cerniat le vingt avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Charles Cachin, agriculteur

domicile des parents :

et de Suzette Elise née Wist, domiciliés à Cerniat

Nom et profession de l'épouse :

2° Semat Lucie Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sottens domiciliée à Granges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Seignaux le premier Juillet mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Jules Emile Semat

domicile des parents :

et de Nancy Henriette née Wist, décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cerniat le six, à Sottens et à Granges le sept août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villaxel

Communiqué : à l'état civil de Villaxel, St. Cierges et Granges

Signatures des époux :

Aloïs Cachin

Lucie Cachin

Signatures des témoins :

Octave Cachin à Cerniat

Léon Briaud à St. Cierges

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 33.

Matter - Plumettaz

Aujourd'hui vingt un Septembre _____ mil neuf cent huit _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Matter Jean _____, négoiant _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Noosleeran (Argovie) _____ domicilié à Tayerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le dix Mai _____ mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

_____ fils de Louis Henri Matter _____, agent de la Banque Cantonale _____

domicile des parents :

et de Marianne Louise née Papin _____, domiciliés à Tayerne _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Plumettaz Marguerite _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne _____ domiciliée à Tayerne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le dix Janvier _____ mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

_____ fille de Paul Plumettaz _____, cafetier _____

domicile :

et de Marie née Tomini _____, domiciliés à Tayerne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noosleeran et Tayerne le vingt-
neuf Août mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à
Noosleeran et Tayerne _____

Communiqué : à l'Etat civil
 de Noosleeran _____

Signatures des époux :

Matter _____

Marg. Matter _____

Signatures des témoins :

W. R. G. (à Winterthur) _____

Paul Plumettaz fils (à Tayerne) _____

L'officier de l'état civil :

Matter _____
 remplace

N° 34
Fontaine - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre ^{mil neuf cent huit} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontaine Louis Firmin, domestique de campagne
de Fétigny (Fribourg) domicilié à Payerne
veuf de Caroline Marie née Ding dès le trente un Mars mil neuf cent
Sept

né à Fétigny le dix Octobre mil huit cent soixante trois
fils des défunts Pierre Xavier Fontaine
et de Joséphine Philomène née Moret

2° Rey Angèle Rosine, domestique de ménage
de Aumont (Fribourg) domiciliée à Payerne
célibataire

née à Aumont le vingt neuf Mai mil huit cent septante huit
fille des défunts Constant François Rey
et de Beatrice dite Rose née Solery

Les publications ont eu lieu à Fétigny et Aumont le onze et 2
Payerne le douze Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
extrait de décès de Caroline Marie
Fontaine née Ding et publications
de mariage à Fétigny, Aumont
et Payerne

Communiqué : à l'état civil
de Fétigny et (Payerne) Aumont

Signatures des époux :

Fontaine Louis
Angèle Fontaine

Signatures des témoins :

Charicie Auguste
Willommet Lina
(2 témoins)
(2 Payerne)

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempl. et

N° 35
 Rossier - Brand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Henri, boulangier

de Villarzel domicilié à Fayenne

célibataire

né à Fayenne le dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Henri Rossier, boulangier

et de Elise née Groux, domiciliés à Fayenne

2° Brand Marie Frieda, cuisinière

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Berne le onze Février mil huit cent quatre vingt trois

fille de Maria Brand, ménagère à Berne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Villarzel et Sumiswald le dix-huit
 et à Fayenne le dix neuf Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
et publications de mariage à
Villarzel, Sumiswald et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de
Villarzel et de Sumiswald

Signatures des époux :

Henri Rossier
Frieda Rossier Brand

Signatures des témoins :

Bruin (à Fayenne)
Spring - Combe (à id)

L'officier de l'état civil :

Mattew
 remplst

N° **36****Cherbuin - Catillat**Aujourd'hui **trente Octobre****mil neuf cent huit**
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Cherbuin Samuel François**, **ménisier**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Jayeme** _____ domicilié à **Jayeme** _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Jayeme** le **dix Sept Juin** _____ mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de **défunt Louis Frédéric Cherbuin**

domicile des parents :

et de **Charlotte** née **Chappuis**, **ménagère** à **Jayeme**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Catillat Marie Alice**, **cigarière**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Engy (Fribourg)** _____ domiciliée à **Engy** _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Engy** le **vingt trois Octobre** _____ mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de **défunt Marc Catillat**

domicile des parents :

et de **Henriette** née **Berchier**, **ménagère** à **Engy**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Jayeme** le **dix et à Engy** le **douze**
Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
et publications de mariage à Engy
et Jayeme

Communiqué : à l'état civil
de **Engy**

Signatures des époux :

Cherbuin Samuel**Cherbuin Alice**

Signatures des témoins :

J. Pallelian à **Jayeme****Emile Willommet** à **id.**

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 37

Buache - Briod née Jomini

Aujourd'hui trente Octobre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Buache Albert Eugène, peintre en bâtiments

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fil de défunt Daniel Eugène Buache

domicile des parents :

et de Louise née Doudin, ménagère à Tayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Briod Marguerite née Jomini, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Encens et Forel sur Mendon domiciliée à Tayerne

Etat civil :

veuve de Alix Briod dès le douze Novembre mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le dix huit Juillet mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

filles de Albert Jomini, cultivateur

domicile :

et de Jenny née Guerber, domiciliés à Tayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tayerne le dix neuf, à Encens et Forel le vingt un Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, acte de décès de Alix Briod et publications de mariage à Encens, Forel et Tayerne.

Communiqué : à l'état civil de

Encens.

Signatures des époux :

Buache Albert

Marguerite Buache

Signatures des témoins :

César Doudin

(à Tayerne)

Alexandre Doudin

(à id)

L'officier de l'état civil :

Mattew
remplacé

N° 38

Aujourd'hui trente Octobre mil neuf cent huit

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Marti Emile Jakob, voyageur de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Othmarsingen (Argovie) domicilié à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Othmarsingen le six Janvier mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Gaspar Marti

domicile des parents :

et de Serena nee Speich, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Ballotton Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Morges et Vallorbe domiciliée à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fayenne le dix huit Décembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de César Louis Ballotton, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Louise nee Tomini, domiciliés à Fayenne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le neuf, à Morges, à Othmarsingen et à Fayenne le dix Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publications de mariage à Othmarsingen, Morges, Vallorbe et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de Othmarsingen, Morges et Vallorbe

Signatures des époux :

E. MartiMarie Marti

Signatures des témoins :

H. Frossard à FayenneA. Ballotton à id.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 39
 Willommet - Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willommet Charles, ouvrier à la condenserie

de Tayerne domicilié à Tayerne

célibataire

né à Tayerne le six juillet mil huit cent quatre vingt six

fils de défunt Louis Willommet

et de Sophie nie Doudin, ménagère à Bercher

2° Goumaz Marie Lucie, cuisinière

de Fétigny (Fribourg) domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Fétigny le huit Mars mil huit cent quatre vingt deux

fille de défunt Alfred Emmanuel Goumaz

et de Philomène dite Marie nie Sansonnens, ménagère à Fétigny

Les publications ont eu lieu à Fétigny et Tayerne le dix sept Octobre
 mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
 et publications de (Fétigny) mariage
 à Fétigny et Tayerne.

Communiqué : à l'état civil de
 Fétigny

Signatures des époux :

Charles Willommet

Lucie Willommet

Signatures des témoins :

Paul Lottini 1^{er} à Tayerne

Jacques Rapin 2^e id.

L'officier de l'état civil :

Mattler
 rempli

Le Numéro 39 de la présente page
 93 est celui de la dernière inscrip-
 tion faite en 1908.
 Les deux doubles du présent
 registre sont conformes.
 Ce que nous certifions.
 L'officier de l'état civil de Tayerne
 M. Mattler. Rapin
 Tayerne le 31 Décembre 1908.

Un double a été remis le 4 Jan-
 vier 1909 à l'autorité cantonale
 en exécution de l'article 2 de la Loi.
 Tayerne le 4 Janvier 1909.
 L'officier de l'état civil de Tayerne.
 M. Mattler. Rapin



Vu le 12 février 1909. F. Lomanusson
 Préfet

N° 1
Jidoux - Jidoux

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf

Aujourd'hui vingt huit Janvier

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jidoux Alcide, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel domicilié à Forel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Forel le douze avril mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fil de défunt Jean François Jidoux

domicile des parents :

et de Isaline née Tichonmat, à Forel

Nom et profession de l'épouse :

2° Jidoux Alice Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel et Villars le Comte domiciliée à Forel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Forel le dix sept Novembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Jean Auguste Jidoux, agriculteur à Forel

domicile des parents :

et de Susanne Marguerite née Jidoux, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Forel le huit et à Villars le Comte le dix Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Encens.

Signatures des époux :

Alcide Jidoux

Emma Jidoux

Signatures des témoins :

Henri Fraux (à Hommesches)

Alais Jidoux (à Forel)

Communiqué : à l'Etat Civil

de Encens et de Denezéy

L'officier de l'état civil :

Mattew rempl. st.

N° 2
 Chevalley - Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Aimé Marins, agriculteur

de Champtavoz domicilié à Freytorrens

célibataire

né à Champtavoz le dix Décembre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Emile Daniel Chevalley, décédé

et de Justine née Chevalley, ménagère à Freytorrens

2° Gilliand Marie Adine, ménagère

de Combremont le Grand domiciliée à Freytorrens

célibataire

née à Combremont le Grand le dix Janvier mil huit cent quatre vingt six

fille de Félix Gilliard, agriculteur

et de Anna née Feytrignet, ménagère, domiciliée à Freytorrens

Les publications ont eu lieu à Champtavoz, à Freytorrens et à Combremont le Grand le neuf Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Combremont le Grand

Communiqué : à l'Etat Civil de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Aimé Chevalley
Marie Chevalley

Signatures des témoins :

Esther Gilliard
Jules Chevalley (à Freytorrens)

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° 3

Plumettaz - Spicher

Aujourd'hui Six Février ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Plumettaz Emile, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

_____ fils de François Paul Plumettaz, concierge

domicile des parents :

et de Louise Ernestine Hinderling, domiciliés à Tayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Spicher Rosa Louise, ouvrière à la condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Köniz (Berne) domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Signerolle le vingt huit Mai mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

_____ fille de défunt Rodolphe Spicher

domicile des parents :

et de Marie Streit, ménagère à Tayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Köniz le huit et à Tayerne le neuf
Janvier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Köniz
et Tayerne

Signatures des époux :

E. Plumettaz Spicher
E. Plumettaz Spicher

Signatures des témoins :

Jules Heubler présent
Emile Willommet id

Communiqué : à l'état civil de

Köniz

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

N° 4

Charmey. Crépon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Février ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charmey Charles, cafetier

de Oleyres domicilié à Payerne

veuf de Lina Lia née Ludy des le quatre Juin mil neuf cent sept

né à Oleyres le onze Octobre mil huit cent septante un

fil des defunts Daniel Charmey

et de Rose Marguerite née Saquerod

2° Crépon Marie Marguerite, ménagère

de St. Sigier. La Chiesa domiciliée à Payerne

célibataire

née à La Chiesa le vingt sept Juin mil huit cent quatre vingt sept

filles de Henri Auguste Crépon, charbon

et de Marie Céline Héléne née Schenk domiciliés à St. Sigier

Les publications ont eu lieu à Oleyres, St. Sigier et Payerne le six Février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
acte de décès de Lina Lia née
Ludy 1^{re} femme de Charles Charmey

Communiqué : à l'état civil
d'Avanches et St. Sigier.

Signatures des époux :

Charles Charmey
Marguerite Charmey

Signatures des témoins :

G. Niffenegger. à Payerne
G. Lavary. à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner. Repin

N° 5

Rossier-Brouty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Louis ^{Beni} Cordier (Louis Beni, cordier)de Villenzel domicilié à Payernecélibatairené à Payerne le cinq Mai mil huit cent quatre vingt deuxfils de Louis Rossier, cordieret de Anne Marie Louise Bottas, domiciliés à Payerne2° Brouty Marie Alice, ouvrière en tabacsde Bottens domiciliée à Payernecélibatairenée à Cugy (Fribourg) le dix sept Décembre mil huit cent quatre vingt huitfille de défunte Marie Brouty

et de

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize, à Villenzelet Bottens le quatorzeFévrier mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Villenzel, Bottens et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de
Villenzel et Polier le Grand

Signatures des époux :

Rossier LouisAlice Rossier

Signatures des témoins :

M^r Meylan à PayerneCherbon Paul à Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Maxner Repin

N° 6

Bregoli-Storelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars ^{mil neuf cent neuf} ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bregoli Rocco, garçon d'hôtel

de Castegnato province de Brescia, Italie domicilié à Grindelwald (Berne)

veuf de Teresa Botticini dès le quatorze août mil neuf cent quatre

né à Castegnato le trenten juillet — mil huit cent septante

fils de Bregoli Giuseppe, agriculteur à Castegnato

et de Teresa Mangano

2° Storelli Adelaïde Suzia, cigarière

de Brissago domiciliée à Payerne

célibataire

née à Brissago le vingt six août — mil huit cent septante deux

fille de Storelli Angelo

et de Angiolina née Bazzi à Brissago

Les publications ont eu lieu à Grindelwald le vingt trois, à Brissago le vingt quatre, à Payerne le vingt huit novembre et à Castegnato le vingt six Décembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Grindelwald

Signatures des époux :

Bregoli Rocco
Bregoli Adelaïde

Signatures des témoins :

Giuffico Giuseppe à Payerne
Emile Hillommet à Payerne.

Communiqué : à la Chancellerie d'état à Lansanne, à l'état civil de Grindelwald et Brissago.

L'officier de l'état civil :

S. Maxner-Rapin

N° 7
Deppierraz - Crisinel

mil neuf cent neuf —
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui deux avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Deppierraz Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Denezzy domicilié à Denezzy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Denezzy le dix huit avril mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Edouard Deppierraz, agriculteur

domicile des parents :

et de Rosine née Nischler, domiciliés à Denezzy

Nom et profession de l'épouse :

2° Crisinel Anna Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Denezzy domiciliée à Denezzy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Denezzy le cinq avril mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Jean Louis Crisinel, agriculteur

domicile des parents :

et de Sylvie née Olivier, domiciliés à Denezzy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Denezzy le dix Janvier mil neuf cent
neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Denezzy

Signatures des époux :

Deppierraz Emile

Deppierraz Marguerite

Signatures des témoins :

Emile Hillommet (2 Denezzy)

Oscar Gillieron (2 Denezzy)

Communiqué : à l'état civil
de Denezzy

L'officier de l'état civil :

Matter remplst

N° 8

Aujourd'hui vingt un avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

Mages - Briccafiore

Nom et profession de l'époux :

1° Mages François Louis, chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bex le onze août mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de François Louis Mages, rentier à Bex

domicile des parents :

et de défunte Nanette née Pittier

Nom et profession de l'épouse :

2° Briccafiore Florence Flora, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Florence (Italie) domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le vingt un avril mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Emile Camille François Briccafiore, peintre

domicile :

et de Marie Julie Nancy née Fivaz, domiciliés à Tayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bex le quatre Mars, à Tayerne le six Mars et à Florence les vingt huit Mars et quatre avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Bex, Florence et Tayerne

Signatures des époux :

Mages Louis
Florence Mages

Signatures des témoins :

Haag Otto à Tayerne
E. Wilmer à id.

Communiqué : à l'Etat civil de Bex et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Matten

N° 9
Blanc - DuboisAujourd'hui vingt deux avril _____ mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc Constant Louis, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Missy _____ domicilié à Jayeme _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Missy le vingt avril _____ mil huit cent septante six _____

Noms, profession et

fils de Daniel Frédéric Blanc _____

domicile des parents :

et de Marie ne Blatter, décédée _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubois Marie, ouvrière à la Condenserie _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Henniez _____ domiciliée à Jayeme _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Henniez le six août _____ mil huit cent septante quatre _____

Noms, profession et

fille de Jean Philippe Dubois, décédé _____

domicile des parents :

et de Conise ne Mottet, ménagère, domiciliée à Jayeme _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Henniez le vingt six, à Missy et à Jayeme le vingt sept Mars mil neuf cent neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Missy, Henniez et Jayeme._____
_____Communiqué : à l'état civil
de Grandcour et de Granges._____

Signatures des époux :

Louis BlancMarie Blanc

Signatures des témoins :

H. Robert (à Jayeme)U. Dur. (à Missy)

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplacé

N° 10

Gaggini & Sanghi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaggini Giuseppe, mason

de Gentilino (Tessin) domicilié à Tayerne

célibataire

né à Diglio (Gentilino) le vingt quatre Février mil huit cent septante trois

fils de défunt Antonio Gaggini

et de Anna née Olgiati, ménagère à Gentilino

2° Sanghi Margherita née Scolari, ménagère

de Cavallino (Torre, Italie) domiciliée à Tayerne

veuve de Giuseppe Sanghi dès le dix neuf août mil huit cent nonante neuf

née à Cavallino le vingt deux Juillet mil huit cent soixante deux

fille de Giovanni Battista Scolari, agriculteur à Cavallino

et de Caterina Bardone, décédée

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt huit et à Gentilino le vingt neuf Novembre mil neuf cent huit et à Cavallino le premier Janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Giuseppe Sanghi et publications de mariage à Gentilino, Cavallino et Tayerne

Communiqué : à l'état civil de Gentilino et à la Chancellerie d'état à Sannoire

Signatures des époux :

Gaggini Giuseppe
Sanghi Margherita

Signatures des témoins :

Gardi Marco
Jean Carerini

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° **11.**

Aujourd'hui **vingt six avril** ~~mil huit cent quatre vingt~~ **mil neuf cent neuf**

Bossy - Cherbuin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Bossy Jules Louis**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de **Layeme** domicilié à **Layeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Layeme** le **six novembre** mil huit cent quatre **vingt deux**

Noms, profession et

fils de **Louis Bossy**, agriculteur

domicile des parents :

et de **Elisabeth** née **Meyer**, domiciliés à **Layeme**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cherbuin Amélie** Aimée **Blanche**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de **Layeme** domiciliée à **Layeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Layeme** le **vingt neuf novembre** mil huit cent quatre **vingt un**

Noms, profession et

fille de **Henri Cherbuin**, agriculteur

domicile des parents :

et de **Emie** née **Pittet**, domiciliés à **Layeme**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Layeme** le **trois avril** mil neuf cent **neuf**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Layeme

(Empty lines for listing deposited documents)

Communiqué :

(Empty lines for communication status)

Signatures des époux :

Jules Bossy

Amélie Bossy

Signatures des témoins :

Dolphe Yonnes (à Layeme)

Emmanuel Wetter (à Layeme)

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 12

Jomini - Kaenel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf avril*

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus:

1° *Jomini Jacques Louis*, *ouvrier à la tannerie*

de *Fayenne* domicilié à *Fayenne*

célibataire

né à *Fayenne* le *premier Janvier* mil huit cent quatre *vingt trois*

fils de *défunt Jacques Louis Jomini*

et de *Emma née Carin*, domiciliée à *Fayenne*

2° *Kaenel Marie Louise*, *ouvrière à la Condenserie*

de *Bargen (Heme)* domiciliée à *Fayenne*

célibataire

née à *Fayenne* le *dix neuf avril* mil huit cent quatre *vingt quatre*

fille de *défunt Jean Kaenel*

et de *Marie Louise née Savary*, domiciliée à *Fayenne*

Les publications ont eu lieu à *Bargen* le *deux* et à *Fayenne* le *trois*
avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'épouse
et publications de mariage à
Bargen et Fayenne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bargen.

Signatures des époux :

Jomini Jacques

Marie Jomini.

Signatures des témoins :

Josil François à *Fayenne*

Louis Rapin à *id*

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 13

Lambelin - Gschwend

mil neuf cent neuf —
mil huit cent quatre vingt-

Aujourd'hui premier Mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lambelin Jean Jules, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mollondins domicilié à Serexy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint-Cerges le vingt-un Février mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Louise Lambelin, décédée

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Gschwend Bertha, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Altstätten (St. Gall) domiciliée à Tayerne, précédemment à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le vingt-cinq Décembre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Paul Gschwend, fumiste à Tayerne

domicile des parents :

et de Marie Hanssener, au dit lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Serexy le vingt-sept Mars, à Altstätten et Genève le deux avril, à Mollondins et Tayerne le trois avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Serexy.

Signatures des époux :

Jean Jules Lambelin

Bertha Lambelin

Signatures des témoins :

L. Mauron (à Tayerne)

Louis Pichard (à Genève)

Communiqué : à l'état civil de

Mollondins, Serexy, Altstätten et (Tayerne) Genève

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 14.

Savary - Savary

Aujourd'hui quatorze Mai mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Savary Léon , agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de défunt Henri Auguste Savary

domicile des parents :

et de Marie Louise née Savary, domiciliée à Tayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Savary Henriette Emma, ouvrière à la condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Samuel Savary, agriculteur

domicile :

et de Elise Emma née Savary, domiciliée à Tayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tayerne le dix sept avril mil neuf
 neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publication de mariage à Tayerne

ne

Signatures des époux :

Léon Savary

Henriette Savary

Signatures des témoins :

Emile Gidel (à Tayerne)

Alphonse Plumetaz (à id)

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 15

Sallotton - Brodbeck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sallotton César Aloïs, agriculteur

de Norges et Sallorbe domicilié à Fayerne

célibataire

né à Fayerne le vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt un

fils de César Louis Sallotton, agriculteur

et de Marie Louise nie Tomini, domiciliés à Fayerne

2° Brodbeck Elvina Pauline

de Muttentz (Baile. Campagne) domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Fayerne le dix neuf Mai mil huit cent quatre vingt huit

fille de Henri Brodbeck, soigneur

et de Isaline nie Jaquier, domiciliés à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Norges, Sallorbe et Fayerne le premier, et à Muttentz le six Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Norges Sallorbe, Muttentz et Fayerne

Signatures des époux :

César Sallotton
Elvina Sallotton

Signatures des témoins :

Emile Givèl (à Fayerne)
César Porric (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter

Par jugement du Tribunal Fédéral Suisse, rendu en date du 26 Septembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Fayerne le 1^{er} Novembre 1930

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 1. Nov. 1930

(pas de délai fixé)

Communiqué : à l'Etat Civil de Norges, Sallorbe et Muttentz

N° 16

Rossier - Plumettaz

Aujourd'hui trente un Mai mil neuf cent neuf —
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier Philippe Joseph, coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sillarzel domicilié à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fribourg le premier Mars mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Marino Rossier, Serrurier-mécanicien

domicile des parents :

et de Anne Marguerite Jungo, domiciliés à Fayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Plumettaz Marie Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayerne domiciliée à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fayerne le vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Daniel Frédéric Plumettaz, agriculteur

domicile :

et de Marie Louise née Coigny, domiciliés à Fayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sillarzel le vingt deux et à Fayerne le vingt quatre avril mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publications de mariage à Sillarzel et Fayerne

Communiqué : à l'état civil de

Sillarzel

Signatures des époux :

Rossier Joseph

Marie Rossier

Signatures des témoins :

Rossier Henri (à Fayerne)

B. Jomiri (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

N° 17

Suter - Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Suter Emil Rudolf ; cordonnier

de Kolliken (Argovie) domicilié à Bienne

célibataire

né à Grandson le vingt huit août mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Friedrich Rudolf Suter, cordonnier

et de Rosine née Aegeter, à Grandson

2° Gilgen Rosa, cuisinière

de Wahlern (Berne) domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Wahlern le onze Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Albrecht Gilgen, agriculteur à Schwarzenburg

et de Anna née Wenger, décédée

Les publications ont eu lieu à Bienne le onze, à Kolliken et à Schwarzenburg le douze, et à Fayerne le quinze Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bienne.

Signatures des époux :

E. Suter

R. Suter

Signatures des témoins :

G. Savary (à Fayerne)

E. Nicod (à Kolliken)

Communiqué : à l'état civil de Kolliken, Bienne et Wahlern.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

N° 18

Gillieron - Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juvr _____ mil neuf cent neuf —
mil huit cent quatre vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron Jules Marius, Sellier _____

de Mézières (Vand) et Sewion _____ domicilié à Fayenne _____

célibataire _____

né à Nozet (dépt du Jura, France) le vingt-trois Mars mil huit cent septante six _____

fils de Eugène Gillieron, Voiturier à Nozet _____

et de défunte Marie Louise Bonnefoy _____

2° Savary Berthe Marie, lingère _____

de Fayenne _____ domiciliée à Fayenne _____

célibataire _____

née à Fayenne le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de Emile Savary, employé au chemin de fer à Fayenne _____

et de défunte Marie nie Hermann _____

Les publications ont eu lieu à Sewion et Fayenne le dix sept et à

Mézières le dix huit avril mil neuf cent neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publications de mariage à
Mézières, Sewion et Fayenne

Communiqué : à l'état civil
de Mézières et Oron.

Signatures des époux :

Jules Marius Gillieron
Berthe Gillieron

Signatures des témoins :

G. Savary - (2^e Fayenne)
Jules Georges. (2^e id.)

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Par jugement du Tribunal du Canton de Genève, rendu en date du 22 janvier 1924 déclaré définitif et exécutoire le 29 février 1924, le mariage inscrit ci contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel dame Gillieron ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 Mars 1924
L'officier de l'état civil
P. Matter. Ropin

Communiqué au Département de Justice et Police le 4. III. 1924.

N° 19
Noll - Signet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Noll François Louis, ouvrier à la Condenserie

de Ringgenberg (Berne) domicilié à Fayenne

célibataire

né à Cuses le vingt Octobre mil huit cent Septante deux

fils de défunt François Louis Noll

et de Marie née Hermann, domiciliée à Montreux

2° Signet Alice, couturière

de Chenit domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Montarlier le vingt Septembre mil huit cent Septante quatre

fille de Jules Abram Signet, ancien employé au chemin de fer

et de Clotilde Phévoz, domiciliés à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Ringgenberg et au Brassus le vingt-un,
au Sentier et à Fayenne le vingt deux Mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Ringgenberg, au Brassus, au Sentier
et à Fayenne.

Communiqué : à l'état civil
de Ringgenberg et au Sentier

Signatures des époux :

Louis Noll

Alice Noll

Signatures des témoins :

Jean Boudier (à Fayenne)

Tomim Jules (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

N° 20
Savary - Tonlanthen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Emile, employé de bureau aux C. F. F.

de Jayeme domicilié à Jayeme

veuf de Marie née Hermann dès le Sept Décembre mil neuf cent quatre

né à la Grange de la Sille vers Couelles le quatre août mil huit cent cinquante huit

fil des défunts Daniel Samuel Savary

et de Suzanne Marie née Cosandey

2° Tonlanthen Marie Léronique, ménagère

de Guin et Fribourg domiciliée à Jayeme

célibataire

née à Dompierre (Fribourg) le trente Janvier mil huit cent huitante Sept

filles de Anna Tonlanthen, ménagère à Jayeme

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Jayeme le cinq, à Fribourg le six et à Guin le Sept Juin mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Marie Savary née
Hermann et publications de mariage
à Fribourg, Guin et Jayeme

Communiqué : à l'état civil de

Dindigen et Fribourg

Signatures des époux :

Emile Savary Tonlanthen
Marie Savary

Signatures des témoins :

A. Blund (à Jayeme)
Pasche Ulysse (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter

N° **21**

Winkler - Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 16 juillet 1921, Winkler Albert mentionné ci. contre a été reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Ville de Zurich.

Inscrit le 5 août 1921 avec autorisation du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
M. Mather. Ropin

Communiqué à l'état civil de Russikon

Aujourd'hui **huit Juillet**

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Winkler Albert**, commis comptable

de **Russikon (Zurich)** domicilié à **Fayenne**

célibataire

né à **Untertoten-Quarten** le **treize Mai** mil huit cent **quatre vingt quatre**

fils de **Albert Winkler**, maître-Scienc

et de **Antonia Wicki**, domiciliés à **Wintertthur**

2° **Givel Marthe Rose**, modiste

de **Fayenne** domiciliée à **Fayenne**

célibataire

née à **Fayenne** le **vingt cinq Décembre** mil huit cent **quatre vingt deux**

fille de **défunt Michel Givel**

et de **Fanny Sophie** née **Regamey**, domiciliée à **Fayenne**

Les publications ont eu lieu à **Russikon** le **seize** et à **Fayenne** le **dix neuf Juin** mil neuf cent **neuf**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à
Russikon et **Fayenne**

Communiqué : à l'état civil de
Russikon

Signatures des époux :

Winkler
Marthe Winkler

Signatures des témoins :

Berthoud, ing. (à **Fayenne**)

Ld. Fügler (à **Yverdon**)

L'officier de l'état civil :

Mather
remplacé

N° 22

Puig - Bruzzese

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Puig Gayetano Pedro Isidro*, négociant en vins

de *Rindaura* (provinces de Gerona, Espagne) domicilié à *Tayeme*

célibataire

né à *Rindaura* (Espagne) le trois Juin mil huit cent quatre vingt un

fils de *Miquel Puig*, journalier

et de *Ignacia Tujolar*, domiciliés à *Rindaura*

2° *Bruzzese Leopoldine*, sommelière

de *Syracuse* (Italie) domiciliée à *Tayeme*

célibataire

née à *Saxon* (Sals) le cinq Janvier mil huit cent septante sept

fille de défunt *Leopold Bruzzese*

et de *Célestine Jacquemoux*, ménagère à *Saxon*.

Les publications ont eu lieu à *Tayeme* le vingt sept Février, à *Syracuse* le deux Mai mil neuf cent neuf, et à *Rindaura*, suivant certificat du Consul d'Espagne du dix Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Tayeme
Certificats de publications à Rindaura
et à Syracuse, et permis de célébration
du Département de Justice et Police*

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Sansane. 2 doubles

Signatures des époux :

Gayetano Puig

Leopoldine Puig

Signatures des témoins :

Pohrbasser. Charles. à Yverdon

Bocher Pontasse à id.

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

N° 23

Lantz - Selmonir

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf

Aujourd'hui quinze Juillet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Lantz Rodolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Walterswil (Horne) domicilié à Jayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jayeme le vingt Octobre mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fil des défunts Jean Lantz

domicile des parents :

et de Nanette Geig

Nom et profession de l'épouse :

2° Selmonir Collier née von Haenel Sophie Hélène, marchande de primeurs

Lieu d'origine et de domicile :

de Pedimate (Sessin) domiciliée à Jayeme

Etat civil :

veuve de Gioané Lorenzo Selmonir dès le vingt neuf Juin mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

née à Morat le vingt trois Avril mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fille des défunts Johannes von Haenel

domicile des parents :

et de Sophie Céline née Chantemo

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Walterswil et Pedimate le quatorze,
et à Jayeme le quinze Mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Gioané Lorenzo
Selmonir, et publications de maria-
ge à Walterswil, Pedimate et
Jayeme.

Communiqué : à l'état civil
de Walterswil et Pedimate

Signatures des époux :

Rodolphe Lantz
Hélène Lantz

Signatures des témoins :

Benjamin Savary (2 Payenne)
G. N. N. N. (2 id)

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

N° 24

Demenga-Hubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Août

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Demenga Arnold Jean Baptiste, sitier-encadreur

de Angio (Grisons) domicilié à Morges

célibataire

né à Morges le trois Juin mil huit cent quatre vingt sept

fil de Charles Rodolphe Demenga, négoiant

et de Catherine née Félice, domiciliée à Morges

2° Hubler Marie Louise

de Bätterkinden (Berne) domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le vingt un Juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fille de défunt Frédéric Hubler

et de Louise Sina née Savary, domiciliée à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Morges, Bätterkinden et Fayenne
le dix sept, et à Angio le dix huit Juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état civil de Morges.

Signatures des époux :

Demenga

L. Demenga.

Signatures des témoins :

Chapuis (à Morges)

pro. Helmut Fecht (à Fayenne)

Communiqué : à l'état civil de Rossa, Morges et Bätterkinden

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 25

Jomini. Enany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un août

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jomini Eugène, menuisier-ébéniste

de Tayerne domicilié à Tayerne

célibataire

né à Tayerne le vingt Sept Octobre mil huit cent quatre vingt un

fils de défunt Henri Jomini

et de Victoire née Rossier, ménagère à Tayerne

2° Enany Léa, ménagère

de Chevroux domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Chevroux le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt six

fille de Fanchette Charlotte Enany, ménagère à Tayerne

et de

Les publications ont eu lieu à Chevroux et à Tayerne le vingt-quatre
Juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et
publications de mariage à Chevroux
et TayerneCommuniqué : à l'état civil
de Chevroux

Signatures des époux :

Eugène Jomini

Léa Jomini

Signatures des témoins :

Buache Charles

François Mosconi

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 26

Jahud-Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jahud Marcel, camionneur

de Ogeno domicilié à Fayenne

célibataire

né à Fayenne le vingt six Juin mil huit cent quatre vingt six

fils de Adolphe Louis Jahud, camionneur

et de Elise Marie née Rossier, domiciliés à Fayenne

2° Givel Bertha Elisa

de Fayenne domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le vingt sept Mai mil huit cent quatre vingt cinq

fille de défunt Emile François Givel

et de Elise née Feinden, domiciliée à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Fayenne le vingt un et à Ogeno le vingt-trois Août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Ogeno et Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de St. Omer.

Signatures des époux :

Marcel Jahud.

Bertha Jahud.

Signatures des témoins :

Emile Givel (à Fayenne)

Joseph Cherbuin (à Ogeno)

L'officier de l'état civil :

Mattar
complet

N° **27**

Cavin - Terin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **quatorze Septembre** ~~mil huit cent quatre vingt~~ **mil neuf cent neuf**

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin Ernest Louis**, commis de poste

de **Sullyens** domicilié à **Jayeme**

célibataire

né à **Chavannes le Chêne** le **vingt deux août** mil huit cent quatre vingt deux

fils de **Jules Cavin**, agriculteur

et de **Louise Isaline** née **Corevon**, domiciliés à **Chavannes le Chêne**

2° **Terin Jeanne**

de **Jayeme** domiciliée à **Jayeme**

célibataire

née à **Jayeme** le **vingt sept août** mil huit cent quatre vingt huit

fille de **défunt Samuel Terin**

et de **Henriette Fanny** née **Donat**, domiciliée à **Jayeme**

Les publications ont eu lieu à **Sullyens** le **dix** et à **Jayeme** le **quatorze** août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Sullyens et Jayeme

Communiqué : à l'état civil de **Nézières**

Signatures des époux :

E. Cavin

J. Terin

Signatures des témoins :

A. Juppé (2 Jayeme)
H. Soutter (1° is)

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 28

Decorges - Jacot-Farel

Aujourd'hui *vingt quatre Septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Decorges Eugène Samuel, boucher*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fayenne* domicilié à *Fayenne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Fayenne* le *vingt six Octobre* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fils de *Jules Decorges, agriculteur à Fayenne*

domicile des parents :

et de *défunte Julie née Grossy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Jacot-Farel Hélène Marie, ouvrière de fabrique*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Genève* domiciliée à *Sevey*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sevey* le *treize Mai* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *Jenny Jacot-Farel, domiciliée à Fayenne*

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sevey* le *vingt quatre*, à *Genève* le *vingt-cinq* et à *Fayenne* le *vingt huit* août *mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Genève, Sevey et Fayenne.

Signatures des époux :

Decorges Eugène

Hélène Decorges.

Signatures des témoins :

Paul Tomini (à Fayenne)

François Paré (à id.)

Communiqué : à l'état civil de *Sevey et Genève (Bureau cantonal).*

L'officier de l'état civil :

Mattier
remplacé

N° 20
Rapin - Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Jacques, ouvrier à la Condenseriede Tayerne domicilié à Tayernecélibatairené à Tayerne le vingt six Juin mil huit cent quatre vingt sixfils de défunt Henri François Rapinet de Conise Marie née Guigner, ménagère à Tayerne2° Roth Emma, ouvrière à la condenseriede Grossaffoltern (Seme) domiciliée à Tayernecélibatairenée à Tayerne le vingt quatre Decembre mil huit cent quatre vingt huitfille de Emma Roth, ménagère à Tayerne~~et de~~Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern et à Tayerne le vingt
huit Aout mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et
publications de mariage à Grossaf-
foltern et à Tayerne.Communiqué : à l'Etat civil de
Grossaffoltern

Signatures des époux :

Jacques RapinEmma Roth

Signatures des témoins :

Fritz Liechli (à Tayerne)Paul Lomini (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 30

Savary - Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Septembre ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Edouard Aimé, ingénieur

de Fayenne domicilié à Sausanne

célibataire

né à Fayenne le quinze Mars mil huit cent huitante quatre

fils de défunt Fritz Daniel Savary

et de Marie Madeleine née Ferrin, domiciliée à Fayenne

2° Ferrin Amélie Louise

de Fayenne domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le six Juin mil huit cent huitante trois

fille de défunt César Benjamin Ferrin

et de Anna Sophie Marie née Gisel, domiciliée à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le deux et à Fayenne le quatre Septembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne.

Communiqué : à l'état civil de Sausanne

Signatures des époux :

E. Savary

A. Ferrin

Signatures des témoins :

Max Ferrin (à Fayenne)

J. Matthe (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matthe
remplacé

N° 31

Aujourd'hui quinze Octobre

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

Cherbuin - Doudin

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cherbuin Alexandre Louis, employé de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le trente Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de François Emile Cherbuin, ouvrier à la Condenserie

domicile des parents :

et de Henriette Fiorette née Stuki, domiciliés à Tayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Doudin Jeanne Marguerite, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le treize Août mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fille de Constant Doudin, agriculteur à Tayerne

domicile des parents :

et de défunte Marie Charlotte née Cherbuin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt cinq septembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux, autorisation du père de l'épouse mineure et publications de mariage à Tayerne

Communiqué:

Signatures des époux :

Alexandre Cherbuin
Jeanne Cherbuin

Signatures des témoins :

Emile Cherbuin Stucky
Cherbuin Samuel (à Paris)

L'officier de l'état civil :

Mattew
remplacé

N° 32

Battaini-Zumbach

Aujourd'hui dix huit Octobre

mil neuf cent neuf —
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Battaini Charles, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Grone, province de Côme, Italie — domicilié à Jayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jayeme le vingt quatre Octobre — mil huit cent huitante

Noms, profession et

filis des défunts César Joseph Battaini

domicile des parents :

et de Julie née Doudin

Nom et profession de l'épouse :

2° Zumbach Anna Elisabeth, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Foffen (Berne) — domiciliée aux Baux-Sives (Genève)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hausdorf le neuf Janvier — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

filie de Christian Zumbach, agriculteur à Foffen

domicile :

et de défunte Magdalena Maurer

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Help, aux Baux-Sives, et à Jayeme
le vingt un Août, et à Grone les dix neuf et vingt six Septembre mil
neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Grone,
Help, Baux-Sives et Jayeme,
et permis de célébration du Dépar-
tement de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Savoanne, à l'état civil
de Help et de Genève (Bureau cantonal)

Signatures des époux :

Charles Battaini

Elisabeth Battaini

Signatures des témoins :

S. Battaini (à Jayeme)

H. Hermann (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 33

Besson - Guiguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre

mil neuf cent neuf —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Charles, ouvrier à la Condenserie

de Tertit-Bayard (Tenchâtel) domicilié à Tayerne

veuf de Louise née Klopffstein des le vingt six avril mil-neuf-cent-
-six

né à Tertit (Châtelard) le treize Mars mil huit cent septante six

fils des défunts Charles Henri Auguste Besson

et de Marie née Resseguière

2° Guiguer Henriette Louise, couturière

de Villars sous Champrent domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Tayerne le quatre Février mil huit cent septante six

fille des défunts Auguste Guiguer

et de Louise née Savanehy

Les publications ont eu lieu aux Bayards et à Tayerne le vingt-cinq,
et à Villars sous Champrent le trente Septembre mil neuf cent neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Louise Besson née
Klopffstein, et publications de mariage
aux Bayards, à Villars-sous-Champrent
et à Tayerne.Communiqué : à l'Etat Civil des
Bayards et de Champrent

Signatures des époux :

Charles Besson
Henriette Besson

Signatures des témoins :

Jacques Rapin
Fritz Lichti

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 34.

Sandoz - Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre

mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandoz Charles Adolphe, employé de commerce

des Fonts et du Ecole domicilié à Fayerne

célibataire

né à Genens le trois Oût mil huit cent Septante trois

fils de Charles Alfred Sandoz, rentier

et de Rose Emilie née Dutoit, domiciliés à Nenchâtel

2° Gerber Rosa Maria, négociante

de Langnan (Reine) domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Granges le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille des défunts Nicolas Gerber

et de Rosina née Helfer

Les publications ont eu lieu à Fayerne le deux, aux Fonts de Martel, au Ecole et à Langnan le quatre Octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage aux Fonts, au Ecole, à Langnan et à Fayerne

Communiqué : à l'Etat civil des Fonts, du Ecole et de Langnan

Signatures des époux :

Ad. Sandoz
Rosa Sandoz

Signatures des témoins :

P. Sandoz (à Genève)
E. Gerber (à Fribourg)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° **35**
Cherbuin - Dussel

mil neuf cent neuf
 mil huit cent quatre vingt

Aujourd'hui cinq Novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Cherbuin Henri Auguste**, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de **Fayeme** domicilié à **Newerville (Borne)**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Fayeme** le **douze août** mil huit cent **quatre vingt cinq**

Noms, profession et

fil de **François Emile Cherbuin**, ouvrier à la Condenserie

domicile des parents :

et de **Henniette Eizette** née **Stucki**, domiciliés à **Fayeme**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dussel Emma**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de **Domeloye et Bossy sur Mondon** domiciliée à **Fayeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Domeloye** le **vingt un octobre** mil huit cent **quatre vingt trois**

Noms, profession et

fille de **Denis Dussel**, journalier

domicile des parents :

et de **Marie Louise** née **Farre**, domiciliés à **Fayeme**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Fayeme** le **seize**, à **Newerville**, à **Bossy** et à **Domeloye** le **dix huit octobre** mil neuf cent **neuf**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisations de l'officier de l'état civil de Newerville

Signatures des époux :

H. Cherbuin
Emma (Dussel) Cherbuin

Signatures des témoins :

Cherbuin Henri (à Fayeme)
J. Bossy (à Fayeme)

Communiqué : à l'état civil de **Newerville**, de **Nollondins** et de **Mondon**

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° 26

Jaquier - Rotzetter

Aujourd'hui vingt deux Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jaquier Pierre Gustave, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Frez-Vers-Sivriez (Fribourg) domicilié à Fayenne

Etat civil :

veuf de Jeanne Julie née Dénevand dès le deux Mars mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

né à Forny le Grand le vingt huit août mil huit cent septante six

Noms, profession et

_____ fils de défunt François Joseph Jaquier

domicile des parents :

et de Virginie née Dougoud, ménagère, domiciliée à Manno

Nom et profession de l'épouse :

2° Rotzetter Faustine Célestine née Pillonel, cigarense

Lieu d'origine et de domicile :

de Traroman (Fribourg) domiciliée à Fayenne

Etat civil :

veuve de Uldarich Rotzetter dès le trente un octobre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à Montagny les Monts le vingt cinq juillet mil huit cent septante six

Noms, profession et

_____ fille de défunt Nicolas Germain Pillonel

domicile :

et de Inhème née Rossier, ménagère, domiciliée à Sillarey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frez-Vers-Sivriez et Fayenne le six, et à Traroman le sept novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
actes de décès de Jeanne Julie
Jaquier née Dénevand et de Uldarich
Rotzetter, et publications de maria-
ge à Frez-Vers-Sivriez, Traroman
et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de
Sivriez et de Traroman

Signatures des époux :

Gustave Jaquier
Faustine Jaquier

Signatures des témoins :

Pillonel Charles (à Comoret)
Pythou Henri (à Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° **37****Sausser et Broillet née Papaux**Aujourd'hui **deux Décembre** ~~mil huit cent quatre vingt~~ **mil neuf cent neuf**

Nom et profession de l'époux :

1° **Sausser Paul Albert**, employé au chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de **Sigiswil (Reims)** domicilié à **Jayeme**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux **Verrières le vingt huit Mars** mil huit cent quatre vingt **un**

Noms, profession et

fils des **défunts Abram Arnold Sausser**

domicile des parents :

et de **Marie Rosalie Traget**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Broillet Louise Denise** née **Papaux**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de **Ponthaux (Fribourg)** domiciliée à **Jayeme**

Etat civil :

divorcée de Maurice Broillet dès le trois Novembre mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

née à **Freyvaux le dix neuf Septembre** mil huit cent **septante six**

Noms, profession et

fille de **Pierre Joseph Papaux**, employé à **Montet**

domicile des parents :

et de **défunte Antonie Virginie** née **Filler**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Sigiswil le dix**, à **Ponthaux le douze**
et à **Jayeme le treize** Novembre mil neuf cent **neuf**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte du premier mariage de l'épouse
avec inscription du divorce, extrait du
jugement de ce divorce et publications
de mariage à **Sigiswil, Ponthaux**
et **Jayeme**Communiqué : à l'Etat Civil de
Sigiswil et de Ponthaux

Signatures des époux :

Sausser**Sausser Denise**

Signatures des témoins :

Déostad Edouard (à Jayeme)**Dubaux Prosper** (à id)

L'officier de l'état civil :

Mattier
complet

N° 38

Filler - Cuanoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève, rendu en date du 22 Juin 1925, déclaré définitif et exécutoire le 26 Août 1925, le mariage inscrit ci-contre, acte dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Inscrit le 2 Octobre 1925
L'officier de l'état civil
E. Mathier-Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 2. 8. 1925

Le Numéro 38 de la page 131 est celui de la dernière inscription faite en 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes. (cc 9)

Ce que nous certifions
L'officier de l'état civil de Payerne.
E. Mathier-Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier 1910 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la Loi.

Payerne le 3 Janvier 1910.
L'officier de l'état civil de Payerne
E. Mathier-Rapin



Aujourd'hui Sept Décembre

~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Filler Théobald Caliste, chauffeur au chemin de fer de Fribourg domicilié à Payerne

divorcé de Julie Rosine née Dupuis dès le quinze Juillet mil neuf cent huit

né à S. Illide (Cantal, France) le dix Sept Février mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Théobald Jean Filler, forgeron

et de Marie née Méjier, domiciliés à Fribourg

2° Cuanoud Marie, couturière

de Oppens domiciliée à Payerne

célibataire

née à Oppens le vingt cinq Novembre mil huit cent septante neuf

fille de défunt Jean Daniel Cuanoud

et de Emise née Jordan, ménagère, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Fribourg le neuf, à Oppens le dix et à Payerne le treize Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, extrait du jugement en divorce Filler-Dupuis, et publications de mariage à Fribourg, Oppens et Payerne

Communiqué : à l'Etat civil de Fribourg et Morins

Signatures des époux :

Filler Théobald
Marie Filler

Signatures des témoins :

Egger Maxime (à Payerne)
Christoph Mülhaußer (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mathier
remplacé

N° **1**

Willommet - Enamy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **Sept Janvier** ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ **mil neuf cent dix**

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Willommet Rodolphe**, agriculteur _____

de **Jayeme** _____ domicilié à **Jayeme** _____

célibataire _____

né à **Jayeme** le **dix huit Décembre** _____ mil huit cent **huitante six** _____

fils de **François Willommet**, agriculteur à **Jayeme** _____

et de **défunte Marie Louise** née **Sonnet** _____

2° **Enamy Féonie**, cuisinière _____

de **Chevroux** _____ domiciliée à **Jayeme** _____

célibataire _____

née à **Jayeme** le **onze Février** _____ mil huit cent **septante** _____

fille de **Auguste Charles Enamy**, agriculteur à **Vers-chez-Savary** nièce **Jayeme** _____

et de **Grittelet** née **Savary**, **décédée** _____

Les publications ont eu lieu à **Chevroux** le **dix** et à **Jayeme** le **onze**
Décembre **mil neuf cent neuf** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Chevroux
et Jayeme. _____

Communiqué : à l'état civil de
Grandecour. _____

Signatures des époux :

Willommet Rodolphe

Louise Willommet

Signatures des témoins :

P. Friez **Baron** (à Jayeme)

De Dompierre **Louis** (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

N° 2

Frommat - Sayat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frommat Alfred Etienne, maçon

de Savonnaise (Fribourg) domicilié à Montet (Broye)

célibataire

né à Montet le dix Février mil huit cent quatre vingt six

fil de Louis Emile Frommat, maçon

et de Marie nee Rey, domiciliée à Montet

2° Sayat Marie Cecile, cigarière

de Montet domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Montet le trente un Mai mil huit cent quatre vingt dix

filles de Alfred Placide Sayat, décédé

et de Josephine nee Mändly, domiciliée à Montet

Les publications ont eu lieu à Montet le quatorze, à Savonnaise le quinze
et à Fayenne le dix huit Décembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Montet.

Signatures des époux :

Frommat Alfred.

Sayat Marie.

Signatures des témoins :

Frommat Louis

Henri Tesson (à Montet)
(à Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Mattier

rempl.

Communiqué : à l'état civil de
Murist et Montet (Broye)

Par jugement du Tribunal du district de Yveroy rendu en date du 21 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 19 août 1921, le mariage inscrite ci. contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 Septembre 1921
L'officier de l'état civil
Sp. Mathier. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 2. 7. 1921

N° 3.

Rohrer - Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rohrer Heinrich, secrétaire municipal

de Buchs (St Gall) domicilié à Buchs

célibataire

né à Buchs le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Andreas Rohrer, greffier à Buchs

et de Marie née Eschmid, décédée

2° Golay Berthe Marguerite, couturière

de Chenit domiciliée à Sayeme

célibataire

née au Sentier-Orient le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de César Vincent Golay, décédé

et de Aimée née Fenthoray, à Sayeme

Les publications ont eu lieu à Buchs le vingt-huit, au Brassens le vingt-neuf, et à Sayeme le trente un Décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Buchs

Signatures des époux :

Heinrich Rohrer

Marguerite Rohrer

Signatures des témoins :

Louis Tomini Golay
Geigere Auguste (à Sayeme)

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl.

Communiqué : à l'état civil de Buchs et au Sentier

N° 4

Comme et Fallent née Meillard

Aujourd'hui vingt neuf Janvier ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Comme Henri Isaac, plâtrier-peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres domicilié à Fayenne

Etat civil :

veuf de Marie Albertine née Fivaz dès le dix huit Novembre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne le quatre Mai mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fil de Isaac Samuel Abram Comme

domicile des parents :

et de Rosine née Keller, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Fallent Léa née Meillard, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Begnins domiciliée à Fayenne

Etat civil :

veuve de Jean François Frédéric dit Louis Fallent dès le vingt-trois Octobre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à Corcelles (Fayenne) le deux Mai mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de défunt Louis Meillard

domicile :

et de Marie Louise née Brossy, domiciliée à Fayenne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chexbres et Begnins le douze et à Fayenne le treize Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, actes de décès de Marie Albertine Comme née Fivaz et de Jean Frédéric François dit Louis Fallent, publications de mariage à Chexbres, Begnins et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de Chexbres et de Begnins

Signatures des époux :

Henri Comme

Léa Louise

Signatures des témoins :

Gustave Savary (à Fayenne)
Emile Willommet (à)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplst

N° 5

Montandon-Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Février mil neuf cent dix

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montandon James Oscar, chef de gare

de Soele et de Travers domicilié à Tayerne

veuf de Marie Julie nie Delay dès le quatorze Décembre mil neuf cent cinq

né à Travers le trois Octobre mil huit cent cinquante trois

fils des défunts Félix Marcelin Montandon

et de Henriette Julie nie Montandon

2° Rosset Eise Adèle, négociante

des Bayards domiciliée à Sansame

célibataire

née aux Sanières le treize Septembre mil huit cent soixante

fille des défunts Henri Frédéric Louis Rosset

et de Zélie nie Redard

Les publications ont eu lieu à Tayerne le huit, aux Bayards le neuf, à Travers et au Soele le dix, et à Sansame le onze Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Marie Julie Montandon nie Delay et publications de mariage au Soele, à Travers, aux Bayards, à Sansame et à Tayerne

Communiqué : à l'état civil au Soele, de Travers, des Bayards et de Sansame

Signatures des époux :

J. Montandon
Adèle Montandon

Signatures des témoins :

Marcel Gomin (à Tayerne)
Gomin (à Tayerne)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 6
Glaus - Thuner

Aujourd'hui vingt cinq Février mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Glaus Gottfried, domestique de campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruggisberg (Berne) domicilié à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gasel près Köniz le dix-sept Septembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Gottfried Glaus, (domiciliés) agriculteur,

domicile des parents :

et de Anna Elisabeth Krüllhard, domiciliés à Ambr.

Nom et profession de l'épouse :

2° Thuner Anna, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Enggistein près Worb (Berne) domiciliée à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nenchâtel le treize août mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de défunt Karl Gottlieb Thuner

domicile :

et de Anna Maria née Weber, ménagère, à Combremont le Petit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayerne le cinq, à Ruggisberg et à Worb le Sept Février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Ruggisberg, Worb et Fayerne

Signatures des époux :

Glaus Gottfried
Anna Glaus

Signatures des témoins :

H. Bittel (à Fayerne)
J. Schuler (à W)

Communiqué : à l'état civil de

Ruggisberg et de Worb

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl.

N° 7
Bendel - Sonnez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bendel Louis, boucher

de Schaffhouse domicilié à Fayenne

célibataire

né à Fayenne le vingt huit avril mil huit cent Septante neuf

fil de défunt François Conrad Bendel

et de Henriette Louise Reichler, domiciliée à Fayenne

2° Sonnez Bertha Emma, Sommelière

de Yvonand domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le huit Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Sonnez, cafetier

et de Bertha Victorine dite Louise née Groux, domiciliée à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse et Yvonand le treize, et
à Fayenne le quinze Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à
Schaffhouse, Yvonand et Fayenne

Communiqué : à l'état civil
de Schaffhouse et d'Yvonand

Signatures des époux :

Louis Bendel

Bertha SoBendel

Signatures des témoins :

M. Rossier (à Fayenne)

J. Tauscher (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mattar
complet

N° 8

Siechti - Aebischer

Aujourd'hui onze Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Siechti Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sandiswil (Reine) domicilié à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ueberstorf (Fibourg) le vingt sept Juillet mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

_____ fils des défunts Niklaus Siechti

domicile des parents :

et de Rosina Franchon

Nom et profession de l'épouse :

2° Aebischer Elise née Schmann, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Reine) domiciliée à Fayenne

Etat civil :

veuve de Jean Aebischer dès le vingt sept Novembre mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Sumiswald (Reine) le vingt un août mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

_____ fille des défunts Ulrich Schmann

domicile :

et de Anna Maria Franchiger

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Biglen et Guggisberg le onze et à
Fayenne le douze Février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
acte de décès de Jean Aebischer
et publications de mariage à
Biglen, Guggisberg et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de

Biglen & Guggisberg

Signatures des époux :

Samuel Siechti
Elise Siechti

Signatures des témoins :

S. Häberli, à Biglen
Hippel Samuel, à Fayenne

L'officier de l'état civil :

Matter
compt.

N° 9

Comte - Serin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars

mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte Urbain Edouard, Serrurier

de Tayerne domicilié à Tayerne

célibataire

né à Sausanne le vingt cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Henri Comte, Serrurier à Tayerne

et de défunte Jeanne Françoise Jordan née Inversin

2° Serin Marianne, ménagère

de Tayerne domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Tayerne le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de défunt Samuel Serin

et de Henriette Fanny née Donat, domiciliée à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le dix-neuf Février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publication de mariage à Tayerne.

Communiqué :

Signatures des époux :

Edouard Comte
Marianne Comte

Signatures des témoins :

Henri Sautter (à Tayerne)
Ernest Lavin (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplir

N° 10

Chatton-Willommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par arrêté du conseil général du 4 avril 1921, les époux Chatton-Willommet, ont été agrégés à la Commune de Touchâtel et devaient ainsi originaires de cette Commune.

Jusqu'au 2 mai 1921 par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état civil
S. Mathier. Requin

Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Romont le 2 mai 1921.

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton César Henri, employé de laiterie

de Romont domicilié à Tayerne

célibataire

né à Tayerne le premier avril mil huit cent quatre vingt huit

fil de César Alexandre Chatton, chapelier à Tayerne

et de défunte Marie née Fridiville

2° Willommet Jeanne, cuisinière

de Tayerne domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Tayerne le sept août mil huit cent quatre vingt huit

filles de défunt Daniel Willommet

et de Rosalie Louise née Guttnecht, ménagère à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Romont le vingt quatre et à Tayerne le vingt six Février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse et publications de mariage à Romont et Tayerne

Communiqué : à l'état civil de Romont

Signatures des époux :

César Chatton
Jeanne Chatton

Signatures des témoins :

Ed. Henri Laitier (à Tayerne)
G. Savary (à Romont)

L'officier de l'état civil :

Mathier
remplacé

N° 11

Castoldi - Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix neuf Mars mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Castoldi Dante Abramo, maçon

de Santino (Novare, Italie) domicilié à Sayeme

célibataire

né à Santino le quatorze Juillet mil huit cent huitante

fils de Francesco Castoldi, manoeuvre

et de Maria Foberini, domiciliés à Sayeme

2° Hostettler Lina, cigareuse

de Wahlen (Berne) domiciliée à Sayeme

célibataire

née à Etionied le vingt deux Mars mil huit cent huitante deux

fille de Christian Hostettler, cordonnier

et de Rosina née Gilgen, domiciliés à Schwarzenburg

Les publications ont eu lieu à Sayeme le cinq, à Schwarzenburg le
Sept et à Santino les vingt et vingt Sept Février mil neuf cent dixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Schwarzenburg et Sayeme, certificat de
publication à Santino et permis du
Département de Justice et police.Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Sausanne et à l'Etat
Civil de Wahlen.

Signatures des époux :

Castoldi Dante Abramo

Castoldi Lina

Signatures des témoins :

Pedrotti Carlo (à Sayeme)

Alfred Riesen (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 12

Beyeler - Marcnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Mars* mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beyeler Fritz*, employé au chemin de fer
de *Guggisberg (Berne)* domicilié à *Fayenne*
veuf de *Elise* née *Cherbuin* des le quatre Juillet mil neuf cent huit

né aux *Fonds de Martel* le onze avril mil huit cent soixante cinq
fils des défunts *Christian Beyeler*
et de *Adèle Cécile Jeannin*

2° *Marcnet Marie Bertha*, ménagère
de *Engy (Fribourg)* domiciliée à *Engy*
célibataire

née à *Engy* le six avril mil huit cent septante six
fille de défunt *Claude Isidore Marcnet*
et de *Marie Madeleine* née *Rossier*, ménagère à *Engy*

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg et Engy* le dix, et à *Fayenne*
le douze Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Elise Beyeler née Cherbuin et publications de mariage, à Guggisberg, Engy et Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de *Guggisberg et de Engy*

Signatures des époux :

Beyeler Fritz
Bertha Beyeler

Signatures des témoins :

Jean Kercklinian (à Fayenne)
Anton L... (à Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 13.

Wagnières - Bentler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil neuf cent dix —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wagnières Gustave Ulysse employé au chemin de fer _____de Rueyes (Sard) _____ domicilié à Jayerne _____célibataire _____né à Cortailod le vingt sept Février _____ mil huit cent huitante cinq _____fils de Ulysse Wagnières, horloger _____et de Marie Louise née Chabloz, domiciliés à Encens _____2° Bentler Marie Elise, ménagère _____de Oeschlen (Beme) _____ domiciliée à Fricowil près Seedorf (Beme) _____célibataire _____née à Gelterfingen le sept Septembre _____ mil huit cent huitante six _____fille de Charles Bentler, fromager _____et de Anna Elisabeth Mosimann, domiciliés à Fricowil _____Les publications ont eu lieu à Jayerne le cinq, à Oberdiessbach le sept
à Rueyes et à Seedorf le huit Mars mil neuf cent dix _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Rueyes
Oberdiessbach, Seedorf et Jayerne.Communiqué : à l'état civil de
Jey, Oberdiessbach et Seedorf.

Signatures des époux :

G. Wagnières
Marie Wagnières

Signatures des témoins :

Othmar Bomer (à Jayerne)
Arsène Franczy (à is)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplet

N° 14
Chenaux-Neilland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize avril mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chenaux Fernand Frédéric, ingénieur

de Gollion domicilié à Sansame

célibataire

né à Gollion le vingt Mars mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Louis Frédéric Chenaux, agriculteur à Gollion

et de défunte Isabelle Jenny Galey

2° Neilland Hélène Laure

de Blonay domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Fayenne le quinze Mars mil huit cent quatre vingt sept

fille de défunct Frédéric Alexis Henri Alphonse Neilland

et de Louise née Kossy, domiciliée à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Blonay le onze, à Gollion, à Sansame
et à Fayenne le douze Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'offi-
cier de l'état civil de Sansame

Communiqué : à l'état civil de
Cossonay, Sansame et St Régier

Signatures des époux :

F Chenaux

Hélène Chenaux

Signatures des témoins :

A. Rapin, mayor (à Fayenne)

F. Geirag (à Sansame)

L'officier de l'état civil :

M. Müller
remplst

N° 15

Plumettaz - Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Plumettaz Paul, agriculteurde Fayeme domicilié à Fayemecélibatairené à Fayeme le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt sixfils de Paul Plumettaz, agriculteuret de Marie née Jomini, domiciliés à Fayeme2° Rossier Isabelle, ménagèrede Sillarzel domiciliée à Fayemecélibatairenée à Corcelles près Fayeme le trente un Mai mil huit cent quatre vingt neuffille de Eugène Rossier, charpentieret de Emma née Perrin, domiciliés à FayemeLes publications ont eu lieu à Sillarzel le premier et à Fayeme le
deux avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
et publications de mariage à
Sillarzel et Fayeme

Communiqué : à l'état civil de
Sillarzel

Signatures des époux :

Paul Plumettaz
Isabelle Plumettaz

Signatures des témoins :

Henri Perrin
Math (à Fayeme)
(à H)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 16

Jomini - Néan

Aujourd'hui vingt-huit avril ~~_____~~ ^{mil neuf cent dix} ~~_____~~
~~_____~~ ^{mil huit cent quatre-vingt} ~~_____~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jomini Alphonse, garde forestier de triage _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayenne _____ domicilié à Etrabloz rière Fayenne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Etrabloz rière Fayenne le sept juillet mil huit cent septante-neuf _____

Noms, profession et

_____ fils de Samuel Henri Jomini, cordonnier _____

domicile des parents :

et de Elise rière Estoppey, domiciliés à Etrabloz _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Néan Emma, ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayenne _____ domiciliée à Corges rière Fayenne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Corges rière Fayenne le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Noms, profession et

_____ fille de Henri Néan, agriculteur _____

domicile :

et de Jenny rière Bossy, domiciliés à Corges _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayenne le vingt-six Mars mil-neuf-
cent-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publication de mariage à Fayenne

Signatures des époux :

Jomini Alphonse
Jomini Emma

Signatures des témoins :

J Bossy Stumetta (à Fayenne)
Uscar Néan (à id)

~~Communiqué :~~

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 17
Bosset - Ferrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mai _____ mil neuf cent dix _____
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bosset Louis Fréderich, architecte _____

de Arenches _____ domicilié à Fayenne _____

célibataire _____

né à Fayenne le vingt six avril _____ mil huit cent quatre vingt _____

fil de Fréderich Gérard Bosset, agriculteur _____

et de Sénora née Delacour, à la Maladeire rière Corcelles _____

2° Ferrin Eéonie Anna _____

de Fayenne _____ domiciliée à Fayenne _____

célibataire _____

née à Fayenne le douze Septembre _____ mil huit cent quatre vingt sept _____

fille de défunt César Benjamin Ferrin _____

et de Anna Sophie Marie née Girel, domiciliée à Fayenne _____

Les publications ont eu lieu à Fayenne le neuf et à Arenches le dix
avril mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Fayenne
et Arenches. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Arenches. _____

Signatures des époux :

L. Bosset
arch.
L. Bosset

Signatures des témoins :

M. Bueley (2 St Amier)
arch.
Benj. Ferrin (2 Fayenne)
not. - chif.

L'officier de l'état civil :

Matter
compt.

N° 18

Cherbuin - Rey

Aujourd'hui *vingt trois Mai (Mai)* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Cherbuin Emile*, *plâtrier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fayenne* domicilié à *Fayenne*

Etat civil :

divorcé de Anne Marie Hersier dès le trente août mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à *Fayenne* le *vingt neuf Mai* mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fil de *Louis Cherbuin*, *journalier*

domicile des parents :

et de *Marguerite Adelfphine* née *Scheroster*, domiciliés à *Fayenne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rey Marie Clémence*, *ouvrière en tabacs*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Granges de Besin (Fribourg)* domiciliée à *Fayenne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Schallens* le *premier Octobre* mil huit cent quatre-vingt huit

Noms, profession et

fille de *Jaques Elie Rey*, *journalier*

domicile :

et de *Anna Elisabeth* née *Imbach*, domiciliés à *Fayenne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Granges de Besin* le *vingt un*, et à *Fayenne* le *vingt trois* *avril* mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
déclaration de divorce Cherbuin - Hersier
et publications de mariage aux Granges
de Besin et à Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de

Aumont

Signatures des époux :

Cherbuin Emile
Marie Cherbuin

Signatures des témoins :

E. Colomb (à Fayenne)
J. Faisod (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
complet

N° **19****Jomini - Dillommet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt Sept Mai** ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ **mil neuf cent dix**

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jomini Jacques François**, **appareilleur**de **Fayenne** domicilié à **Fayenne****célibataire**né à **Corcelles** le **vingt cinq Décembre** mil huit cent **quatre vingt**fils de **défunt François Louis Jomini**et de **Séonie Louise** née **Stroley**, **ménagère** à **Fayenne**2° **Dillommet Virginie**, **ouvrière** à **la Condenserie**de **Fayenne** domiciliée à **Fayenne****célibataire**née à **Fayenne** le **vingt un Janvier** mil huit cent **quatre vingt deux**fille de **défunt Daniel Dillommet**et de **Rosalie Louise** née **Gutknecht**, **ménagère** à **Fayenne**Les publications ont eu lieu à **Fayenne** le **trente Avril** mil neuf cent **dix**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et publication de mariage à Fayenne.

~~Communiqué :~~

Signatures des époux :

Jacques Jomini**Virginie Jomini**

Signatures des témoins :

Henri Rossier (à Fayenne)**Paul Dreyer** (à i)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 20

Mæder - Hlang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

D'une communication du bureau des droits de bourgeoisie de Bâle, il résulte que le Grand Conseil de ce Canton en date du 24 mai 1923, a admis au nombre des bourgeois de la Ville de Bâle, les époux Mæder-Hlang et leurs enfants, avec conservation de leur ancienne bourgeoisie. Inscrit le 12 Janvier 1924 L'officier de l'état civil E. Mæther-Rapin

Par jugement du Tribunal civil du Canton de Bâle-Ville, rendu en date du 4 Juin 1941, déclaré définitif et exécutoire le 4 Juin 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. - (Par de délai fixé) Revu 18.7.1941. Inscrit le 18 Juillet 1941. L'officier de l'état civil : Mæther

Les deux parties ont renoncé en appel (mention du jugement). Communiqué au Département de Justice et Police le 18 Juillet 1941.

Aujourd'hui trente un Mai

mil neuf cent dix —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mæder Louis, employé de banque

de Oberried (Fribourg) domicilié à Sondres (Angleterre)

célibataire

né à Forny-le-Grand le douze Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de Théophile Mæder, agriculteur

et de Ida Maurer, domiciliés à Forny-le-Grand

2° Hlang Elise Jacobine, employée de commerce

de Sindau (Bavière) domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Sindau (Bavière) le sept Mai — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de défunt Michael Hlang

et de Katharina Hlang nee Hieninger, domiciliée à Sindau

Les publications ont eu lieu à Oberried le douze, à Sindau le treize et à Fayenne le seize avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, déclaration prévue par la Convention de La Haye, publications de mariage à Oberried, Sindau et Fayenne, et déclaration de la Légation de Suisse à Sondres, constatant que la publication n'y était pas nécessaire.

Communiqué : à l'état civil de Norat et à la Chancellerie d'Etat pour être transmis à Sindau

Signatures des époux :

L. Mæder
Elise Mæder nee Hlang

Signatures des témoins :

Gottlieb Mæther (à Forny-le-Grand)
N. L. Gutz (à Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Mæther
remplacé

N° 21

Richelli-Antonietti

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze Juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richelli Battista, ouvrier tuteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rivoltella, province de Brescia, Italie — domicilié à Fayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Molinazzo di Monteggio (Tessin) le dix six Mai mil huit cent huitante huit

Noms, profession et

fils des défunts Giuseppe Richelli

domicile des parents :

et de Teresa née Frezzini

Nom et profession de l'épouse :

2° Antonietti Genovieffa Silvia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Astano (Tessin) — domiciliée à Astano

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Astano le onze Novembre — mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Enigi Antonietti, agriculteur

domicile des parents :

et de Margherita née Demarchi, domiciliés à Astano

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Astano le dix un, à Fayeme le dix trois
avril et à Rivoltella le premier Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Rivoltella,
Astano et Fayeme, et permis de
célébration du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à l'état civil de
Astano et à la Chancellerie d'Etat
à Sausanne

Signatures des époux :

Richelli Baptiste
Richelli Genoveffa

Signatures des témoins :

Frezzini Jean (à Fayeme)
Antonietti Jacques (à Astano)

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

N° 22

Krause - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krause Charles William, négociant

de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à Fleurier

célibataire

né à Fleurier le deux Juin mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Gustave Adolphe Krause

et de Isabelle née Matthey-Dorset, décédée.

2° Rapin Julia Elisabeth

de Fayerne domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Plainpalais le seize Janvier mil huit cent quatre vingt huit

fille de César David Rapin, négociant

et de Anna Jeanne Catherine née Staudt, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fleurier le quatre et à Fayerne le sept Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Fleurier.

Communiqué : à l'état civil de Fleurier.

Signatures des époux :

[Signature]
C. Krause

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] (à Fayerne)
[Signature] (à Fleurier)

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Matthey

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu le 25 Mai 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 Juin 1925 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 Juillet 1925
L'officier de l'état civil
E. Matthey - Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 11. VII. 1925

N° 23.

Favre - Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Juillet

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Charles Louis, sacher

de Encens domicilié à Fayenne

célibataire

né à Encens le trois Novembre mil huit cent quatre vingt six

fils de Jacques Ferdinand Favre

et de Aline née Jaccard, ménagère à Correvon

2° Gilliard Augusta, ménagère

de Combremont le Grand domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Freytourens le deux Janvier mil huit cent quatre vingt dix

fille de Félix Gilliard, agriculteur

et de Anna née Leytrignet, domiciliés à Freytourens

Les publications ont eu lieu à Encens et Combremont le Grand le
vingt quatre, et à Fayenne le vingt cinq Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Encens,
Combremont le Grand et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de
Encens et de Combremont le Grand

Signatures des époux :

Charles Favre

Augusta Favre

Signatures des témoins :

Plumettaz Jean (2° Fayenne)

Léonard Goffiard (2° id.)

L'officier de l'état civil :

M. H. H. H.
remplet

N° 24
 Siotti - Meregnaui

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siotti Giuseppe, ouvrier tilier

de Moncalieri, prov. de Turin, Italie domicilié à Fayerne

célibataire

né à Settimo-Torinese (prov. de Turin) le neuf Juillet mil huit cent huitante

fil de Nichele Siotti, tilier

et de Elisia Nelli, domiciliés à Moncalieri

2° Meregnaui Emilia Giuseppa, ouvrière en tabaco

de Grantola, prov. de Côme, Italie domiciliée à Fayerne

célibataire

née à Grantola le trois août mil huit cent huitante trois

fille de Giacomo Meregnaui

et de Encie Demicola, décédés

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt huit Mai, à Moncalieri
 et à Grantola les cinq et douze Juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Moncalieri,
Grantola et Fayerne, et autorisation
du Département de Justice et Police.

Communiqué : en deux doubles

à la Chancellerie d'état à Cassano.

Signatures des époux :

Siotti Giuseppe
Meregnaui Emilia Giuseppina

Signatures des témoins :

Laurent Bassor (i. d. d.)
Verri Giacomo (i. d. d.)

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° 25

Tahud - Detrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tahud Adolphe, camionneurde Ogens domicilié à Tayemecélibatairené à Tayeme le quatorze Mai mil huit cent quatre vingt cinqfils de Adolphe Louis Tahud, camionneuret de Elise Marie née Rossier, domiciliés à Tayeme2° Detrey Alice Susanne, couturièrede Corcelles près Tayeme domiciliée à Tayemecélibatairenée à Corcelles le treize Décembre mil huit cent quatre vingt cinqfille de défunt Henri Detreyet de Marie Louise née Concet, domiciliée à CorcellesLes publications ont eu lieu à Corcelles et Tayeme le six, et à Ogens le huit Août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Ogens, Corcelles et Tayeme.~~_____~~Communiqué : à l'état civil de St Cierges et Corcelles~~_____~~

Signatures des époux :

A. TahudAlice Tahud

Signatures des témoins :

Rapin A. (2 Tayeme)G. Hatt (2 id.)

L'officier de l'état civil :

Mattew
remplet

N° 26

Bossy - Dussel

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Bossy Frédéric, employé à l'arsenal

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayeme domicilié à Fayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayeme le vingt trois février mil huit cent huitante cinq

Noms, profession et

fils de Louis Bossy, agriculteur

domicile des parents :

et de Elisabeth née Meyer, domiciliés à Fayeme

Nom et profession de l'épouse :

2° Dussel Constance, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Donneloye et Bossy / Mondon domiciliée à Fayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Donneloye le douze Janvier mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Denis Dussel, agriculteur

domicile :

et de Marie Louise née Fave, domiciliés à Fayeme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayeme le vingt, à Donneloye le vingt-un, et à Bossy le vingt deux août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, et publications de mariage à Donneloye, Bossy et Fayeme

Signatures des époux :

F. Bossy
 Constance Bossy

Signatures des témoins :

Yvonne Pilet (à Fayeme)
 Ch. Adolphe (à id)

Communiqué : à l'Etat Civil de Mondonins et de Mondon.

L'officier de l'état civil :

Mayer
 remplacé

N° 27
Bertolini - Zumstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bertolini Jean Louis Charles Marie, peintre en bâtimentsde Carcoforo, province de Novare, Italie domicilié à Tayernoveuf de Emma née Bertschi dès le quinze Juin mil neuf cent dixné à Carcoforo le huit Décembre mil huit cent Septante deuxfils des défunts Emile Bertoliniet de Angèle Agnesetti2° Zumstein Eydie Antonie, couturièrede Seeberg (Reine) domiciliée à Tayerno

célibataire

née à Gillarens (Fribourg) le premier Septembre mil huit cent huitante quatrefille de Jacob Hermann Zumstein, menuisieret de Marie Philomène née Barbey, domiciliés à RueLes publications ont eu lieu à Seeberg le huit, à Tayerno le neuf et
à Carcoforo le vingt quatre Juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Emma Bertolini née
Bertschi, publications de mariage à
Seeberg, Carcoforo et Tayerno, et
permis de célébration du Département
de Justice et Police.Communiqué : à l'Etat Civil de Seeberg
et à la Chancellerie d'Etat à Sansanne.

Signatures des époux :

Jean Bertolini
Eydie Bertolini

Signatures des témoins :

Jay. Pommus (à Tayerno)
Emile Willmann (à Tayerno)

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. st.

N° 28

Corminboenf - Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corminboenf Isidore, agriculteur

de Dombidier domicilié à Fayenne

célibataire

né à Dombidier le sept Mars mil huit cent quatre vingt un

fils de Didier Philippe Corminboenf, charbon à Dombidier

et de Marguerite Séraphine Monney, à Courtion

2° Michel Cécile Hortense Constanica

de Cheyres (Fribourg) domiciliée à Fayenne

célibataire

née à Noirmont le vingt neuf Mai mil huit cent quatre vingt deux

fille de défunt Adrien Michel

et de Géromine née Chapatte, ménagère à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Cheyres et Fayenne le dix, et à Dombidier le onze Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Dombidier,
Cheyres et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de
Cheyres et Dombidier

Signatures des époux :

Isidore Corminboenf
Cécile Corminboenf

Signatures des témoins :

Othmar Monney (à Fayenne)
Michel Charles (à Dombidier)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé.

N° 29
 Rapin - Despond née Dubey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Henri, employé au chemin de fer

de Corcelles frs Fayenne domicilié à Fayenne

célibataire

né à Corcelles le Sept Février mil huit cent huitante

fil des défunts Henri Rapin

et de Emise Cécile Enamy

2° Despond née Dubey Emise Marguerite, négociante

de Domdidier domiciliée à Fayenne

veuve de Tobie Pierre André Despond dès le six Septembre mil
neuf cent six (1906)

née à Gletterens le quatorze Novembre mil huit cent soixante trois

filles de Georges Dubey, rentier à Gletterens

et de défunte Thérèse née Ferrard

Les publications ont eu lieu à Domdidier le quatre, à Corcelles et
 à Fayenne le huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Tobie Pierre André
Despond et publications de mariage
à Corcelles, Domdidier & Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles et Domdidier

Signatures des époux :

Rapin
Emise Rapin

Signatures des témoins :

A. Blond (à Fayenne)
Guthrie (à v)

L'officier de l'état civil :

Mattier
 rempli

N° 30

Comte - Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte Jules Sammel, employé à l'arsenal

de Sayeme domicilié à Corges rière Sayeme

célibataire

né à Corges (Sayeme) le trente Décembre mil huit cent huitante trois

fils de Eugène Daniel Comte, ouvrier à la Condenseuse

et de Bertha née Oigroz, domiciliés à Corges

2° Jomini Léa, ménagère

de Sayeme domiciliée à Strabloz rière Sayeme

célibataire

née à Strabloz (Sayeme) le six Mai mil huit cent huitante deux

filles de Samuel Henri Jomini, cordonnier

et de Elise née Estoppey, domiciliés à Strabloz

Les publications ont eu lieu à Sayeme le quinze Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
et publication de mariage à Sayeme

Communiqué :

Signatures des époux :

Comte Jules

Léa Jomini

Léa Comtes

Signatures des témoins :

J. Bossy (à Sayeme)

A. Jomini (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 31

Bendinelli - Ganzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bendinelli Aldo Pietro, mineur

de Brisighella, province de Ravenne, Italie domicilié à Tayeme

célibataire

né à Brisighella le trois Juillet mil huit cent huitante six

fil de Torello Bendinelli, mineur, domicilié à Baceno - Ossola

et de défunte Fini Argentina

2° Ganzi Severina Caterina Santina, célibataire

de Cavaglio-S-Donino (Novare, Italie) domiciliée à Tayeme

célibataire

née à Cavaglio-S-Donino le douze Mai mil huit cent huitante sept

filles de défunct Pasquale Ganzi

et de Maria Grassi, domiciliée à Brisago

Les publications ont eu lieu à Tayeme le onze Juin, à Cavaglio-S-Donino le vingt six Juin et à Baceno le seize octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, autorisation du père de l'époux, publications de mariage à Tayeme, à Cavaglio-S-Donino, et à Baceno, lieu de domicile du père de l'époux, mineur suivant la loi italienne, et permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : en deux doubles à la Chancellerie d'Etat à Lansanne.

Signatures des époux :

+

Bendinelli Caterina

Signatures des témoins :

Appiani Eumirio (à Tayeme)

Cattoli Livio (à id.)

L'époux ne sachant écrire a apposé une croix, sa signature habituelle

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]
rempl.

N° 32

Ney - Pasche

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil neuf cent dix
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Ney Emile, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le vingt neuf Mars mil huit cent quatre vingt Sept

Noms, profession et

fils de défunt Jules François Ney

domicile des parents :

et de Louise née Immos, cigarière à Tayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Pasche Marie, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ferlens domiciliée à Sansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genollier le trente Janvier mil huit cent Septante cinq

Noms, profession et

fille de défunt Jean Louis Pasche

domicile :

et de Rosine née Fiaux, ménagère à Crissier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sansanne et à Ferlens le vingt deux,
 et à Tayerne le vingt-six Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
 publications de mariage à Ferlens,
 Sansanne et Tayerne

Signatures des époux :

Emile Ney
 Marie Ney

Signatures des témoins :

G. Savary (à Tayerne)
 Henri Perrin à is

Communiqué : à l'état civil de
 Cron et de Sansanne

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempli

N° **33**

Cransax - Schnell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cransax Joseph Alexandre, employé au chemin de fer

de Ambranges (Fribourg) domicilié à Fayeme

célibataire

né à Ambranges le neuf Mars mil huit cent huitante cinq

fil de Marie Magdeleine Cransax, ménagère à Ambranges

et de

2° Schnell Charlotte Adèle, tailleur

de Montelier (Fribourg) domiciliée à Fayeme

célibataire

née à Estavayer le Lac le vingt un Août mil huit cent nonante un

filles de Nicolas Schell, chef de district C.F.F.

et de Sonise née Cottier, domiciliés à Fayeme

Les publications ont eu lieu à Fayeme le dix, à Ambranges et à Montelier le onze Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation du père de l'épouse mineure,
publications de mariage à Ambranges,
Montelier et Fayeme.

Signatures des époux :

Cransax Joseph
Adèle Cransax

Signatures des témoins :

Gez Frédéric (à Fayeme)
Rahud. Et. (à id.)

Communiqué : à l'état civil de

Fromasens et de Morat.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplg.

Le Numéro 33 de la page 164 est celui de la dernière inscription faite en 1910. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Fayeme: S. Matter. Ropin

Un double a été remis le 3 Janvier 1911 à l'autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. Fayeme le 3 Janvier 1911 L'officier de l'état civil de Fayeme: S. Matter. Ropin



Form. 5. Vu le 10 janvier 1911, Le Préfet F. Commanville

N° 1.

Champion - Cornu née Savary.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent onze mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Champion Encien Benjamin Arnold, journalier

de Layeme domicilié à Layeme

célibataire

né à Layeme le quinze Septembre mil huit cent Septante cinq

fils de défunt Henri Louis Champion

et de Eouise Madeleine née Tictet, ménagère à Layeme

2° Cornu Jenny Eouise, née Savary, journalière

de Corcelles-Cormondrèche et Fonto de Martel domiciliée à Layeme

divorcée de Jules Cornu dès le dix cinq Juillet mil huit cent nonante quatre

née à Layeme le douze Janvier mil huit cent soixante deux

fille des défunts Samuel Daniel Savary

et de Rose Susanne née Tacoud

Les publications ont eu lieu à Corcelles le quatorze, aux Fonto de Martel le quinze et à Layeme le dix Sept Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait du Jugement du divorce Cornu - Savary prononcé par le Tribunal Cantonal de Neuchâtel, publications de mariage à Corcelles, aux Fonto de Martel et à Layeme

Communiqué : à l'état civil de Corcelles (Neuchâtel) et des Fonto de Martel

Signatures des époux :

Champion Benjamin
Jenny Champion

Signatures des témoins :

Edouard Doucin (à Layeme)

Geat Yvon (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mattier
compt.

N° 2.

Pignet - Tache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pignet Jules Arthur, demeurant

de Chenit domicilié à Payeme

veuf de Marie Eugénie née Clement des le dix Novembre mil neuf cent dix

né à Cheseaux-Noréaz le trente un Decembre mil huit cent septante sept

fils de Jules Abram Pignet, ancien employé aux chemins de fer

et de Clotilde née Théroz, domiciliés à Payeme

2° Tache Emma Adèle, ménagère

de Ferlens domiciliée à Payeme

célibataire

née à Mont le trente Janvier mil huit cent huitante un

fille de défunt Jean Louis Tache

et de Jenny Susanne née Ronge, s'inscrivant à Mont

Les publications ont eu lieu au Brassons le vingt huit, au Sentier et à Ferlens le vingt neuf, et à Payeme le trente un Decembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Marie Eugénie Pignet née Clement et publications de Mariage au Brassons, au Sentier, à Ferlens et à Payeme

Communiqué : à l'état civil du Sentier et d'Oron

Signatures des époux :

Jules Pignet

Emma Pignet

Signatures des témoins :

Jules Abram Pignet
Pignet Charles
(les deux à Payeme)

L'officier de l'état civil :

Matter
rampant

N° 3

Bertarionne - Straub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertarionne François Edouard, employé de bureau

de Ollon domicilié à Tayerne

célibataire

né à Chesières sur Ollon le dix huit Juin mil huit cent quatre vingt deux

fil de défunt David François Bertarionne

et de Marie Bertha née Hännli, domiciliée à Arweyes sur Ollon

2° Straub Bertha Franziska, ménagère

de Chesopelloz (Fribourg) domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Cordast le douze Février mil huit cent quatre vingt six

filles des défunts Johann Peter Straub

et de Franziska née Hinkeler

Les publications ont eu lieu à Ollon et à Hnémot le cinq, à Chesopelloz le six et à Tayerne le sept Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 publications de mariage à Ollon,
 à Hnémot, à Chesopelloz et à
 Tayerne

Communiqué : à l'état civil d'Ollon
 et de Chesopelloz.

Signatures des époux :

François Edouard Bertarionne
Bertha Bertarionne

Signatures des témoins :

L. Freymond à Tayerne
J. Jaccard à Tayerne

L'officier de l'état civil :

Mattier
 remplst.

N° H.

Seguiron - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février

mil neuf cent ~~onze~~
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seguiron Louis, ouvrier à la fabrique de filières

de Enamy domicilié à Tayerne

célibataire

né à Bercher le cinq avril mil huit cent quatre vingt huit

fils de Louis Georges Seguiron, maçon

et de Ida née Ferrin, domiciliés à Tayerne

2° Rapin Léa Emma, couturière

de Tayerne domiciliée à Tayerne

célibataire

née à Tayerne le trente Mai mil huit cent quatre vingt onze

fille de défunt Gustave Rapin

et de Marie née Doudin, domiciliée à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Enamy le treize et à Tayerne le quatorze
Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
autorisation de la mère tutrice de
l'épouse mineure, et publications de
mariage à Enamy et TayerneCommuniqué : à l'état civil de
Lyonnand.

Signatures des époux :

Louis Seguiron

Léa Seguiron

Signatures des témoins :

Henri Buache (à Tayerne)

Alexandre Cherbuis (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. g.

N° 5

Rossier - Doiny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Février mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Fernand, boncher

de Villarszel domicilié à Tayeme

célibataire

né à Corcelles près Tayeme le vingt six août mil huit cent huitante cinq

fils de défunt Eugène Rossier

et de Emma née Terin, domiciliée à Tayeme

2° Doiny Ida Elisa

de Tayeme domiciliée à Tayeme

célibataire

née à Tayeme le treize Mars mil huit cent nonante

fille des défunts Rodolphe Amedé Doiny

et de Elisa née Estoppey

Les publications ont eu lieu à Villarszel et à Tayeme le vingt huit Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Villarszel et à Tayeme.

Communiqué : à l'état civil de Villarszel

Signatures des époux :

Fernand Rossier

Ida Rossier

Signatures des témoins :

Rossier (au vu de)

Emile Willommes (à Tayeme)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 6

Rohrbasser - Bronty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rohrbasser Jules Joseph, manoeuvrede Montet (Broze, Fribourg) domicilié à Layemecélibatairené à Châbles-Terrot (Cheseaux-Noir) le vingt Juillet mil huit cent quatre vingt quatrefils de Emis Henri Etienne Rohrbasser, maçonet de Josephine Philomène née Sayer, domiciliés à Layeme2° Bronty Louise Rosa, garde barrièrede Bottens domiciliée à Layemecélibatairenée à Engy (Fribourg) le dix neuf Décembre mil huit cent quatre vingt quatrefille de défunt Claude Joseph Brontyet de Marie Catherine Othilie née Cantin, domiciliée à LayemeLes publications ont eu lieu à Montet le huit, à Bottens le neuf, et à Layeme le onze Février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et
publications de mariage à Montet,
Bottens et Layeme.Communiqué : à l'état civil de
Montet (Broze) et Solier le Grand.

Signatures des époux :

Rohrbasser JulesRohrbasser Rosa

Signatures des témoins :

Rohrbasser Plouffe

(à Layeme)

Jules Bronty (à id)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplét.

N° 7
Herren - Vincent

Aujourd'hui trois Mars _____ mil neuf cent onze _____
mil huit cent quatre vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Herren Jules Louis Frédéric, gendarme _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberbalm (Reims) _____ domicilié au Sentier _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Aubonne le vingt quatre Mai _____ mil huit cent quatre vingt quatre _____

Noms, profession et

_____ fils de défunt Jean Jules Louis Herren _____

domicile des parents :

et de Emilie Céline Charlotte Isaline née Chevallat _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Vincent Louise Emma _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallamand _____ domiciliée à Vallamand _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Vallamand le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre vingt dix _____

Noms, profession et

_____ fille de Louis Samuel Vincent _____

domicile :

et de Octavie Lina née Tessat _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Brassus le trois, au Sentier et à Vallamand le quatre, et à Oberbalm le six Février mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'état civil du Sentier. _____

Signatures des époux :

_____ Jules Herren gendarme _____
_____ Emma Herren. _____

Signatures des témoins :

_____ E. Colomb agent _____
_____ Emile Willomet (à Payame) _____

_____ Communiqué : à l'état civil de Oberbalm, de Endrefin et du Sentier. _____

L'officier de l'état civil :

_____ M. Müller _____
_____ rempli. _____

N° **8**
Rey - Savary

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **Six Mars** mil neuf cent **onze**
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rey Eugène**, Ingénieur
de **Chexbres** domicilié à **Sansame**
célibataire

né à **Morges le vingt Juillet** mil huit cent **huitante**
fils de **Théophile Rey**, ancien négociant à **Sillenens**
et de **Hennette Joséphine** née **Maire**, décédée

2° **Savary Anna Isabelle Augusta**
de **Layern** domiciliée à **Layern**
célibataire

née à **Layern le vingt huit Octobre** mil huit cent **septante cinq**
fille de **Auguste Frédéric Savary**, décédé
et de **Antoinette** née **Duboux**, domiciliée à **Layern**

Les publications ont eu lieu à **Sansame et à Chexbres le sept**, et à **Layern le onze Février** mil neuf cent **onze**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Sansame

Communiqué : à l'état civil de **Sansame et de St Saphorin à Chexbres**

Signatures des époux :

Eugène Rey sig.
Augusta Rey

Signatures des témoins :

Alfred Assol (à Layern)
Emil Daille (à Layern)

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 9
 Jahud - Trolliet

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent onze —
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jahud Ernest, employé au chemin de fer

Lieu d'origine et de domicile :

de Ogens domicilié à Jayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jayeme le cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fil de Jules Louis Jahud, domicilié à Jayeme

domicile des parents :

et de Marie née Feldmann, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Trolliet Aline Emma, fille de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Martherenges domiciliée à Crissier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Renens le vingt quatre Février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

filles des défunts Emile Trolliet

domicile :

et de Marie Esther née Rey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jayeme le vingt-cinq, à Crissier le vingt-six, à Ogens et à Martherenges le vingt-sept Février mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Ogens,
à Martherenges, à Crissier et à
Jayeme

Communiqué : à l'état civil de
St. Cierges et de Romanel à Pully

Signatures des époux :

Jahud Ernest

Jahud Aline

Signatures des témoins :

Gex Frédéric (à Jayeme)

Wiss Emile (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° **10**

Aujourd'hui **vingt sept Mars** mil neuf cent **onze**
mil huit cent quatre-vingt-

Pfiffer - Emery

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Pfiffer Tobie**, manoeuvre _____

Lieu d'origine et de domicile :

de **Sentigny (Fribourg)** _____ domicilié à **Fayenne** _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à **Sentigny le treize Juillet** _____ mil huit cent **septante huit** _____

Noms, profession et

_____ fils de **défunte Henriette Pfiffer** _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Emery Léa Emilie**, garde-malades _____

Lieu d'origine et de domicile :

des **Cullayes** _____ domiciliée à **Fayenne** _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à **Sartens le six Mars** _____ mil huit cent **quatre vingt six** _____

Noms, profession et

_____ fille des **défunts Eugène Emery** _____

domicile des parents :

et de **Rosalie née Garin** _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Sentigny le huit**, aux **Cullayes le dix**
et à **Fayenne le onze Mars** mil neuf cent **onze** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Sentigny,
aux Cullayes et à Fayenne. _____

Communiqué : à l'état civil de
Sentigny et de Mézières _____

Signatures des époux :

Pfiffer Tobie
Léa Pfiffer

Signatures des témoins :

S. Balthazin (à Fayenne)
Jean Garin (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé.

N° 11

Allegini - Raccoursier

Aujourd'hui *trois avril* _____ mil neuf cent *onze* —
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Allegini Alessandro*, *maçon* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Maggiora (Novare, Italie)* _____ domicilié à *Sayeme* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Maggiora (Italie)* le *cing Janvier* — mil huit cent quatre *vingt six* —

Noms, profession et

_____ fils de *défunt Carlo Giuseppe Allegini* _____

domicile des parents :

et de *Clementina Gaietti*, *ménagère à Maggiora* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Raccoursier Louisa Fanny*, *ménagère* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Russigny sur Oron* _____ domiciliée à *Sayeme* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Moudon* le *cing Juillet* _____ mil huit cent quatre *vingt huit* —

Noms, profession et

_____ fille de *Eugène Raccoursier* _____

domicile :

et de *Fanny Elise nie Cornamusat*, *ménagère à Sayeme* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sayeme* le *sept*, à *Russigny* le *dix*,
 à *Maggiora* les *vingt deux* et *vingt neuf Janvier* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
publications de mariage à Russigny
et Sayeme, certificat de publication
à Maggiora, et permis de célébration
du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'état civil d'Oron
 et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Allegini Alessandro
Allegini Louisa

Signatures des témoins :

Jean Barenini (à Sayeme)
Allegini Benvenuto (à Or)

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

N° 12.

Beetschen - Plumettae

mil neuf cent onze —
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui Sept avril

Nom et profession de l'époux :

1° Beetschen Fritz, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Boltigen (Reine) domicilié à Sayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bellach (Solure) le vingt un Mai mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Samuel Beetschen, chef de gare

domicile des parents :

et de Rosina née Grossenbacher, domiciliés à Wangen

Nom et profession de l'épouse :

2° Plumettae Jeanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayeme domiciliée à Sayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sayeme le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de défunt Louis Plumettae

domicile des parents :

et de Lucie née Groux, domiciliée à Sayeme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boltigen le quatorze et à Sayeme le dix huit Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
publications de mariage à Boltigen
et Sayeme.

Signatures des époux :

Beetschen Fritz
Jeanne Beetschen

Signatures des témoins :

Ernest Kuchlin (2 Sayeme)
Julien Wäber (2 id)Communiqué : à l'état civil de
Boltigen.

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. gte

N° 13

Heer - Maret

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent onze —
mit huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Heer Charles Emile, appareilleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Coinsins domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Châtillens le quatre août mil huit cent quatre-vingt six

Noms, profession et

fils de défunt Adolphe Henri Heer

domicile des parents :

et de Marie Cécile née Rossel, domiciliée à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Maret Alice Anna, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Echallière rue Murat le trois juillet mil huit cent quatre-vingt neuf

Noms, profession et

fille de Charles Henri Maret

domicile :

et de Marie née Badoux, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coinsins le quinze et à Payerne le dix huit Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, publications de mariage à Coinsins et à Payerne

Signatures des époux :

Heer Emile

Anna Heer

Signatures des témoins :

Gustave Vallélian

Adolphe Heer (à Payerne)
(à Coinsins)

L'officier de l'état civil :

Matter

Communiqué : à l'état civil de Coinsins

N° 14

Bise - Terrapon

Aujourd'hui vingt quatre avril ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bise Charles Henri, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Must (Fribourg) - domicilié à Payeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Engy (Fribourg) le quatre Janvier mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fils de Félicien Bise, menuisier

domicile des parents :

et de Philomène nee Krouty, domiciliés à Payeme

Nom et profession de l'épouse :

2° Terrapon Marie, ouvrière en tabacs

Lieu d'origine et de domicile :

de Villarey (Fribourg) - domiciliée à Payeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villarey le trente un août mil huit cent nonante

Noms, profession et

fille de Julien Terrapon, journalier

domicile des parents :

et de Joséphine nee Verdou, domiciliés à Payeme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le sept, à Payeme
le huit et à Must le neuf avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Must,
Montagny les Monts et Payeme.

Signatures des époux :

Bise HenriBise Marie

Signatures des témoins :

Joseph Rohner (à Payeme)Terrapon Jules (à Must)

Communiqué : à l'état civil de
Must et de Montagny les Monts.

L'officier de l'état civil :

Matter
rempl. st.

N° 15

Jomini - Fister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept avril* _____ *mil neuf cent onze* —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jomini César*, *fromager* _____

de *Sayerne* _____ domicilié à *Sevey* _____

célibataire _____

né à *Strasbourg près Sayerne* le *vingt quatre septembre* *mil huit cent quatre vingt trois* —

fils de *Samuel Alexis Jomini*, *cordonnier* _____

et de *Elise née Estoppey*, domiciliés à *Sayerne* _____

2° *Fister Ida Maria*, *cuisinière* _____

de *Oberburg (Bene)* _____ domiciliée à *Sayerne* précédemment à *Genève*

célibataire _____

née à *Bremgarten* le *vingt neuf novembre* *mil huit cent quatre vingt cinq* —

fille de *Marguerite Fister*, domiciliée à *Sayerne* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Sevey* le *premier*, à *Oberburg* le *sept*,
à *Genève* et à *Sayerne* le *huit avril* *mil neuf cent onze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sevey. _____

Communiqué : à l'état civil de *Sevey* et d'*Oberburg* et au bureau cantonal de l'état civil à *Genève*.

Signatures des époux :

Jomini César
Jomini Ida

Signatures des témoins :

Peter Penetta
Jomini Jean
(les deux à Sayerne)

L'officier de l'état civil :

Matter
remplacé

N° 16
Gris - Ranch

mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Aujourd'hui vingt neuf avril

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gris Oscar Louis, Sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerniat et Seignaux domicilié à Payeme

Etat civil :

veuf de Emma Marie née Bnache des le vingt huit Octobre mil neuf cent
-deux

Lieu et date de la naissance :

né à Payeme le quatorze Novembre mil huit cent Septante un

Noms, profession et

filz des défunts Louis Constant Gris

domicile des parents :

et de Louise Marie née Comte

Nom et profession de l'épouse :

2° Ranch Bertha, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Reine) domiciliée à Sumiswald

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sumiswald le quinze Juillet mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fille de Gottlieb Ranch, tanneur

domicile des parents :

et de Elise née Sommer, domiciliés à Sumiswald

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le vingt huit Mars, à Cerniat
et à Seignaux le vingt neuf Mars, et à Payeme le premier avril mil neuf
cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
acte de décès de Emma Marie Gris
née Bnache, et publications de maria-
-ge à Cerniat, Seignaux, Sumiswald
et Payeme.

Communiqué : à l'état civil de
Dillarzel et de Sumiswald

Signatures des époux :

Oscar Gris

Bertha Gris

Signatures des témoins :

G. Savary (à Payeme)

E. Willommet (à id.)

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

N° 17
Dondin - Bel

Aujourd'hui cinq Mai mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dondin Edouard François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayerne domicilié à Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sayerne le neuf Mai mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Alexandre François Dondin, agriculteur

domicile des parents :

et de Julie née Duffay, domiciliés à Sayerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Bel Marie Susanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sayerne domiciliée à Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sayerne le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de François Bel, agriculteur

domicile :

et de Marie née Brossy, domiciliés à Sayerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quinze avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse,
et publication de mariage à Sayerne.

Communiqé

Signatures des époux :

Edouard Dondin

Susanne Dondin

Signatures des témoins :

Champion Benjamin (à Sayerne)

E. Willommet (à id)

L'officier de l'état civil :

Mayer remplet

N° 18

Cherbuin - Singy

Aujourd'hui Six Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cherbuin Louis, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Payeme domicilié à Payeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payeme le trois Juin mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fil de Louis Cherbuin, journalier

domicile des parents :

et de Marguerite Adelphine nee Scheroeter, domiciliés à Payeme

Nom et profession de l'épouse :

2° Singy Thérèse Eugénie, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de Franex (Fribourg) domiciliée à Payeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Franex le vingt Février mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Philibert Gratien Singy, journalier

domicile des parents :

et de Virginie nee Vosey, domiciliés à Payeme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Franex le quatorze et à Payeme le quinze
avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Franex
et à Payeme.

Signatures des époux :

Louis Cherbuin
Thérèse Cherbuin

Signatures des témoins :

Wettwer Jean (à Payeme)
E. Wettwer (à id)

Communiqué : à l'état civil de

Muriot

L'officier de l'état civil :

Mutter
remplacé

N° 19
 Jacolet - Bugnon

Aujourd'hui vingt deux Mai ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jacolet Louis Joseph ; ouvrier en tabac

Lieu d'origine et de domicile :

de Antevaux (Fribourg) domicilié à Sayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Brit vier Granges le vingt un Décembre mil huit cent huitante neuf

Noms, profession et

de Calixte Florence Jacolet, ménagère à Sayerne

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

2° Bugnon Faustine Emma, ouvrière en tabac

Lieu d'origine et de domicile :

de Montagny les Monts (Fribourg) domiciliée à Montagny les Monts

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montagny les Monts le quatre Mai mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

de Raymond Bugnon, agriculteur

domicile :

et de Delphine nie Custy, domiciliés à Montagny les Monts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montagny les Monts le quatre, à Antevaux
 et à Sayerne le six Mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Antevaux Montagny les Monts et Sayerne.

Communiqué : à l'état civil de Montbrelloz et de Montagny les Monts

Signatures des époux :

Jacolet Louis

Jacolet Emma

Signatures des témoins :

Zosso Victor (à Sayerne)

Bugnon Fernand (à Montagny les Monts)

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé

N° 20

Hermann - Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hermann Max Ernest négociant

de Sayerne domicilié à Sayerne

célibataire

né à Sayerne le vingt six Avril mil huit cent quatre vingt cinq

fil de défunt Emile Frédéric Hermann

et de Marguerite Célestine Bertha née Dellavedova, à Sayerne

2° Muller Germaine Louise Jeanne

de Sayerne domiciliée à Sayerne

célibataire

née à Sayerne le vingt sept Avril mil huit cent quatre vingt onze

fille de Charles Paul Muller, à Sayerne

et de défunte Julia née Rittener

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trente Mai mil neuf cent
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Sayerne.

(Empty lines for deposited documents)

Communiqué :

(Empty lines for communication)

Signatures des époux :

Max Hermann

Germaine Hermann

Signatures des témoins :

J. R. ... (à Sayerne)
Louis Devin (à S)

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 21

Soutter - Serin

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Soutter Louis Henry, fonctionnaire postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le seize Novembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils des défunts Marc Louis Aimé Soutter

domicile des parents :

et de Fanchette Caroline née Dupesne

Nom et profession de l'épouse :

2° Serin Fanny Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le premier Décembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de défunt Samuel Serin

domicile :

et de Henriette Fanny née Donat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix huit et à Tayerne le
vingt Mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Aigle
et Tayerne.

Communiqué : à l'état civil de

Aigle

Signatures des époux :

Louis Soutter
Fanny Serin

Signatures des témoins :

A. Guggi (2° Tayerne)
B. Cavini (2° Aigle)

L'officier de l'état civil :

M. Müller
remplacé

N° 22

Rossier - Jahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Charles Henri, voyageur de commercede Rongemont domicilié à Jayeme

célibataire

né à Château d'Oex le quatre Octobre mil huit cent quatre vingt septfils de Charles Henri Rossier, agriculteuret de Julie Marie née Favrod, domiciliés à Château d'Oex.2° Jahud Blanche Fannyde Ogens domiciliée à Jayeme

célibataire

née à Jayeme le trente Mars mil huit cent quatre vingt huitfille de Adolphe Louis Jahud, camionneuret de Elise Marie née Rossier, domiciliés à JayemeLes publications ont eu lieu à Jayeme le treize, à Rongemont et
à Jayeme Ogens le quinze Mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Publications de mariage à
Rongemont, Ogens et Jayeme.

Communiqué : à l'état civil de
Rongemont et de St. Cierges.

Signatures des époux :

Ch. RossierBl. Rossier

Signatures des témoins :

Baccher (à Jayeme)Jérôme Rossier (à St. C.)

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl. gte

N° 23

Forestier - Bron

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Forestier César Frédéric, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully et Entry domicilié à Jayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jayeme le trois Décembre mil huit cent nonante

Noms, profession et

fils de défunt Henri Louis Forestier

domicile des parents :

et de Elisabeth née Glaré, domiciliée à Jayeme

Nom et profession de l'épouse :

2° Bron Sarah Bertha, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Saphorin (Savaux) domiciliée à Jayeme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mendon le douze Septembre mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de défunt Louis François Marc Bron

domicile :

et de Aloïse Eugénie née Grobety, domiciliée à Jayeme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully le premier, à Saint Saphorin le deux, à Entry et à Jayeme le trois Juin mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
et publications de mariage à Cully,
Entry, Saint Saphorin et Jayeme

Signatures des époux :

César Forestier Bron,
Sarah Forestier Bron.

Signatures des témoins :

Père François (à Jayeme)
Louisy Colouard (à id.)

Communiqué : à l'état civil de
Cully, de Entry et de St Saphorin
à Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Maurer
 rempli

N° **24.**

Racoursier - Chuard

Aujourd'hui **vingt neuf Juin** ~~mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Racoursier Auguste Ernest**, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de **Russigny près Oron** domicilié à **Fayens**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Wenches le six Octobre** mil-huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de **Engène Racoursier**

domicile des parents :

et de **Fanny Elise nee Cornamusat**, domiciliée à **Fayens**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chuard Marie Adèle** nee **Chofflon**, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de **Cocelles près Fayens** domiciliée à **Fayens**

Etat civil :

veuve de Charles Alexandre Chuard dècè le cinq Mars mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à **Fribourg le vingt sept Octobre** mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille des dèfunts **Jean Maurice Laurent Chofflon**

domicile des parents :

et de **Marie Antoinette Poprat**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Cocelles et Fayens le dix**, et à **Russigny le onze Juin** mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Charles Alexandre Chuard et publications de mariage à Russigny Cocelles et Oron.

Communiqué : à l'état civil de **Oron et Cocelles près Fayens**

Signatures des époux :

Auguste Racoursier
Adèle Racoursier

Signatures des témoins :

Blaise Lott (à Fayens)
C. Hoffeneger (à id)

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl. g.

N° 25

Terracini - Spycher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze août

mil neuf cent ~~onze~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Terracini Emile Otto*, peintre

de *Civiasco (Novare, Italie)* domicilié à *Bex*

célibataire

né à *Corcelles (Fayens)* le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt six

fils de *Gottardo Joseph Jean Alexandre Terracini*, plâtrier

et de *Anna nee Ernst*, à *Corcelles*

2° *Spycher Bertha Léonie*, gouvernante

de *Köniz (Berne)* domiciliée à *Fayens*

célibataire

née à *Reyroz (Savoie)* le huit Décembre mil huit cent quatre vingt sept.

fille de *Rodolphe Spycher*, décédé

et de *Marie nee Streit*, à *Fayens*

Les publications ont eu lieu à *Köniz* le sept, à *Bex* le huit, à

Fayens le dix Juin, et à *Civiasco* les deux et neuf Juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Bex.

Signatures des époux :

Emile Terracini

Bertha Terracini

Signatures des témoins :

Fernand Tavel

G. Savary

-L'officier de l'état civil :

Matten
complet

Communiqué : à la Chancellerie d'état à *Lansanne* et à l'état civil de *Bex* et *Köniz*

Par lettre de bourgeoisie reçue F. Jaquenod Notaire à Bex, le 14 Octobre 1915, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Terracini Emile Otto mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Bex. Inscrit le 22 Janvier 1916 par ordre du Département de Justice et Police.
L'officier de l'état civil
Sp. Maxner-Repin

Communiqué au Département de Justice et Police, et à l'officier de l'état civil de Bex.

N° 26
Savary - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Edouard, journalierde Fayenne domicilié à Fayennecélibatairené à Fayenne le dix sept Juin mil huit cent quatre-vingt-huitfils de Emile Savary, charpentieret de Anna Barbara née Hupfer-Schmidt, domiciliés à Fayenne2° Rey Lucie, cigariennede Granges de Vesin domiciliée à Fayennecélibatairenée à Granges de Vesin le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dixfille de Jules Laurent Rey, journalieret de Lonise Cécile née Vosey, domiciliés à FayenneLes publications ont eu lieu à Granges de Vesin le deux et à Fayenne
le cinq août mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
et publications de mariage à Granges
de Vesin et Fayenne.Communiqué : à l'état civil de
Granges de Vesin

Signatures des époux :

Savary Edouard
Lucie Rey Savary

Signatures des témoins :

Jules Rey (à Fayenne)
Benoît Pernet (à Vesin)

L'officier de l'état civil :

Mattier
Complet

N° 27
 Plumetta-Rossier

Aujourd'hui quatre octobre _____ mil neuf cent onze
 _____ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Plumetta Alphonse Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Payeme _____ domicilié à Payeme _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Payeme le treize janvier _____ mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

_____ fils de Henri Alphonse Plumetta

domicile des parents :

et de Marie Louise née Hubler, domiciliés à Payeme _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Rossier Hélène Louisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villargel _____ domiciliée à Payeme _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payeme le trois Juin _____ mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

_____ fille de Benjamin Daniel Rossier, décédé _____

domicile :

et de Marie Louise née Moratel, domiciliée à Payeme _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villargel le quatorze et à Payeme le
 seize Septembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Villargel
 et Payeme _____

Signatures des époux :

Alphonse Plumetta
 Hélène Plumetta

Signatures des témoins :

Jahus (à Payeme)
 Emile Givel (à Villargel)

Communiqué : à l'état civil de

Villargel _____

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° 28

Frossard - Tuscher

Aujourd'hui Six Octobre mil neuf cent onze — mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Frossard James, fabricant

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et Brenles domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le vingt-un Janvier mil huit cent Septante Sept

Noms, profession et

fil des défunts Jules Daniel Frossard

domicile des parents :

et de Louise née Maulaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Tuscher Marguerite Emélie

Lieu d'origine et de domicile :

de Sempach (Suisse) domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tayerne le dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

filles de Frédéric Tuscher, hôtelier à Tayerne

domicile des parents :

et de défunte Julienne Emélie née Saager

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon, Brenles, Sempach et Tayerne le Seize Septembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publications de mariage à Moudon Brenles, Sempach et Tayerne

[Redacted area]

Communiqué : à l'état civil de Moudon, Sempach et Sempach

[Redacted area]

Signatures des époux :

J. Frossard
M. Frossard

Signatures des témoins :

P. Dauterive-Fouallat
Sam. Haeger (à Tayerne) (à Brenles)

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 29.
Tantet - Clere

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Tantet Paul, ouvrier à la briqueterie

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay domicilié à Fayenne

Etat civil :

veuf de Célestine Césarine née Sottaz dès le vingt un Décembre mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

né à Grandson le trente un Janvier mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de François Tantet

domicile des parents :

et de Rosette née Berthier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Clere Alphonsine, cigarense

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars sur Glâne et Corpataux domiciliée à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villars sur Glâne le quatre Novembre mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

filles de Etienne Alphonse Clere, journalier

domicile :

et de Marie Rosine née Songchamp, domiciliés à Fayenne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Villars sur Glâne, Corpataux, et Fayenne le vingt six août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
acte de décès de Célestine Césarine
Tantet née Clere et publications de
mariage à Chavornay, Villars sur Glâne,
Corpataux et Fayenne

Communiqué : à l'état civil de
Villars sur Glâne, Corpataux et de
Chavornay

Signatures des époux :

Paul Tantet
Alphonsine Tantet

Signatures des témoins :

Larbori Mathieu (à Fayenne)
Schultz Louis (à id.)

L'officier de l'état civil :

Mauer
remplacé

N° 30

Graf. Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Graf Edouard, agriculteur

de Sauterbrunnen (Sarre) — domicilié à Combremont le Grand

célibataire

né à Grandcour le dixsept avril — mil huit cent quatrevingt cinq

fils de Christian Graf, agriculteur

et de Marie Madeleine née Kobl, à Combremont le Grand

2° Badoux Caroline Valérie, ménagère

de Cremin — domiciliée à Combremont le Grand

célibataire

née à Combremont le Grand le treize Janvier mil huit cent quatrevingt six

fille des défunts Aimé Badoux

et de Elisa née Tapis

Les publications ont eu lieu à Sauterbrunnen et Cremin le vingt un et à Combremont le Grand le vingt deux Septembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Sauterbrunnen, Lucens et Combremont le Grand.

Signatures des époux :

Edouard Graf

Valérie Graf

Signatures des témoins :

Henri Monney, à Villars le Grand

Elisa Monney, à S

L'officier de l'état civil :

Sp. Maxime Depin

N° 31

Plumettae - Käser

Aujourd'hui vingt Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent onze

Nom et profession de l'époux :

1° Plumettae Charles, bonlangier

Lieu d'origine et de domicile :

de Fayenne domicilié à Fayenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fayenne le vingt Sept Novembre mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Jean Plumettae, cafetier

domicile des parents :

et de Marie née Domini, domiciliée à Fayenne

Nom et profession de l'épouse :

2° Käser Léa, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Seimiosyl (Reine) domiciliée à Avenches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches le vingt deux Juin mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fille de Auguste Käser, agriculteur

domicile :

et de Alphonse Cécile née Mooret, domiciliée à Avenches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rohrbach et à Avenches le vingt-neuf,
et à Fayenne le trente Septembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
publications de mariage à Rohrbach,
Avenches et Fayenne.

Signatures des époux :

Plumettae Charles
Léa Plumettae

Signatures des témoins :

Singy Jules (à Fayenne)
Lottet Maurice (à id.)

Communiqué : à l'état civil de

Rohrbach & Avenches (et Fayenne)

L'officier de l'état civil :

Matten
complet

N° 32
Cherbuin - Bossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois octobre ~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cherbuin Isaac César, agriculteur

de Payenne domicilié à Payenne

célibataire

né à Payenne le treize Mai mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Henri Cherbuin, agriculteur

et de Emie née Fittet, domiciliés à Payenne

2° Bossy Louisa, ménagère

de Payenne domiciliée à Payenne

célibataire

née à Payenne le vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt neuf

fille de François Bossy, agriculteur

et de Fanchette Berthe née Reber, domiciliés à Payenne

Les publications ont eu lieu à Payenne le Sept octobre mil neuf cent
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux et
publication de mariage à Payenne

/

-Communiqué-

/

Signatures des époux :

Isaac Cherbuin

Louisa Cherbuin

Signatures des témoins :

Marcel Tabud (2° Payenne)

Emile Guel (2° id)

L'officier de l'état civil :

Moussier
complet

N° 33
Schick - Gfeller

Aujourd'hui quatre Novembre mil neuf cent onze —
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schick Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Kriechenryl, commune de Dickri (Reine) — domicilié à Nilany près Domsdidier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morat le quinze Décembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Samuel Schick

domicile des parents :

et de Marie née Terrottet, domiciliés à Nilany

Nom et profession de l'épouse :

2° Gfeller Anna Maria

Lieu d'origine et de domicile :

de Kriegenacht près Worb — domiciliée à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bolligen le quinze Septembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille des défunts Bendicht Gfeller

domicile :

et de Anna née Rohrer

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tayerne le quatorze, à Domsdidier le quinze, à Worb et à Sempen le seize Octobre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Domsdidier

Signatures des époux :

Samuel Schick
Marie Schick

Signatures des témoins :

Trayan Henri (à Conelles)
Gaber Fritz (à Conelles)

Communiqué : à l'état civil de Sempen, de Domsdidier et de Worb.

L'officier de l'état civil :

Matter
remplgt

N° 34
 Gollier - Schweizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre

mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gollier Jules Louis ; employé de banque

de Payerne et Enty domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le premier Février mil huit cent quatre vingt huit

fils de Charles Henri Gollier, domicilié à Grandcour

et de défunte Julia née Papin

2° Schweizer Anna Maria

de Haggenschwil (St. Gall) domiciliée à Chexbres

célibataire

née à Thal (St. Gall) le vingt sept Juillet mil huit cent quatre vingt dix

fille de défunt Heinrich Schweizer

et de Maria Sophia née Thürr

Les publications ont eu lieu à Chexbres le dix, à Haggenschwil et à Enty le onze, et à Payerne le quatorze octobre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
 et publications de mariage à Enty,
 Haggenschwil, Chexbres, et Payerne

Communiqué : à l'état civil de
 Enty, d'Haggenschwil et de St. Saphorin
 à Chexbres.

Signatures des époux :

Gollier

1. Gollier

Signatures des témoins :

J. Jomini Perrin
 (à Payerne)

Marcel Jomini
 (à Payerne)

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempli

N° 35

Croll - Kittener

Aujourd'hui dix huit Novembre mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Croll Philippe André, ingénieur - mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Orléans, Département du Loiret, France - domicilié à Fontarlier (Doubs), précédemment

Etat civil :

célibataire [à Genève]

Lieu et date de la naissance :

né à Orléans (Loiret) le neuf septembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fils de Jean David Croll, propriétaire

domicile des parents :

et de Blanche Augustine Bitard, domiciliés à Chatillon sur Loire (Loiret)

Nom et profession de l'épouse :

2° Kittener Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Sevey et Château d'Oex - domiciliée à Layern, précédemment à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Layern le vingt cinq Février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Louis Jules Kittener

domicile :

et de Anna Marie née Hugi, domiciliés à Layern

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chatillon sur Loire le cinq, à Layern le quatorze, à Fontarlier le quinze, à Sevey et Genève le seize, à Château d'Oex le dix sept, et à Orléans le vingt octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux, consentements des parents, publications de mariage à Orléans, Chatillon sur Loire, Fontarlier, Genève, Sevey, Château d'Oex et Layern, certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consulat Général de France à Genève et permis de célébration du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil de Sevey, Château d'Oex et Genève (Incan cantonal) et à la Chancellerie d'Etat à Sansanne

Signatures des époux :

Philippe Croll
 M. Croll

Signatures des témoins :

J. Brody (à Chatillon sur Loire) *A. Meyer* (à Layern)

L'officier de l'état civil :

M. Matter remplacé

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~1^o Ce volume se termine par le n° 35 des inscriptions de l'année 1911. Sa suite se trouve domiciliée dans le volume commençant par le n° 36. Ce que nous certifions.~~

~~L'officier de l'état civil de Payerne.~~

~~né à S. Mathier. Rapin mil huit cent~~

~~filz de Payerne le 18 novembre 1911~~

~~et de~~



~~2^o~~

~~de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~mil huit cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Aujourd'hui _____

~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~1^o Ce volume se termine par le n° 35 des inscriptions de l'année 1911. Sa suite se trouve domiciliée dans le volume commençant par le n° 36. Ce que nous certifions.~~

~~L'officier de l'état civil de Payerne.~~

~~né à S. Mathher. Rapin mil huit cent~~

~~filz de Payerne le 18 novembre 1911~~

~~et de~~



~~2^o~~

~~de _____ domiciliée à _____~~

~~née à _____ mil huit cent _____~~

~~fille de _____~~

~~et de _____~~

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

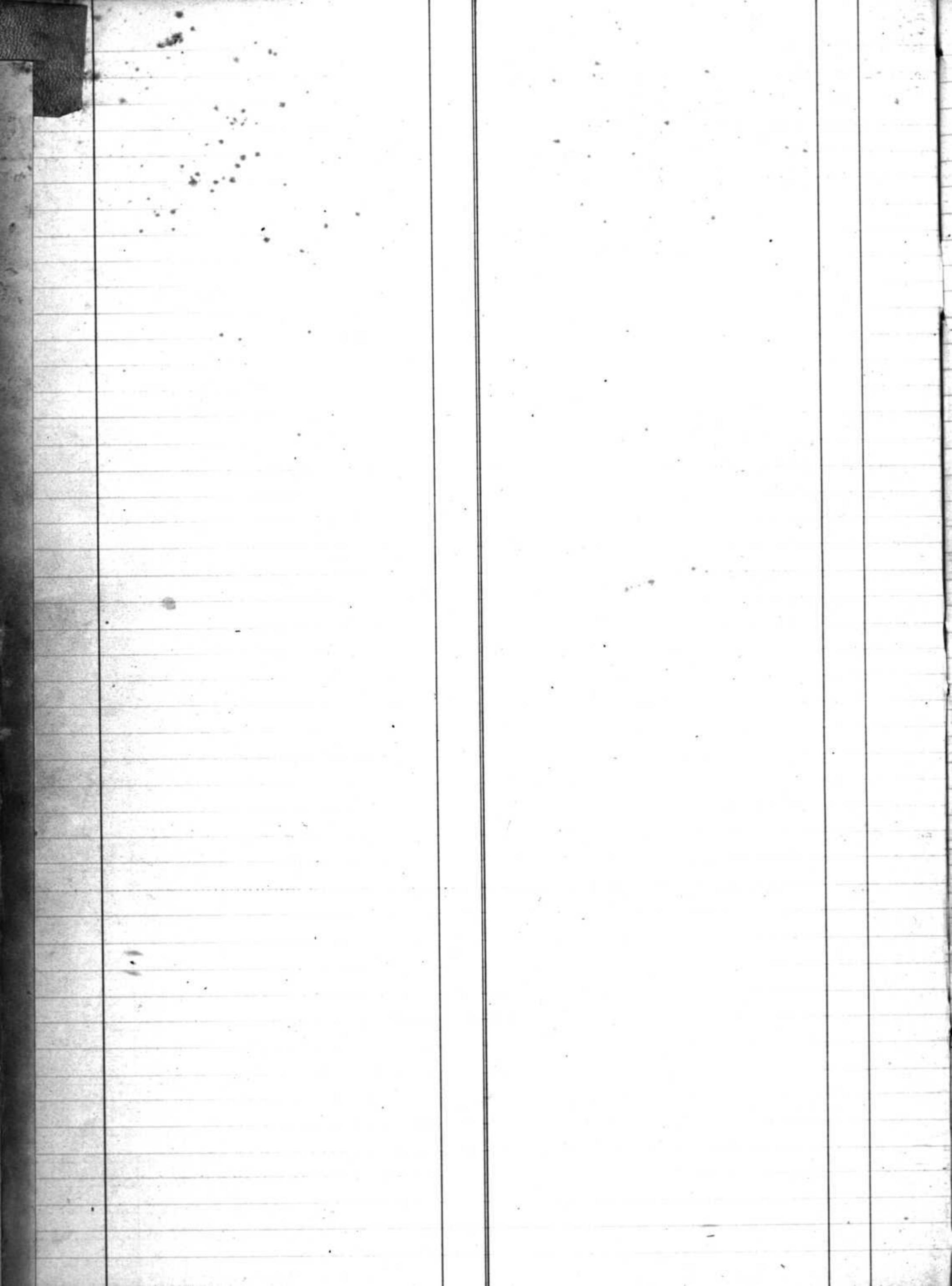
L'officier de l'état civil :

1908	Almendinger	Madeleine
1910	Aebischer nie Lehmann	Elise
	Antonietti	Genevieve Silvia
1911	Allegri - Raccourier	Alessandro

Guggisberg	74
Castano	130
Maggiora	152

*Geniellts
 from Repertoire part*

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



1907	Baechler - Blaser	Emile Oscar
1906	Brodbeck - Joye	Edouard Auguste
1907	Broschi - Harbott	Rosa
	Burri	Marie Verena
	Battaini	Elvina
	Blaser - Faillard	Alfred
1908	Brossy - San	Louis Michel
	Brunder - Stucki	Edolphe
	Bossey	Hilda
	Bnache - Ferrin	Jacques Francois
	Bon	Marie Marguerite
	Brand	Marie Frieda
	Bnache - Briod nee Tomini	Albert Eugene
	Briod nee Tomini	Marguerite
1909	Brouty	Marie Alice
	Bregali - Storcell	Rocco
	Briccajoni	Florence Flora
	Blanc - Dubois	Constant Louis
	Bossy - Cherbuin	Jules Louis
	Brodbeck	Elvina Pauline
	Bruzzese	Leopoldine
	Battaini - Zumbach	Charles
	Besson - Guigner	Charles
	Broillet nee Sapaux	Conise Denise
1910	Bendel - Sommez	Louis
	Beyeler - Harriet	Fritz
	Bentler	Marie Elise
	Bosset - Ferrin	Louis Frederich
	Bossy - Durssel	Frederic
	Bertolini - Zumstein	Jean Louis Charles Marie
	Bendinelli - Conzi	Aldo Pietro
	Bertarione - Straub	Francois Edouard
1911	Bronny	Conise Rosa
	Betschen - Plumetta	Fritz
	Bise - Terrapon	Charles Henri
	Bel	Marie Susanne
	Bugnon	Faustine Emma
	Bron	Sarah Bertha
	Badoux	Caroline Valerie
	Bossy	Conisa

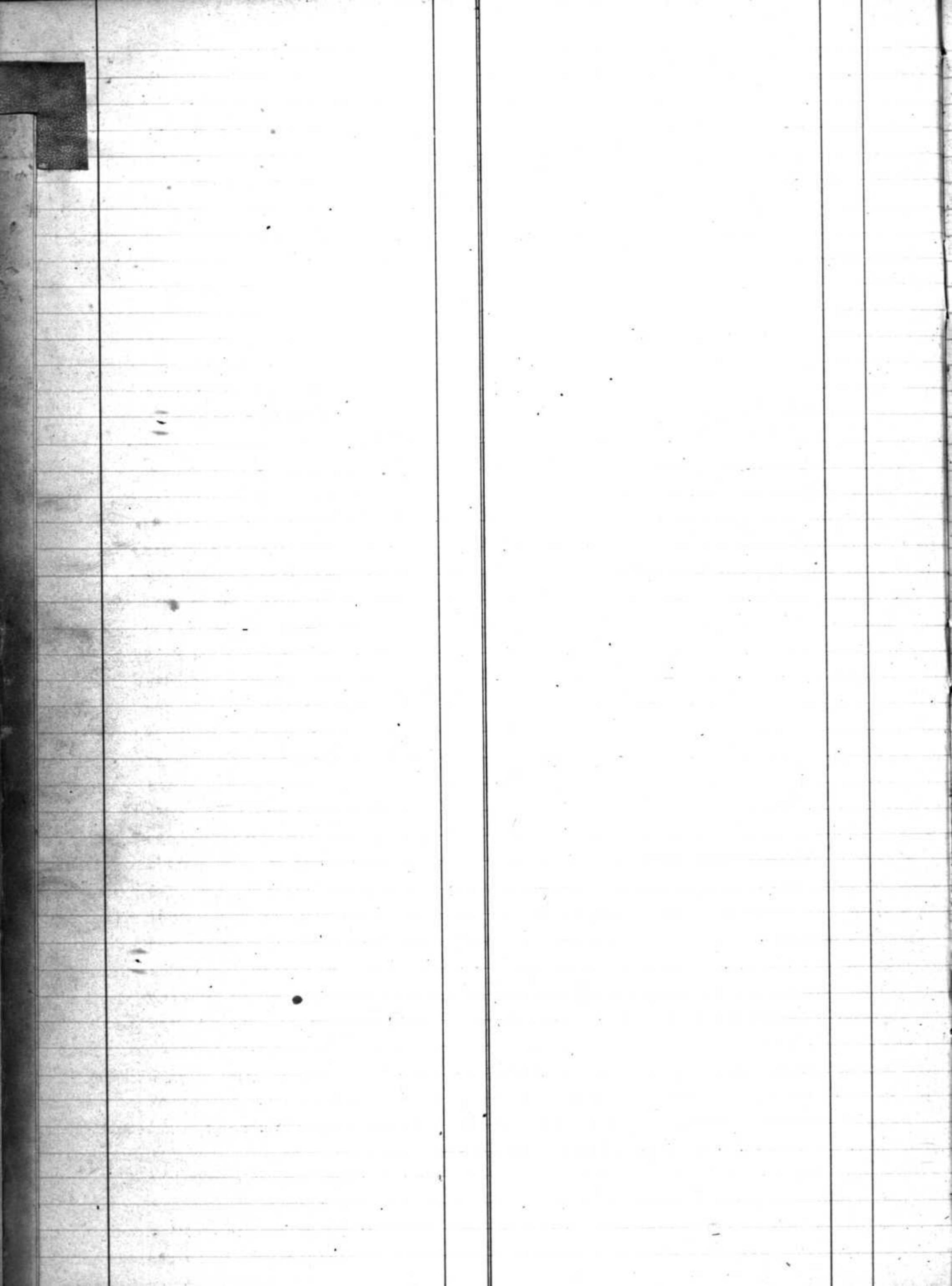
Senk	9
Muttens	6
Kriechenlyl	13
Wahlern	23
Cyrone	41
Langnan	46
Payerne	64
Seengen	67
Chancaz	73
Payerne	76
Besaix	80
Lumiswald	89
Payerne	91
Emens et Forel	91
Battens	98
Cestegnets	99
Florence	101
Missy	102
Payerne	104
Muttens	108
Syaenser	115
Cyrone	125
Petit Bayard	126
Sonthaux	130
Schaffhouse	138
Guggisberg	143
Leschlen	144
Aranches	148
Payerne	157
Carofofo	158
Prisighella	162
Bottens	167
Bottens	170
Bolligen	176
Muriot	178
Payerne	181
Montagny les Monts	183
St. Saphorin	187
Cramin	194
Payerne	196

F.

F

F

BIOGRAPHICAL



Year	Comte	Marie		Payenne	
1907	Champion - Michel	Eugène Jules	1	Payenne	3
	Cherbuin - Burri	Emile Auguste	1		19
	Cransatz - Corbond - Marnier	Dieta Auguste			23
	Corbond nie Marnier	Lina Justine		Frey	26
	Corio	Catterina Maria		Suziens, Starayer et Hordet	26
	Chevalley - Cortiesy	Charles Louis		Alessandria	29
	Cortiesy	Constance Clémence		Ducery	31
	Caille	Elise Marguerite	1	Breules et Dampierre	31
	Comte - Givel	Hocuri	T	Payenne	35
	Crany	Jenny Amélie			48
1908	Clément	Marie Eugénie		Chevroux	49
	Caille	Rosine Marie	1	Granges	58
	Cartier - Bon	Charles Louis		Payenne	79
	Criblet - Ramsayer	Fernand Hector		Gilly	80
	Clot - Jomini	François Oscar		Fery	81
	Cachin - Lemat	Alois		Cuthilles	83
	Cherbuin - Catillatz	Samuel François	1	Cermatz	86
	Catillatz	Marie Alice		Payenne	90
1909	Chevalley - Gilland	Aimé Marins		Engy	90
	Charmey - Crépon	Charles		Champtauroux	95
	Crépon	Marie Marguerite		Oleyres	97
	Crisinel	Anna Marguerite		St. Liger Le Chiese	97
	Cherbuin	Amélie Aimée Blanche	1	Denezy	100
	Collier nie von Kaenel	Sophie Hélène		Payenne	104
	Crany	Eva			116
	Casin - Terin	Ernest Louis		Chevroux	118
	Cherbuin - Dondin	Alexandre Louis	1	Sulliens	120
	Cherbuin - Dunsel	Henri Auguste	1	Payenne	124
	Cransond	Marie		id	128
1910	Crany	Eéonie		Oppens	131
	Comte - Fallent nie Meillard	Henri Isaac		Chevroux	132
	Comte - Terin	Urbain Edouard	1	Chexbres	135
	Chatton - Willommet	César Henri		Payenne	140
	Castoldi - Hostettler	Nante Abramo		Romont	141
	Chenaux - Meillard	Fernand Frédéric		Santino	142
	Cherbuin - Frey	Emile	F	Gollion	145
	Corminboeuf - Michel	Isidore		Payenne	149
	Comte - Jomini	Jules Samuel	F	Domdidier	159
	Cransatz - Schnell	Joseph Alexandre		Payenne	161
1911	Champion - Cornu nie Savary	Encien Benjamin Arnold	1	Ambranges	164
	Cornu nie Savary	Jenny Louise		Payenne	165
	Cherbuin - Singy	Louis	1	Corcelles et Lonto de Martel	165
	Chuard nie Chofflon	Marie Adèle		Payenne	182
	Chofflon	Marie Adèle		Corcelles près Payenne	188
	Clere	Alphonse			188
	Cherbuin - Bossy	Isaac César	F	Villars sur Glâne et Corpataux	192
				Payenne	196

1911

Croll - Rittener

Philippe André

Orleans

199

1907	Denevand	Marie Marguerite		Châtomaye	20.
	Dähler	Marie		Seftigen	22
	Doudin-Jomini	François Charles	F	Payerne	25
	Dongond-Doudin	Jules François Xavier		Vièffrens	33
	Doudin	Jeanne Louise	F	Payerne	33
	Delay	Adèle		Frossene	34
	Doudin-Ledor	Hocmi Louis		Payerne	54
1908	DeDompierre-Vaeter	Ernest	F		55
	Decorges-Videgger	Jules	F		57
	Duperex et Duperex-Jomini	Ernest Jules		Pougemont	60
	Duperex-Jomini	Vina		iv	60
	Deppieraz-Deppieraz	Charles Henri		Jenexy	85
	Deppieraz	Yea		Jenexy	85
1909	Deppieraz-Crisinel	Emile		iv	100.
	Dubois	Marie		Henniez	102.
	Demenga-Hubler	Arnold Jean Baptiste		Angis	117
	Decorges-Jacot-Farel	Engène Samuel		Payerne	121
	Doudin	Jeanne Marguerite		iv	124.
	Dumssel	Emma		Donneloye et Brusy	128.
1910	Detrey	Alice Susanne		Corcelles	156.
	Dumssel	Constance		Donneloye et Brusy	157.
	Despond nee Dubey	Louise Marguerite		(Gletter) Romdidier	160
	Dubey	Louise Marguerite			160.
1911	Doudin-Bel	Edouard François	F	Payerne	181.



1907
1911

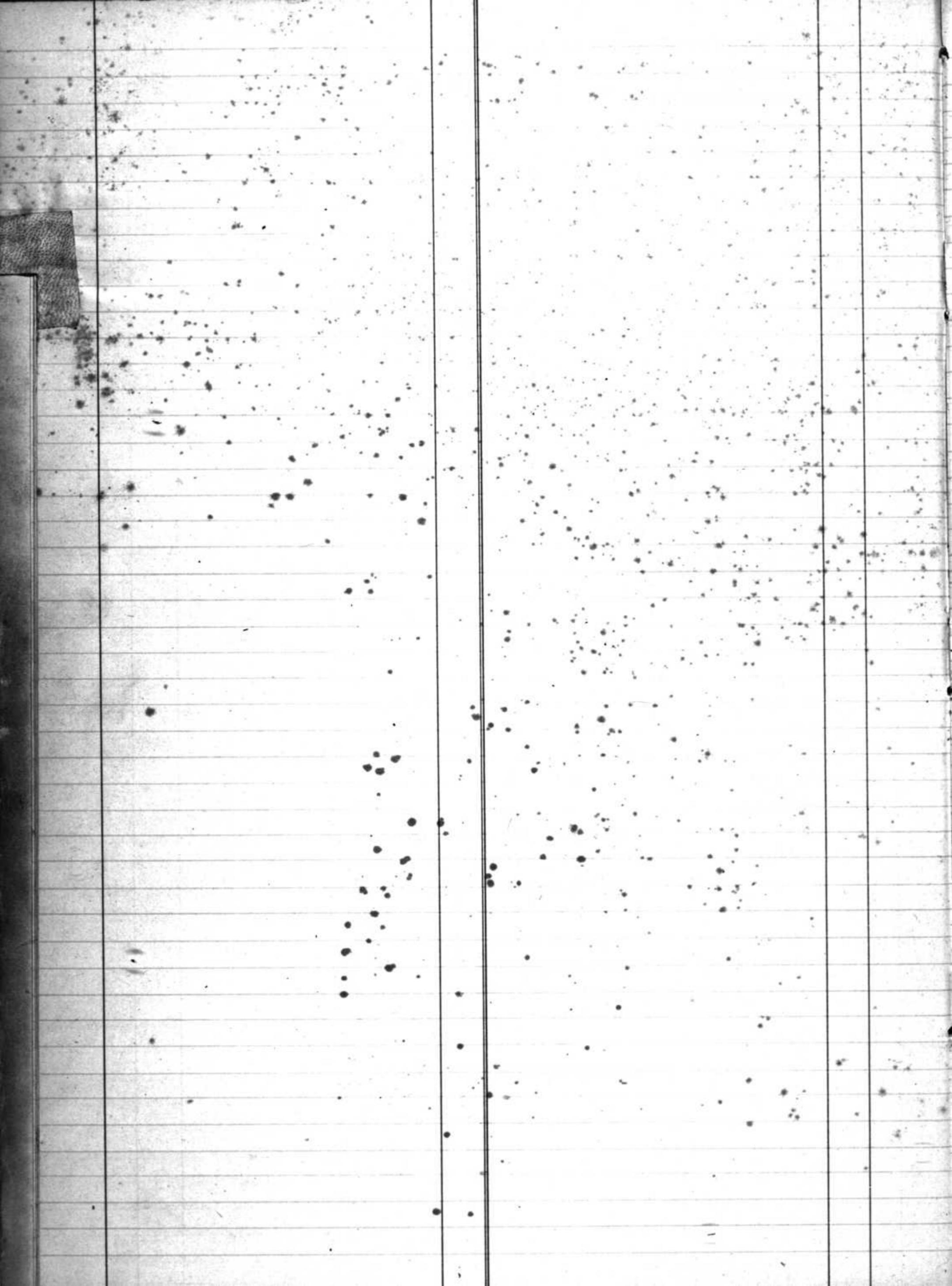
Estermann, Balthasar
Emery

Charles
Eia Emilie

altwis
Cullayer

41
174

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



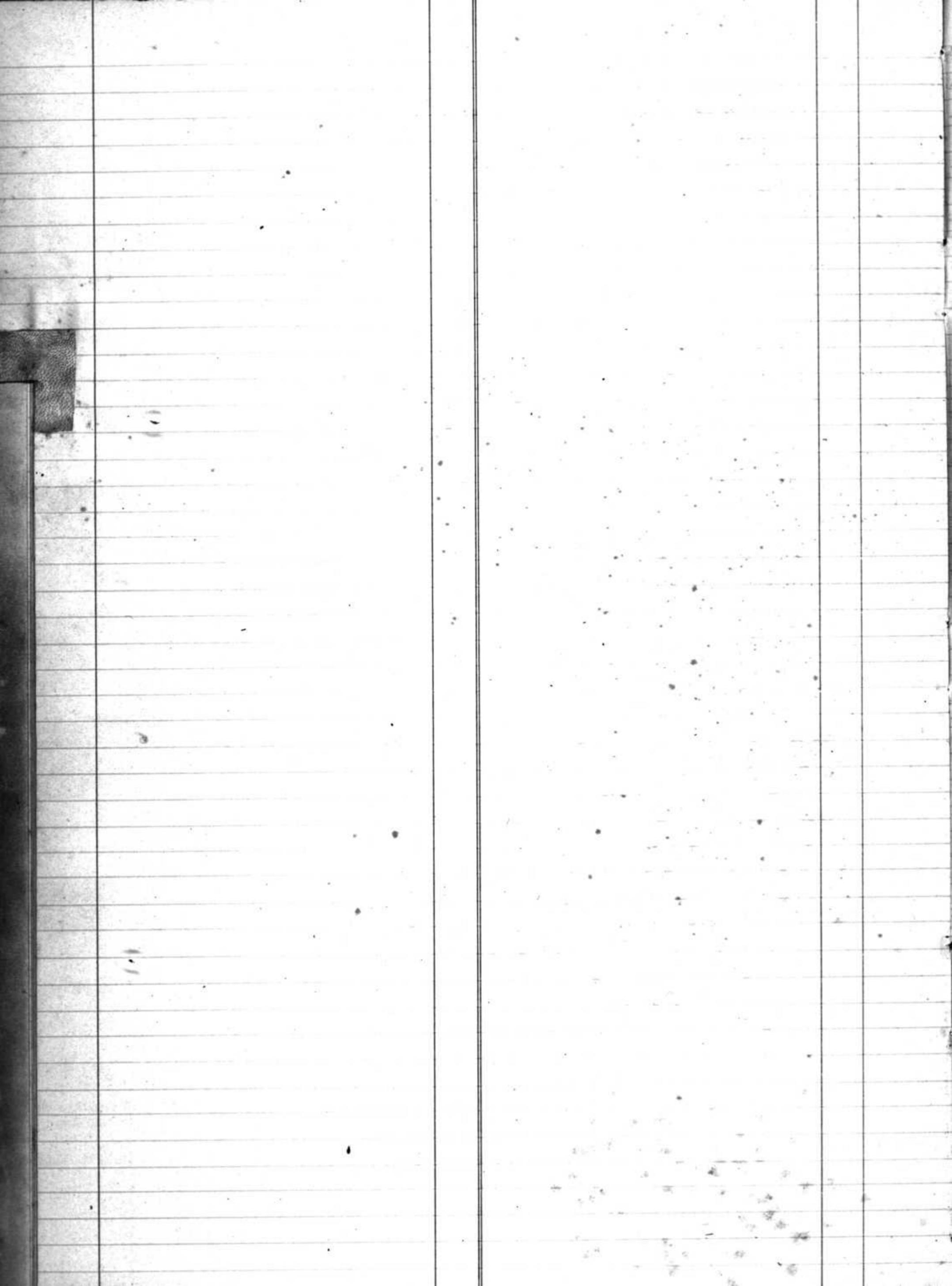
1907	Favre - Denevand	Pierre Jules
	Frigerio. Coio	Pietro
	Forestier - Schwab	Engène Louis
	Frankhauser. Givel	Albert
	Firaz	Marie Louise
1908	Fawer - Marmoud	Frédéric
	Fontaine	Anne Marie
	Friedrich né Almendinger	Madeleine
	Furst	Julie Elisabeth
	Fontaine - Rey	Louis Firmin
1910	Favre - Gilliard	Charles Louis
	Forestier - Kron	César Frédéric
	Frossard - Buscher	James

Rossens	20
Ponzate	29
Oully et Entry	30
Trub	40
Payerne	45
Münchenmyler	59
Fétigny	70
Dorlikon	74.
Zürich	78
Fétigny	88
Lucens	154.
Oully et Entry	187.
Moudon et Brenles	192.



1907	Golay et Vautier ni Couk	Louis Jérémie Henri
	Gerber - Gentizon	Jean
	Gentizon	Louise
	Germond - Reber nie Schy	Emile Oscar
	Guggi - Caille	Adolphe
	Gues - Gues	Alois
	Gues	Lucie Emma
	Givel	Anna Elise
	Givillet - Pidoux	Henriette Suzanne
	Givel	Edouard
	Gaillet - Rappa	Suzanne Susanna
	Grognez - Chevalley	Alfred
1908	Gutler - Nisbaum	Felix Constant
	Gardiol - Vullimoz	Alphonse Henri
	Gachet	Louis
	Givaz	Constance Emma
	Gongler	Louise Frida
	Goumaz	Marie Marguerite
1909	Gilliand	Marie Lucie
	Gaggini - Sanghi nie Scolari	Marie Adine
	Gschwend	Giuseppe
	Gilgen	Bertha
	Gillieron - Savary	Rosa
	Givel	Jules Marins
	Givel	Marthe Rose
	Gniquer	Bertha Eliza
	Gerber	Henriette Louise
1910	Golay	Rosa Maria
	Glans - Finner	Berthe Marguerite
	Gilliand	Gottfried
	Ganzi	Angusta
1911	Gis - Ranch	Severina Caterina Santina
	Graf - Badoux	Oscar Louis
	Gfeller	Edouard
	Gollier - Schweitzer	Anna Maria
		Jules Louis

	Lieu et Chemit	3
	Langnan	18.
	Constantine	18.
	Coratens	28.
	Grenchen	35.
	Bouleus et Moudon	36
	Payerne	37 37.
		40
	Perey le Dorat et Vuchaux	47
	Payerne	48
	Haut Vully	50
	Solier - Pilet	53
	Alschwil	66
	Chabrey	69
	Grandcom	75
	Payerne	77.
	Granges - Faucot	82.
	Fétigny	93.
	Combremont-le Grand	95
	Gentilino	103.
	Altstätten	106.
	Wahlern	110.
	Mézières et Sevrier	111.
	Payerne	114
	id	119.
	Villars sous Champvent	126
	Langnan	127.
	Chemit	134.
	Rueggioberg	137.
	Combremont le Grand	154.
	Caraglio - S. Nomme	162.
	Comiat et Seignaux	180
	Sauterbrunnen	194
	Rüfenacht	197
	Payerne et Entry	198.



1908
 "

 1909
 1910
 1911

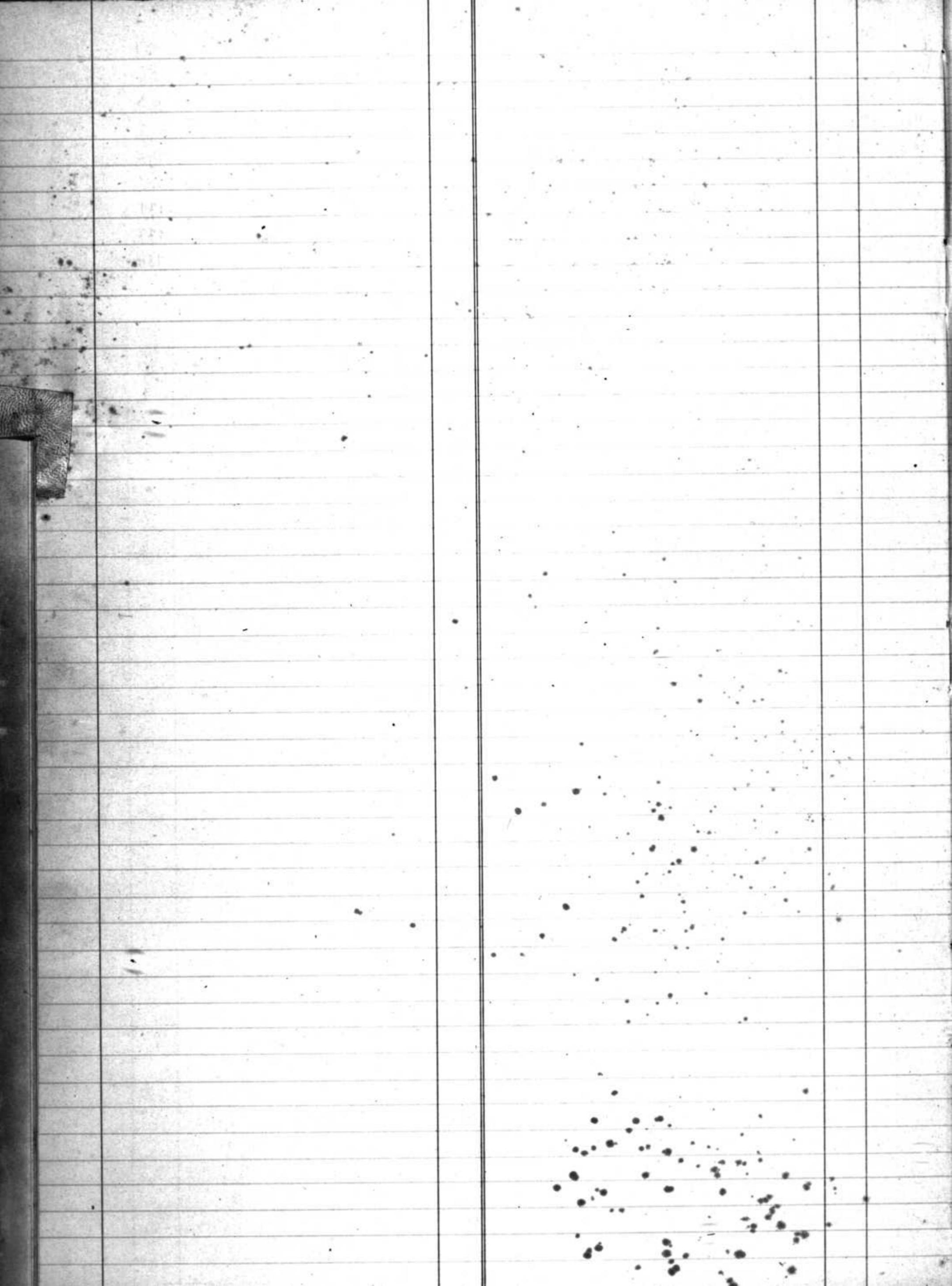
Houquet
 "

 Heer nie Roussel
 Hubler
 Hostettler
 Lang
 Herren-Sincent
 Heer - Mart
 Hermann - Muller

Marie Beatha
 Louise Ida
 Marie Cécile
 Marie Louise
 Lina
 Elise Jacobine
 Jules Louis Frédéric
 Charles Emile
 Max Ernest

Moreus 51
 56
 Cousins 63
 Bätterkinden 117
 Wahlen 142
 Lindau 151
 Oberbalm 171
 Cousins 177
 Fayerne 184

H
 I
 R
 H
 W
 R
 O
 P
 O
 R
 S
 E
 H
 P
 V
 X
 Y
 Z



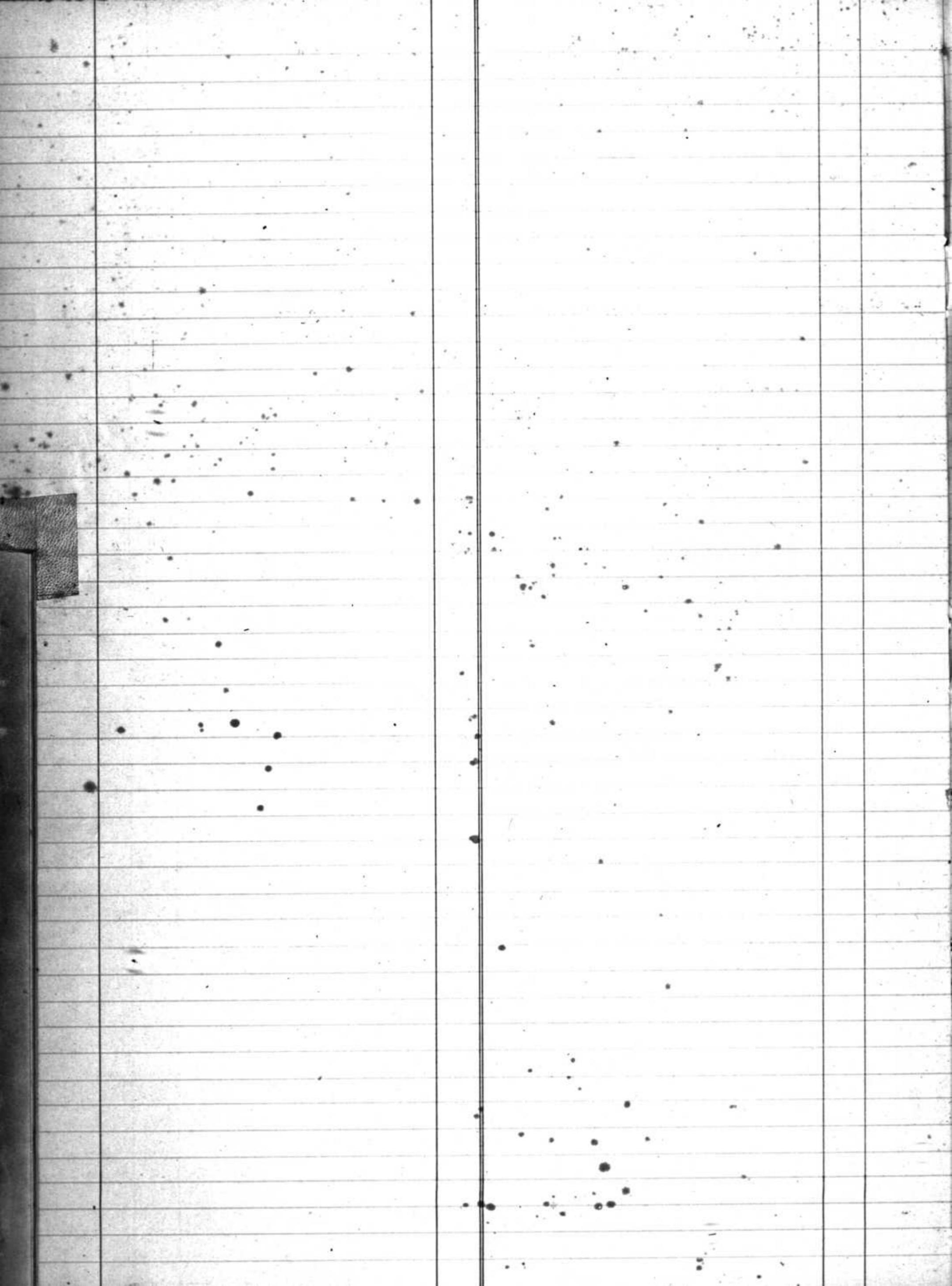
1906	Sosseron	Louise Charlotte				4
	Soye	Marie Virginie				6
1907	Jacoud - Indermühle	François Louis				10
	Indermühle	Bertha				10
	Gotterand - Vey	Emile				24
	Tomini	Léa		1		25
	Tschy	Elisa				28
	Tomini - Willommet	Paul		F		32
1908	Tomini	Lina				60
	San (San)	Jeanne Léa				64
	Tomini	Amélie Caroline		-		83
	Tomini	Marguerite		F		91
1909	Tomini - Kaenel	Jacques Louis		1		105
	Tomini - Cuamy	Eugène	F			118
	Jacot - Tarel	Hélène Marie				121
	Jaquier - Potzetter	Pierre Gustave				129
1910	Tomini - Meier	Alphonse		F		147
	Tomini - Willommet	Jacques François		F	F	150
	Tomini	Léa		F		161
1911	Tomini	Ida Elisa				169
	Tomini - Fister	César		F		179
	Jaculet - Bugnon	Louis Joseph				183
						Maunens
						Prisonx
						Amsoldingen
						Aubonne
						Payerne
						Payerne
						Corcelles
						Payerne
						id
						id
						Genève
						Prêt-Veris - Sivières
						Payerne
						id
						id
						id
						id
						Ortavanx

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



1907	Kilchoer Krebs	Marie Barbe Leure	Erlang, Erdast & Kleinboingen	10
1908	Kollb. Gachet	Friedrich	Wattenwyl	38
1909	Kaenel Kaenel (von)	Marie Louise Sophie Helene	Guttingen Bargen	75 105
1910	Kranse - Rapin	Charles William	Flemier	116
1911	Käser	Lea	Seimowyl	153 195

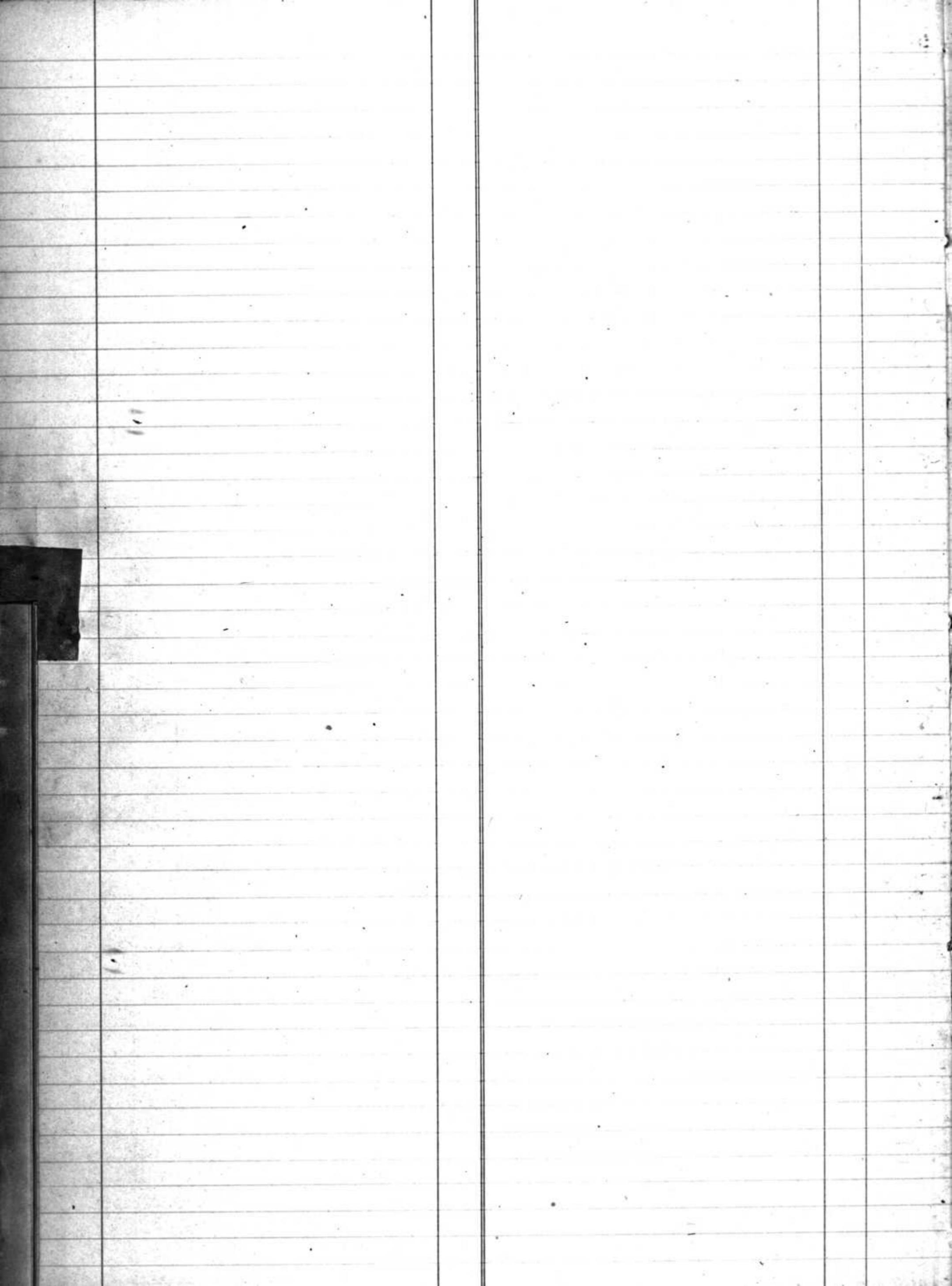
K
L
W
R
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	Lottaz - Pesche - Josselin	Oscar
	Liaudet	Berthe
	Liaudet - Schläfli nie Margot	Paul
	Leyaz - Hugnet	Alphonse
	Lidor	Suzanne
1908	Liechty - Meyer	Fritz Ulrich
	Lemat	Genevieve Marie
1909	Langhi nie Scolaris	Margherita
	Lambelin - Gschwend	Jean Jules
	Lanz - Selmonii nie Von Kaemel	Rodolphe
1910	Layatz	Marie Cecile
	Liechti - Aebischer nie Lehmann	Samuel
	Lehmann	Elise

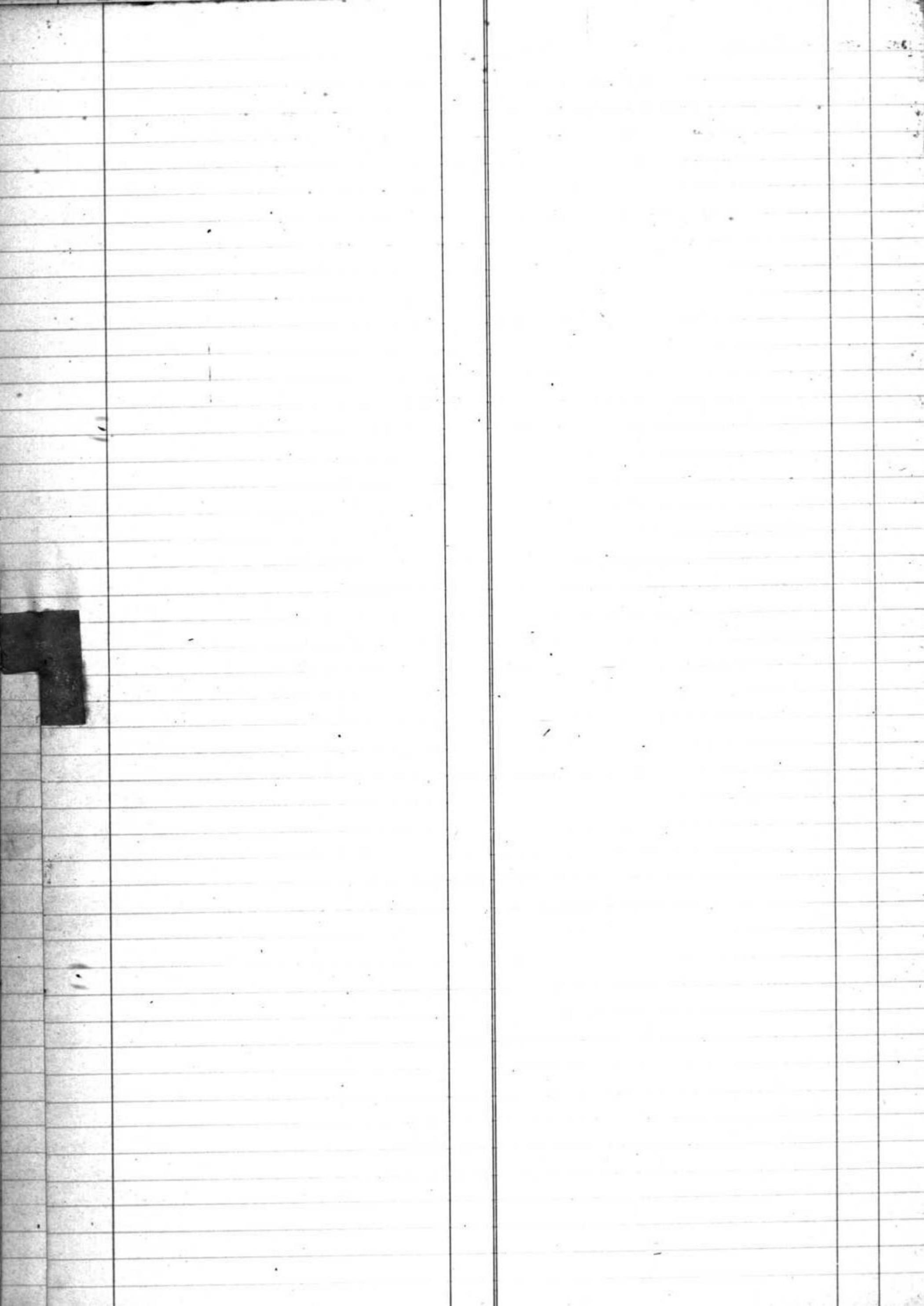
Corserey et Fribourg	4
Montpreveyres	42
"	44
Montet	51
Bullet	54
Signan	61
Sottens	86
Carallin	103
Mollondins	106
Walterswil	116
Montet	133
Sandiswil	139
	139

I
V
R
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906	Martineti. Privet	Philippe	Cavalliris	2
1907	Marbott	Rosa		13.
	Matter	Jeanne	Noosleeraw	16.
	Monney. Perrin	Alfred Charles	Villersle Grand	17
	Michel	Marie Seraphine	Echelles	19
	Marnier	Eina Justine		26
	Mayor. Givel	Louis Edouard	Balleus, Molens, Farlayin	37
	Martin-Pittet	Louis Paul	Rossiniere	43
	Margot	Marie Emma		44
	Michel	Jeune Alexandrine dit Elie	Cheyres	52
1908	Michel. Flouquet	Joseph Paul Albert dit Charles	"	56
	Marmoud	Blanche Alexandrine	Etcoux	59
	Meyer	Martha Rosa	Buren zum Hof.	61
	Matti. Savary	Gottfried	Luggisberg	65
	Matter-Flumettaz	Jean	Noosleeraw	87.
	Marti - Gallotton	Emile Jakob	Othmarsingen	92
1909	Mages - Briceafior	François Louis	Bex	101.
1910	Neillard	Léa		135
	Montandon - Rosselet	James Oscar	Sode et Travers	136
	Marnet	Marie Bertha	Engy	143.
	Neilland	Helene Saure	Blonay	145
	Neau	Emma	Fayeme	147.
	Nieder - Hang	Louis	Oberied	151.
	Meregnani	Emilia Giuseppa	Grantola	155
	Michel	Cecile Hortense Constanica	Cheyres	159
1911	Maret	Alice Anna	Fayeme	177.
	Muller	Germaine Louise Jeanne	"	184.

W
 R
 O
 P
 O
 R
 S
 T
 E
 I
 T
 A
 N
 T
 I
 C
 A
 N
 A
 L
 I
 S
 M
 A
 G
 A
 Z
 I
 N
 E



1907 Ney - Killehoer

Daniel dit Samuel

1 Fayerne 70

Elisa

1 24

1908 Kräter

Marguerite Lida Fanny

aüersihl 55

Nidegger

Elise Marie

Chétoumaye 57

Nüsbaum

Anna Marie

Grosshaustetten 66

Ney

Henniette

Fayerne 71

Ney - Savary

Frideric Henri

1 w 72

1909 Noll - Fiquet

François Louis

Ringgenberg 112

1910 Ney - Pasche

Emile

1 Fayerne 163

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906	Privet		Marie Martine	Goreus	2
	Pasche nie Jodsson		Louise Charlotte	Savion	4
	Perrin. Savary		Constant 1	Payerne	5
1907	Perrin		Susanne Marguerite -		17
	Perret. Rey	Emile Antoine		Le Saune	21
	Sailli. Dähler	Walther		Wahlern	22
	Plumettaz. Delay	Oscar Albert	1	Payerne	34
	Pittet	Marie Brigitte Josephine		Villers le Ferrou	43
	Praderwand. Tivoz	James Fernand		Corcelles	45
	Paillard	Julie Hermine		Sainte Croix	46
	Pidoux	Susanne Louise		Villers le Comte	47
	Pasteur. Michel	Jean Samuel		St Croix	52
1908	Piquet. Clément	Jules Arthur		Chenit	58
	Piequin. Pasquettes	Jean Baptiste		Montjoux	62
	Pasquettes	Katholie Françoise			64
	Porta. Vallicinoz	Maurice Charles Ernest, de Sausanne, Savigny, et Cully			68
	Pidoux - Bodsey	Louis		Forel	73
	Perin-Friedrich nie Almenninger	Henri Louis	F.	Payerne	74
	Perin	Emma Berthe	1	"	76
	Plumettaz	Marguerite	F	"	87
1909	Pidoux - Pidoux	Alice		Forel	94
	Pidoux	Alice Emma		Forel et Sillars le Comte	94
	Plumettaz - Spicher	Emile	1	Payerne	96
	Plumettaz	Marie Louise	1	"	109
	Piquet	Alice		Chenit	112
	Trig - Brunzese	Gayetano Pietro Jodro		Rindama	115
	Tahud - Givel	Marcel		Ogens	119
	Terin	Jeanne		Payerne	120
	Terin	Amélie Louise	F	"	123
	Fillonel	Faustine Celestine			129
	Tapaux	Louise Denise			130
	Tiller - Cuanond	Friedrich Calixte		Fribourg.	131
1910	Frommaz - Saza	Alfred Stienne		Savonnaise	133
	Terin	Marianne	1	Payerne	140
	Plumettaz - Rossier	Paul	F	"	146
	Terin	Léonie Anna		"	148
	Tahud - Jetry	Adolphe		Ogens	156
	Tasche	Marie		Ferlens	163
1911	Piquet - Tasche	Jules Arthur		Chenit	166
	Tache	Emma Adèle		Ferlens	166
	Lequiron - Rapin	Louis		Quarmy	168
	Tahud - Trollet	Ernest		Ogens	173
	Truffer - Emery	Cobie		Sentigny	174
	Plumettaz	Jeanne	F	Payerne	176
	Pfister	Ida Maria		Oberburg	179
	Terin	Fanny Emma		Payerne	185
	Tahud	Blanche Fanny		Ogens	186

1911

Serracini - Spycher
Hummel - Rossier
Santet - Clerc
Hummel - Häser

Emile Otto
Alphonse Eugène
Paul
Charles

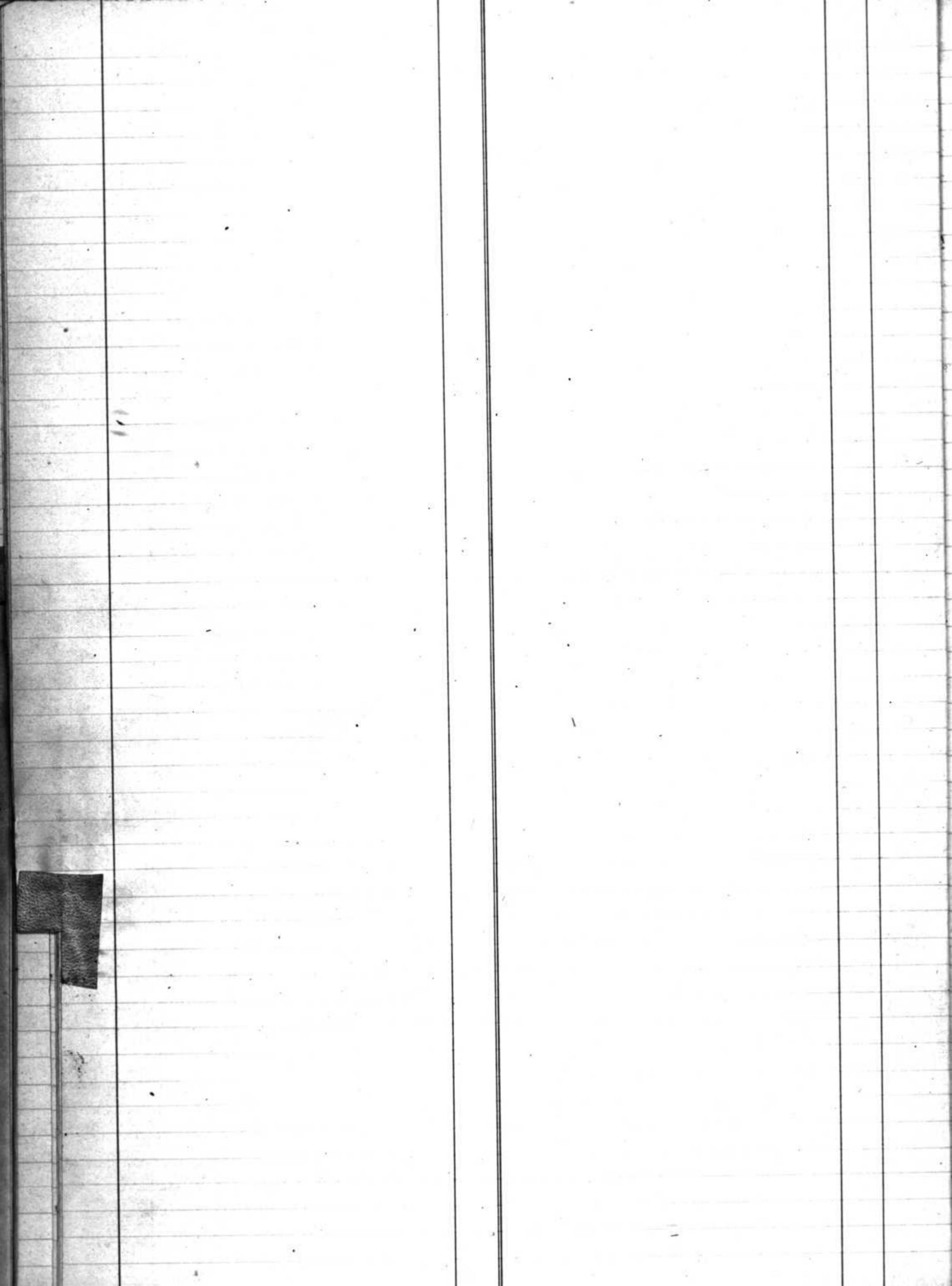
1
F

Civiasco
Payerne
Chavornay
Payerne

189
191.
193.
195.



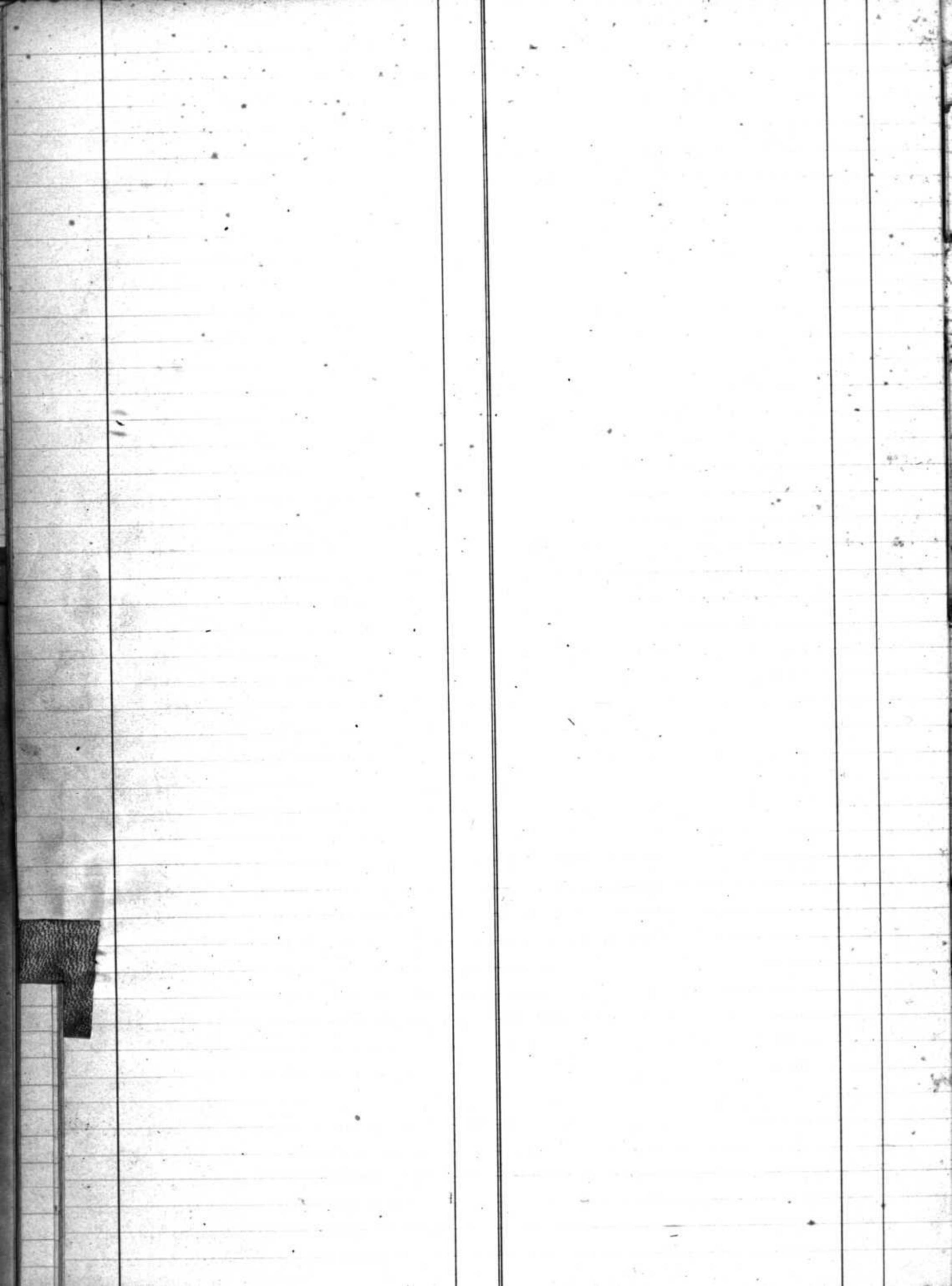
1906	Rey	Celina Eugénie	Forel	7
1907	Rossier	Emma Marie	Villazzel	14
	Rothlisberger - Ramser	Johann Friedrich	Saugnan	15
	Ramser	Emma	Oberwyl	-
	Reber - Matter	Ernest Gustave	Schangnan	16
	Rey	Marie Célestine	Granges de Vesin	21
	Rüenti - Schneider	Gottlieb	Repperowyl	27
	Reber nie Ischy	Elisa	Schangnan	28
	Rod	Aline	Pevey la Forêt	39
	Rappa	Rose Jeanne Marie	Carcoforo	50
1908	Roussel	Marie Cécile		63
	Rapin - Grivaz	Cloris	Corcelles	77
	Rapideyer (Ramseyer)	Cécile Éléonore	Signan	81
	Righetti - Wyllommet	Paul	Brens	84
	Rey	Angèle Rosme	Aumont	88
	Rossier - Brand	Henri	Villarzel	89
1909	Rossier - Brouty	Louis Henri	"	98
	Rossier - Plumettaz	Philippe Joseph		109
	Rapin - Roth	Jacques	Jayeme	122
	Roth	Emma	Grossaffoltern	122
	Rottetter nie Tillonel	Faustine Célestine	Traroman	129
1910	Rohrer - Golay	Helmich	Buchs	134
	Rosselet	Eise Adèle	Bayards	136
	Rossier	Isabelle	Villarzel	146
	Rey	Marie Clémence	Granges de Vesin	149
	Richelli - Antonietti	Battista	Rivoltella	152
	Rapin	Julia Elisabeth	Jayeme	153
	Rapin - Despond nie Dubey	Henri	Corcelles	160
1911	Rapin	Sia Emma	Jayeme	168
	Rossier - Jominy	Fernand	Villarzel	169
	Rohrbasser - Brouty	Jules Joseph	Montet	170
	Rey - Savary	Engène	Chexbres	172
	Racourcier	Conisa Sammy	Indigny	175
	Ranch	Bertha	Sumiswald	180
	Rossier - Jahud	Charles Henri	Rougemont	186
	Racourcier - Chuard nie Chofflon	Auguste Ernest	Indigny près Oron	188
	Rey	Lucie	Granges de Vesin	190
	Rossier	Hélène Souba	Villarzel	191
	Rittener	Marie	Sevey et Château d'Oex	199



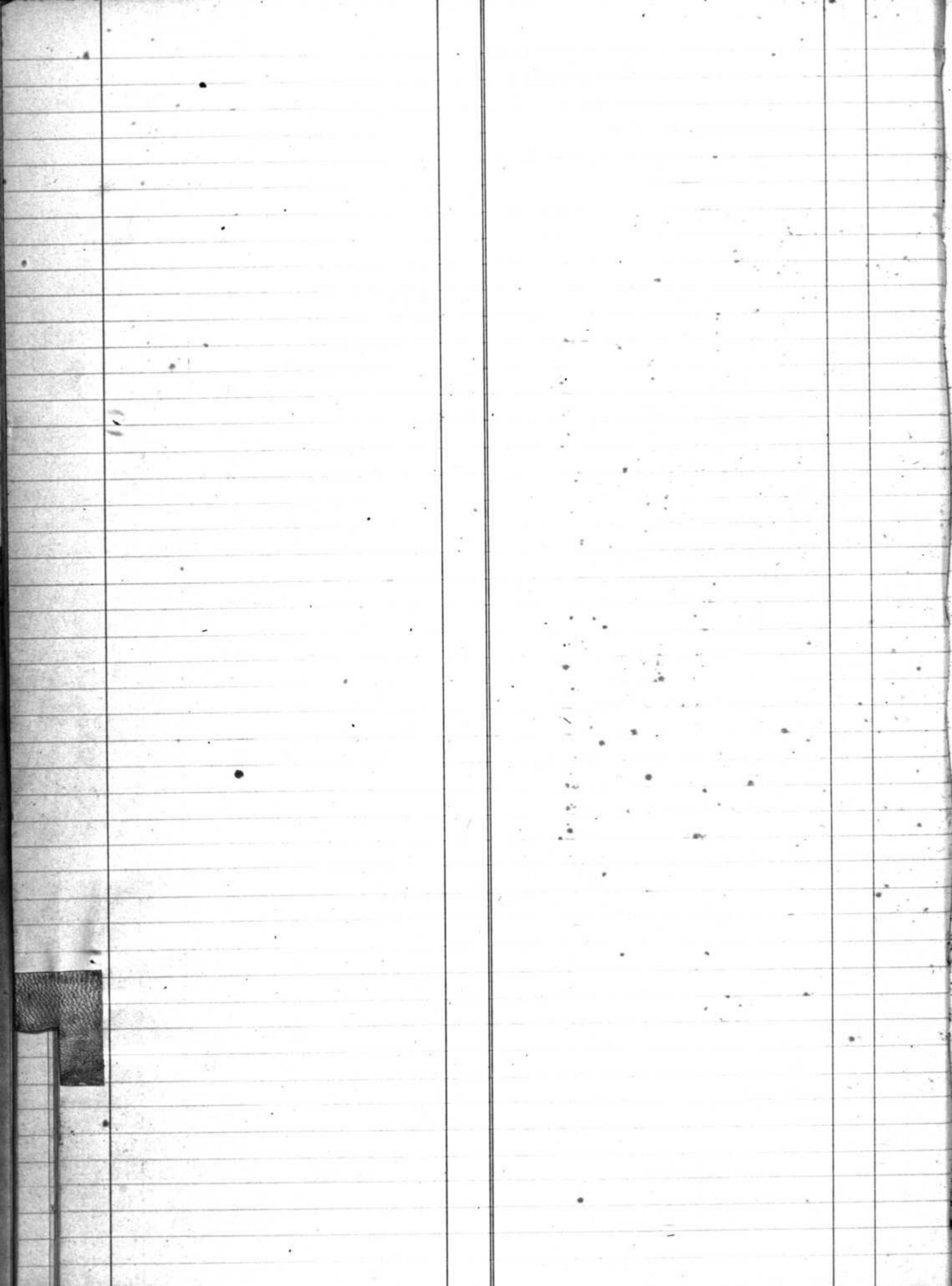
1906	Savary	Jeanne	
1907	Sieber - Bischi nie Harbott	Emile Rodolphe	
	Schneiderger	Emma Flora	
	Schwab	Anna	
	Schaub - Liandet	Hoens Ulrich	
	Schläfli nie Margot	Marie Emma	
	Schläfli - Cueny	Jules Edouard	
1908	Serodino et Floerz ne Kasse	Marie Cécile	
	Savary	Rosine	
	Stuckli	Marie Julie	
	Savary - Key	César	
	Savary	Méry Elise	
	Siegrist - Caille	Emile	
	Savary - Gongler	Gerard	F.
1909	Spicher	Rosa Louise	
	Storelli	Adelaide Luzia	
	Scolari	Margherita	
	Savary - Savary	Léon	
	Savary	Henniette Emma	
	Suter - Gilgen	Emile Rudolf	
	Savary	Berthe Marie	F.
	Savary - Bonlanthen	Emile	F.
	Selmon - Collier nie von Kaenel	Sophie Hélène	
	Savary - Terin	Edouard Aimé	F.
	Sandoz - Gerber	Charles Adolphe	
	Sausser - Bröillet nie Papaux	Jean Albert	
1910	Schnell	Charlotte Adèle	
1911	Savary	Jenny Louise	
	Straub	Berthe Francisca	
	Savary	Anna Isabelle Anguota	
	Singy	Thérèse Eugénie	
	Soutier - Terin	Edouard Henry	
	Spycher	Bertha Céline	
	Savary - Rey	Edouard	
	Schick - Gfeller	Samuel	
	Schweitzer	Anna Maria	

Payerne	5
Rapperswil	13
Hottwil	27
Herzogs	30
Brus	42
Deisswyl	44
"	49
Russo	63
Payerne	65
Munsingen	67
Payerne	71
"	72
Menziken	79
Payerne	82
Köniz	96
Brissago	99
"	103
Payerne	107
"	107
Kölliken	110
Payerne	111
"	113
Tedimato	116
Payerne	123
Sonts et au Ecole	127
Sigriowil	130
Montelier	164
Chisapelloz	165
Payerne	167
Franez.	172
"	182
Aigle	185
Köniz	189
Payerne	190
Kriechenwyl (Tichi)	197
Häggenchwyl	198

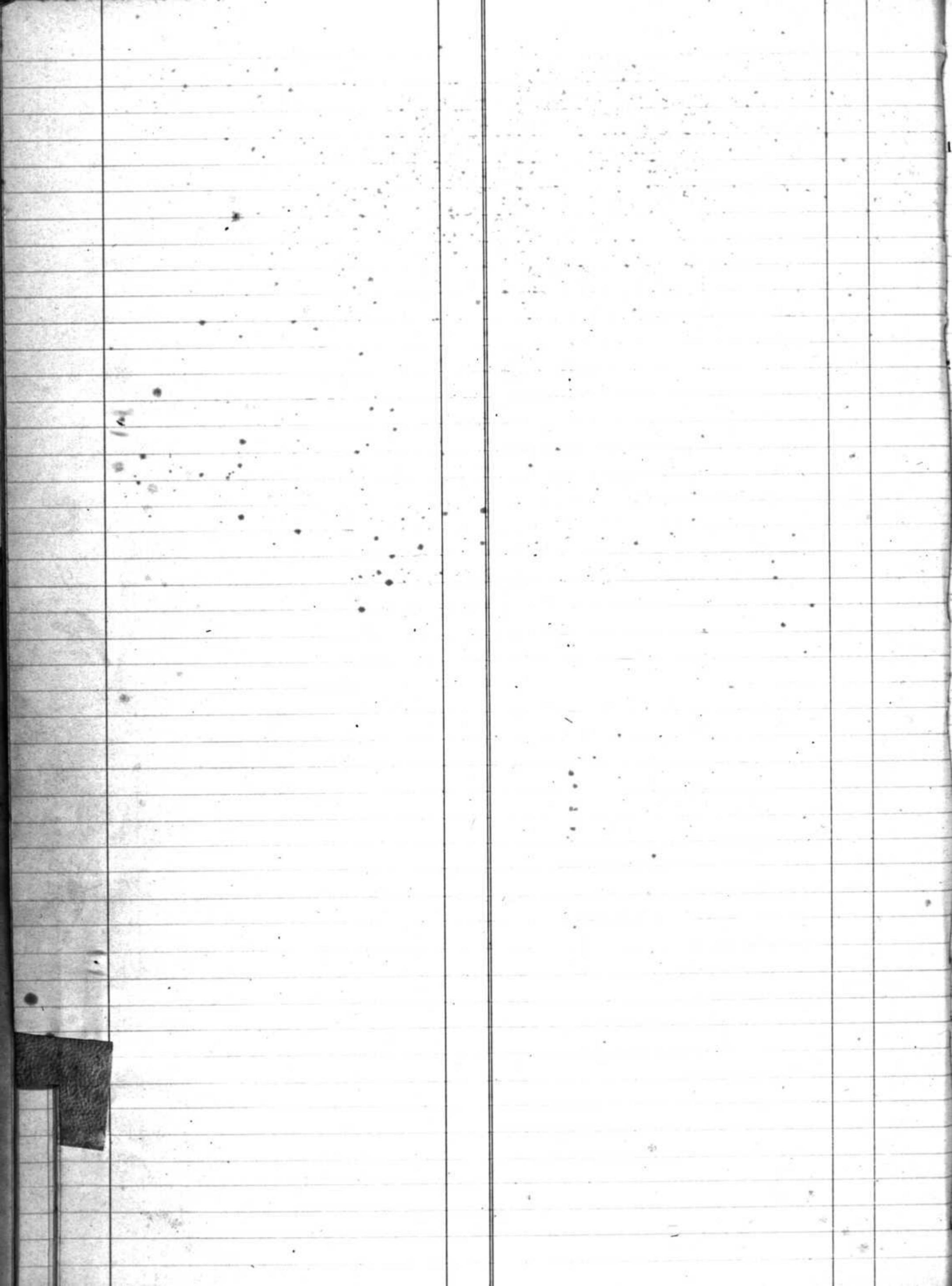
S E I P - 1 1 1 1 1 1



1906	Trollet-Rey	Alfred	Seigneux	7
1907	Treyvans-Rossier	Maximilien Ferdinand	Andelin	14
	Tröhler-Krebs	Jacob	Mühleberg	38
	Thomae-Rod	Emile Adolphe Paul	Baden-BD	39
	Trierwäcker-Fontaine	Gottfried	Wohlen	70
	Trachsel-Fürst	Christian	Ventz	78
1910	Tallent-nee Meillard	Lia	Begnins	125
	Timmer	Anna	Enggistein	137
1911	Trollet	Aline Emma	Martherenges	173
	Terrapon	Marie	Villarey	178
	Tüscher	Marguerite Emilie	Eimpach	192

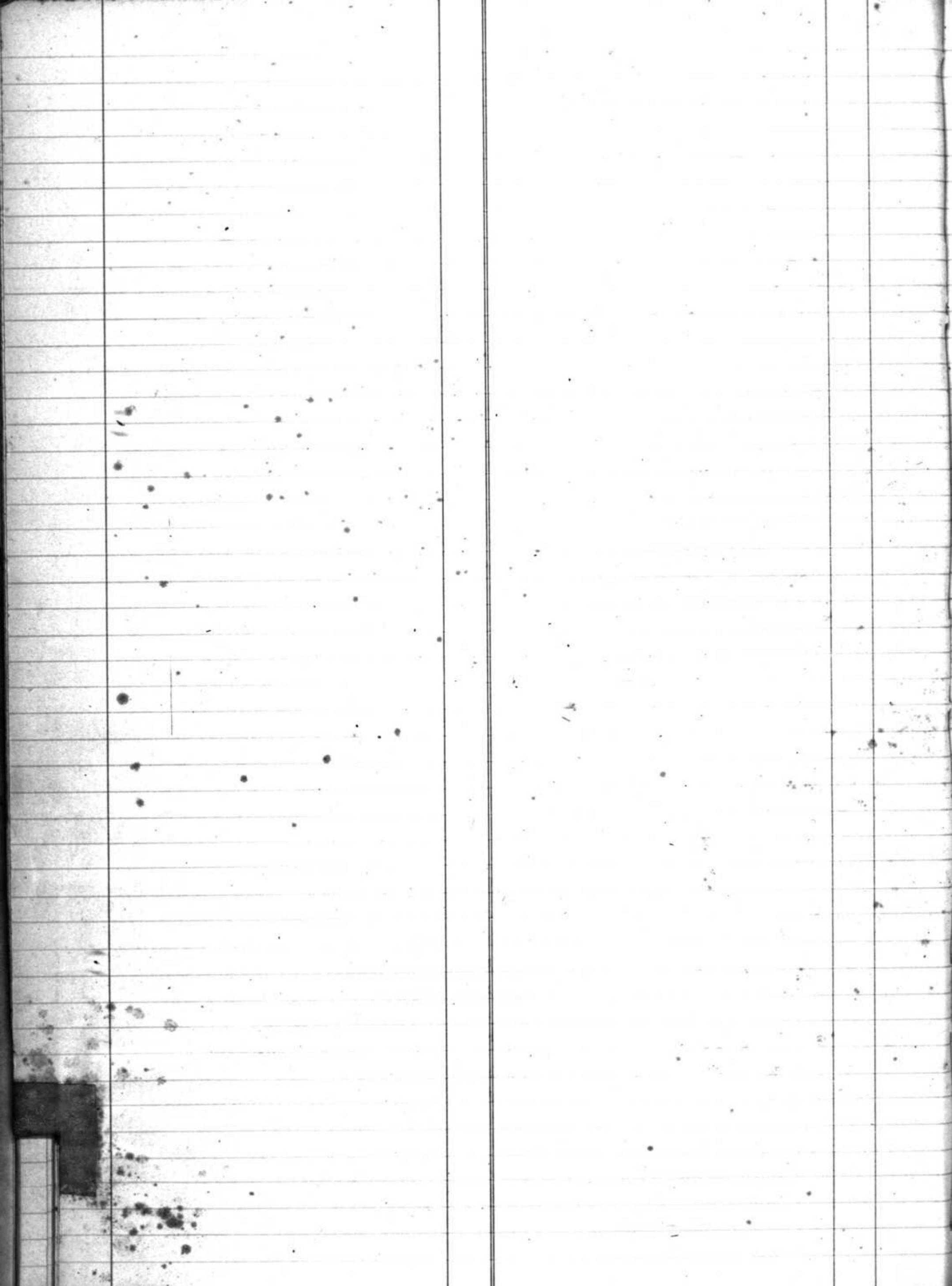


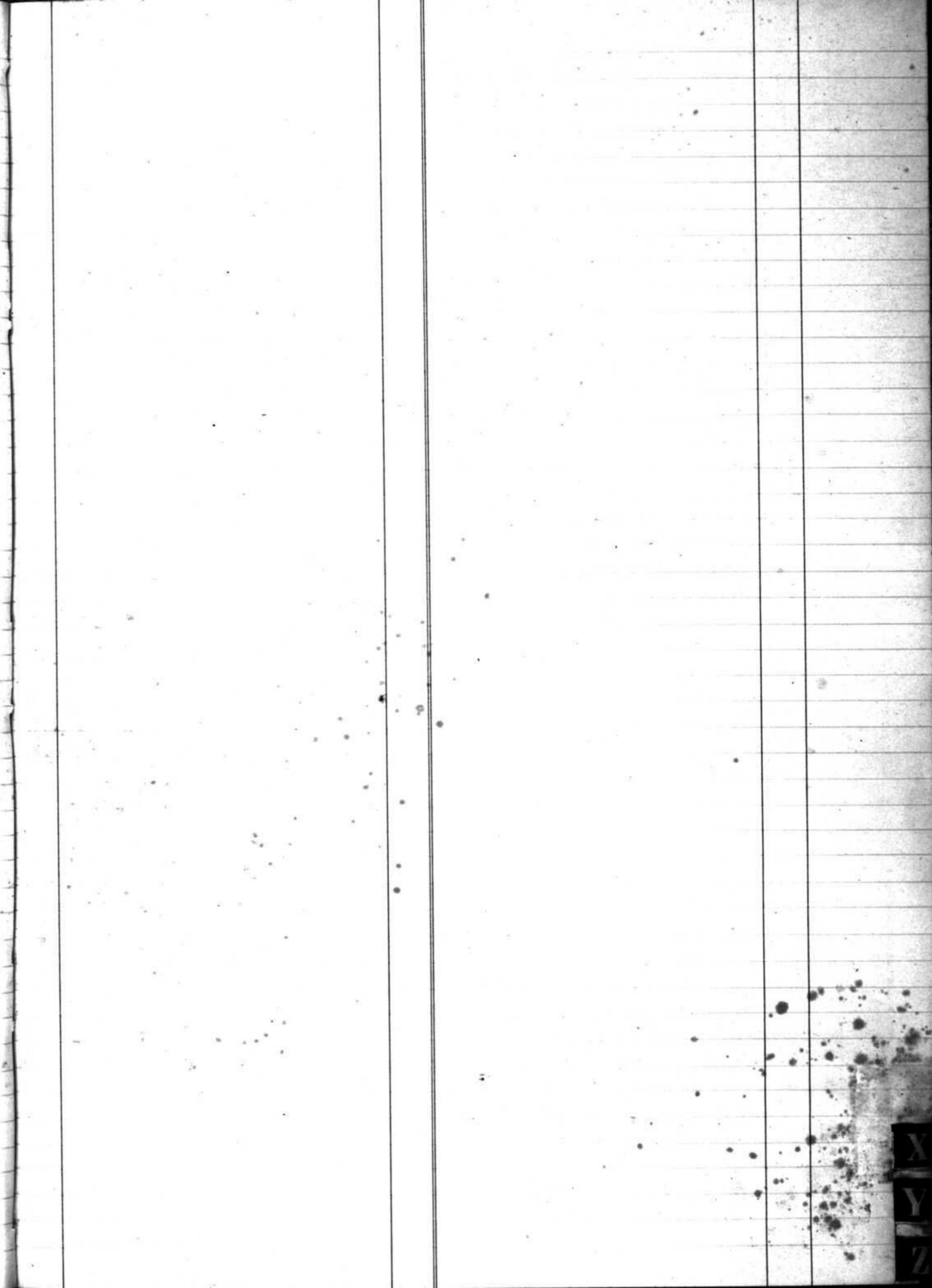


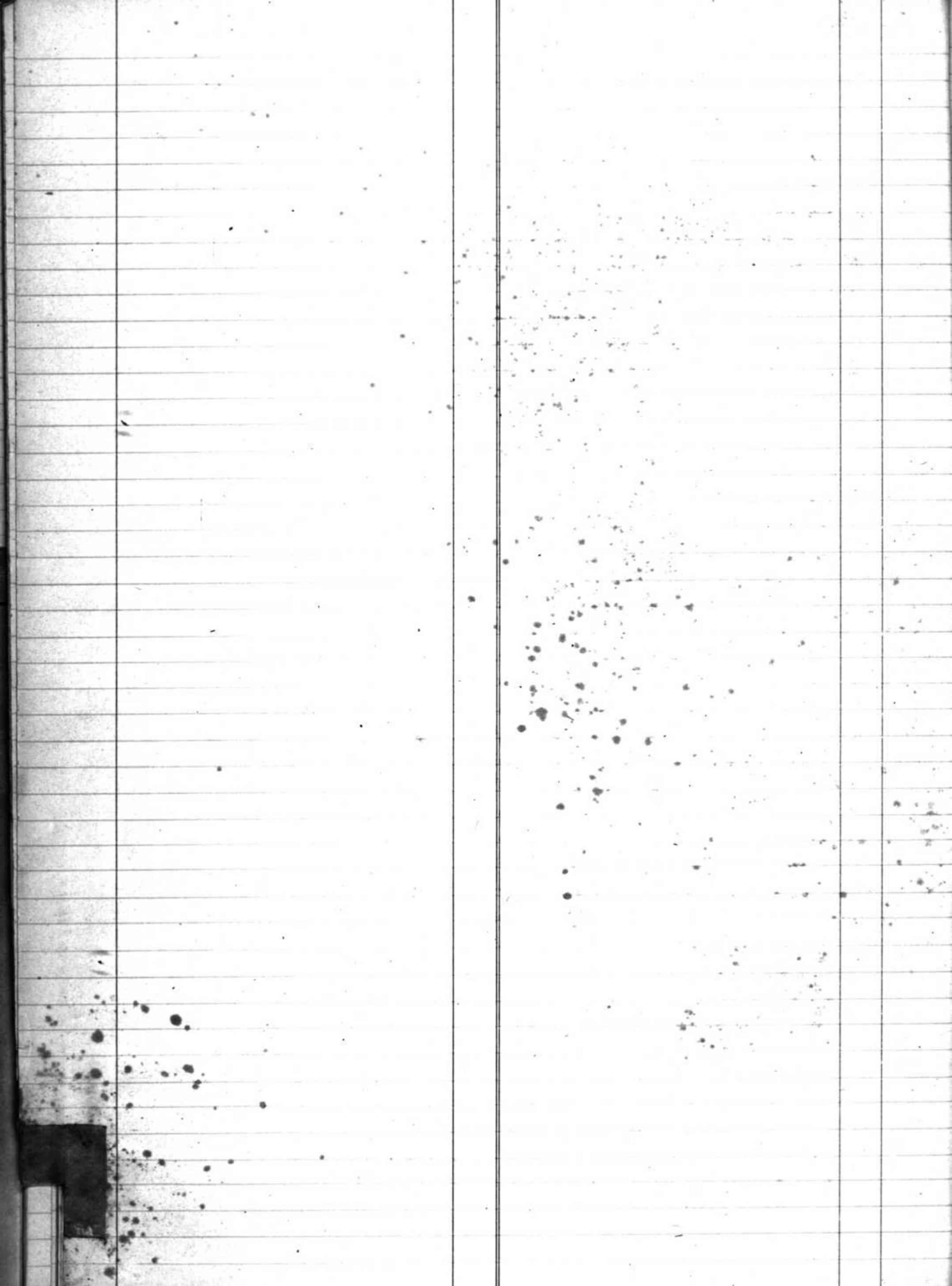


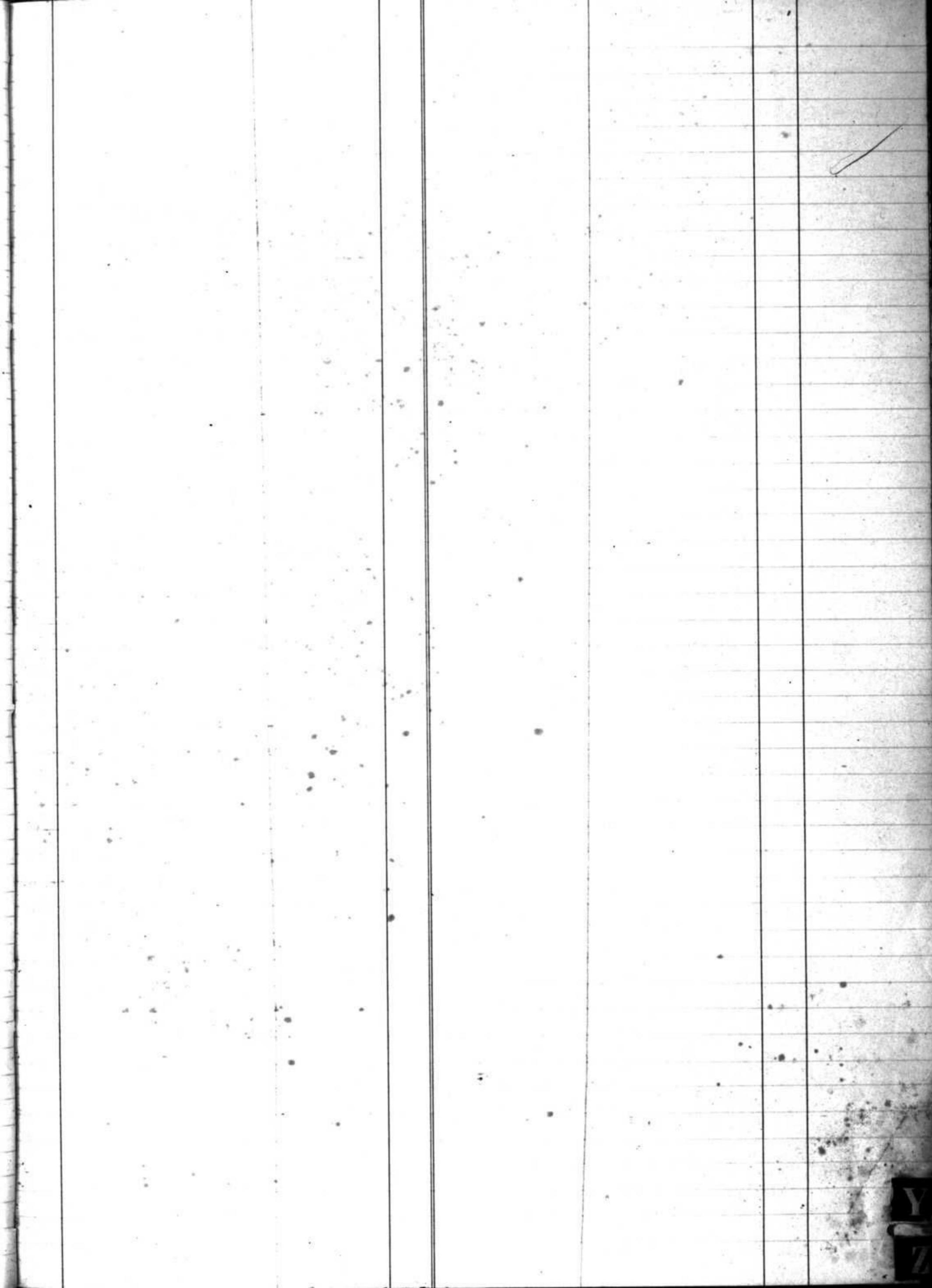
1907	Gautier né Comte Serebellotti - Saletto Saletto Willommet	Marie Tomaso Aldo Defreda Rosa Louise	
1908	Sullimoz Willommet Sallotton Willommet - Gonmaz Sallotton - Brodbeck Soulanthen Sinker - Givel Von Kaenel	Angèle Jeanne Louise Marie Charles César Alois Marie Séronique Albert Sophie Hélène	F F
1910	Willommet - Enamy Sonnez Willommet Sagnières - Bentler Willommet Sioti - Meragnani Sinent	Rodolphe Bertha Emma Jeanne Gustave Ulysse Virginie Ginseppe Louise Emma	F F F
1911			

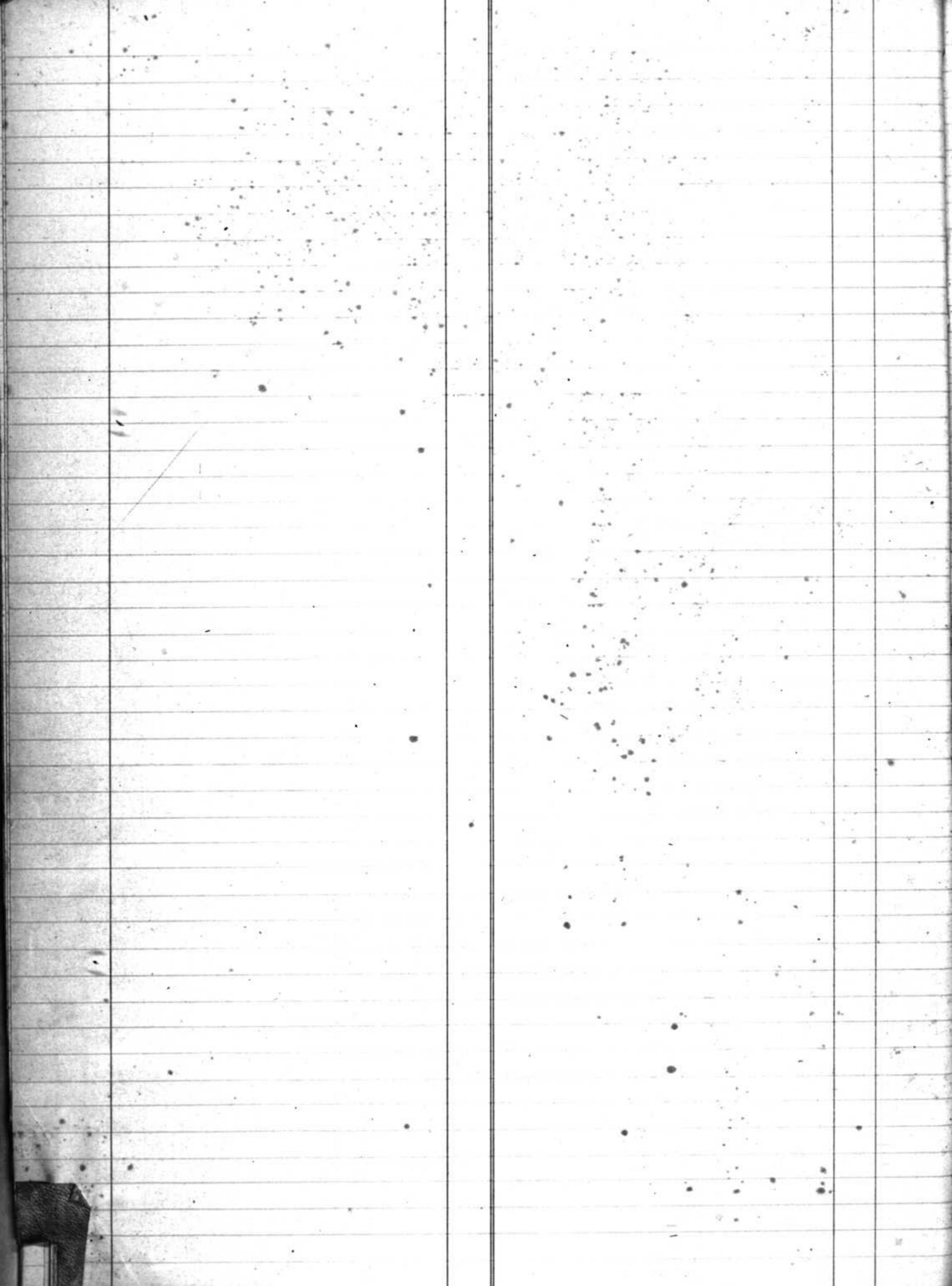
Payerne	3
Carallino	12.
Sal) Sordesolo	12.
Payerne	32.
Suarens	68
	69
Payerne	84
Morges et Vallorbe	92.
Payerne	93.
Morges et Sallorbe	108.
Quin et Gibomg	113
Quosikon	114
	116
Payerne	132.
Yvonand	138.
Payerne	141.
Preyes	144.
Payerne	150.
Moncalieri	155
Sallamand	171.











1909
1910

Zumbach
Zumstein

Anna Elisabeth
Sydie Antoine

Foggen
Seeberg.

125
158

